



OBSERVATOIRE DES ESPECES
— A ENJEUX —
POUR LA SANTE HUMAINE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

OBSERVATOIRE DES ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE

ANNÉE 2025



FREDON
FRANCE

Liste des acronymes	p.3
Cellule opérationnelle	p.3
Actions envisagées de 2024 à 2027 et	
Bilan des actions réalisées en 2025	p.4

INFORMATION

Communiquer et former

Lettres de l'observatoire	p.7
Les sites internet de l'observatoire	p.8
Cap'tain Allergo	p.10
Diffusion et création de vidéos	p.11
Documentation technique et de communication	p.11
Réseaux sociaux	p.14
Presse	p.15
Journées ambroisie et processionnaires	p.16
Interventions de communication	p.17
Formations des acteurs concernés	p.18
Conception de formations	p.19

COOPÉRATION

Favoriser les actions de coordination et collaborer sur des projets

Création et mise a disposition d'outils favorisant l'organisation territoriale	p.21
Organiser le lien avec les mairies	p.22
Relais des messages portés par la direction générale de la sante	p.23
Mise en place de nouveaux projets de partenariat	p.24
Comité technique et comité de pilotage	p.25
Animation des groupes de travail des plateformes de signalement ambrosies et chenilles processionnaires	p.27
Groupes de travail	p.28

ANTICIPATION

Observer, innover et veiller (progrès scientifiques et actualités)

Observer : indicateurs de mise en œuvre de la stratégie d'action globale	p.30
Observer : situation des espèces concernées	p.31
Observer : recherche des axes d'amélioration sur la stratégie globale	p.32
Innover : développement de la portée de l'observatoire vers l'international	p.34
Veiller : diffusion et promotion de la recherche scientifique	p.34
Veiller : diffusion et promotion des actualités nationales	p.36

Les enjeux pour l'année 2026	p.36
Annexes	p.38

LISTE DES ACRONYMES

- AG : assemblée générale
- APSF : autoroutes privés sud de France
- BFC : Bourgogne Franche Comté
- CDR EEE : Centre de ressources – Espèces exotiques envahissantes
- CNOPSAV : Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale
- COPIL : comité de pilotage
- CT : comité technique
- DGS : Direction générale de la santé
- EESH : espèces à enjeux pour la santé humaine
- JDA : journées de lutte contre les ambrosies
- JDCP : journée des chenilles processionnaires
- MAA : ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
- MSS : ministère des solidarités et de la santé
- MTE : ministère de la transition environnementale
- OA : Observatoire des ambrosies
- OCP : Observatoire des chenilles processionnaires
- OEESH : Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine
- PSA : Plateforme Signalement Ambrosie
- RNSA : réseau national de surveillance aérobiologique
- VSI : Veille sanitaire internationale.

CELLULE OPÉRATIONNELLE

La cellule opérationnelle de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine (OEESH), basée à Paris au sein des locaux de FREDON France, est composée en 2025 de :

- **Alice SAMAMA**, chargée de mission santé environnement, FREDON France,
- **Tristan GRAUSI**, chargé de mission santé environnement, FREDON France,
- **Hugo BERTIN**, chargé de mission cartographie, FREDON France,
- **Marine AUDONNET**, stagiaire ingénieur Agro Paris Tech, FREDON France,
- **Olivier PECHAMAT**, directeur général de FREDON France et directeur des affaires juridiques FREDON France.

ACTIONS ENVISAGÉES DE 2024 À 2027

La démarche d'ouverture de l'Observatoire originel visant à élargir son périmètre d'intervention afin de répondre de manière plus intégrée aux **enjeux émergents de santé publique liés aux espèces à impact sanitaire**, s'inscrit en cohérence avec la **dynamique nationale de veille et de gestion des risques sanitaires**. Elle accompagne l'évolution du cadre réglementaire permettant désormais la **prise en charge de nouvelles espèces** sur la base d'études d'impact objectivées, à l'image du dispositif mis en œuvre pour les chenilles processionnaires.

Cette adaptation stratégique renforce également l'accompagnement opérationnel de l'arrêté du 4 septembre 2020 relatif à l'**information préalable devant être délivrée aux acquéreurs de végétaux** susceptibles de porter atteinte à la santé humaine, en structurant une diffusion fiable, harmonisée et accessible de l'information.

L'**observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine, centre de ressources à thématique unique et à objets multiples** s'est vu renforcé du fait de l'élargissement de son objet tant vis-à-vis du grand public plus fréquemment interpellé, mais aussi des référents territoriaux qui trouvent désormais un axe de motivation supplémentaire à leurs engagements en abordant progressivement l'ensemble des espèces. **Cette évolution a permis d'augmenter la visibilité de l'action publique, tout en consolidant son ancrage territorial et son efficacité opérationnelle.**

MODIFICATION DU PROGRAMME D'ACTION ET DU BUDGET DE L'OBSERVATOIRE EN 2025

L'**année 2025 a été marquée par trois évolutions notables** du cadre d'action de l'Observatoire à Enjeux pour la Santé Humaine (OEEH).

UNE RÉORGANISATION DU PROGRAMME D'ACTION INDUITE PAR UNE ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE

Une **évolution du cadrage budgétaire de la mission OEEH** a conduit à une réduction de l'enveloppe prévue dans la convention quadriennale de 175 K€ à 159 K€ pour cette même année.

Dans ce contexte, une **réorganisation fine et stratégique du programme d'actions** validé en COPIL en décembre 2024 pour 2025, a été conduite en concertation étroite avec la DGS. **L'objectif de cette réorganisation a été de préserver les fonctions essentielles garantissant la performance du dispositif tout en intégrant la nouvelle mission de gestion de la plateforme chenille.**

Le programme 2025 ainsi redéfini repose toujours sur le triptyque fondateur et structurant l'ensemble de l'action:

Informer

Production d'outils opérationnels, supports pédagogiques, représentations graphiques et cartographiques permettant la diffusion d'une information fiable, visible et exploitable via les canaux médiatiques adaptés.

Coopérer

Interaction continue au sein de comités techniques (CT) dont les membres représentent des disciplines et des secteurs d'activités multiples (CT Ambroisies, CT Chenilles, CT OEEH en lien avec les ARS) afin d'assurer une articulation permanente entre expertise nationale et déploiement territorial. Cette coopération garantit une mission d'observatoire pleinement opérationnelle, orientée vers l'action et non limitée à une production théorique.

Innover

Veille, intégration et relais des avancées scientifiques et techniques afin d'anticiper les évolutions des risques et de maintenir un haut niveau d'expertise.

Les ajustements opérés en 2025 ont été réalisés de manière ciblée et mesurée, afin de préserver l'architecture stratégique du dispositif et ses leviers d'impact. Les adaptations concernent des actions à faible effet structurant, détaillées dans ce bilan d'activité.

L'ADJONCTION À LA MISSION OBSERVATOIRE DE LA GESTION DE DEUX PLATEFORMES DE SIGNALEMENTS

Corrélativement, la gestion de la plateforme de signalement des chenilles processionnaires a été confié à FREDON France par la DGS sur l'année 2025 pour un budget de 18 K€. Cette dernière était en phase d'amorçage et a été ouverte au public à l'échelle nationale en février 2025. Cette gestion de la plateforme de signalement constitue aujourd'hui un levier important pour poursuivre l'efficacité du nouveau dispositif national de surveillance des processionnaires.

En outre, FREDON France en qualité de gestionnaire de la mission Observatoire – centre de ressource **s'est vu accorder la gestion de la plateforme de signalement de la plateforme de signalement des ambrosies** par les Agences Régionales de Santé des Régions ARA, Occitanie et Bourgogne Franche Comté, cette gestion étant devenue vacante. Historiquement, la plateforme de signalement des ambrosies (PSA) était gérée par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique, tandis que l'animation de la plateforme de signalement ambrosie auprès des référents (inscriptions, assistance, formation à l'outil) était soutenue par quatre ARS. L'arrêt du RNSA en mars 2025 a ouvert une phase de réorganisation.

La gestion de ces plateformes ne constitue pas uniquement une mission technique d'assistance aux utilisateurs des plateformes ; elle **représente un enjeu majeur pour le développement de la mission de centre de ressource à l'occasion des données produites**. Ces outils produisent en effet des indicateurs opérationnels robustes qui permettent de démontrer l'effectivité de la surveillance sur le terrain, de qualifier la dynamique de propagation des espèces, d'objectiver les besoins d'intervention et d'évaluer l'impact des actions mises en œuvre.

Le réseau des référents territoriaux est composé à 60 % d'élus et représentant près de 7 200 acteurs engagés. Il forme un maillage de sentinelles unique sur le territoire. Ce dispositif bénévole, structuré et animé, permet une remontée d'informations fine, réactive et ancrée dans les réalités locales. Il incarne une mobilisation territoriale concrète au service de la santé publique.

Les plateformes numériques de signalement développées par Atlas Santé constituent un outil structurant de cette dynamique. Elles assurent à la fois la collecte, la qualification et la centralisation des signalements, tout en maintenant un lien opérationnel avec les référents.

En cela, ces nouvelles missions renforcent la capacité d'analyse et d'action de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine.

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025

EN SYNTHÈSE :

L'activité d'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine a atteint majoritairement les objectifs 2025. Le rapport qui liste le détail de la mise en œuvre des actions montre que sur les 59 objectifs d'actions ayant des indicateurs, 16 ont été nettement dépassés, 42 sont atteints conformément aux prévisions et 1 est en moindre réalisation (nombre d'abonnés à la lettre de l'Observatoire est atteint à 85% en fin 2025).

Le tableau récapitulatif des actions réalisées 2025 est en Annexe 3. Un bilan financier par type d'actions pour l'année 2025 est présenté en Annexe 4.

1 INFORMATION

COMMUNIQUER ET FORMER



LETTRES DE L'OBSERVATOIRE

Depuis juillet 2021, l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine (OESH) publie une **lettre d'information** dédiée aux actualités scientifiques, réglementaires et événementielles relatives aux espèces à enjeux pour la santé humaine. Cet outil s'inscrit dans une démarche de veille sanitaire et environnementale visant à accompagner les acteurs institutionnels et de terrain dans la compréhension et l'anticipation des risques émergents.

En 2025, une **nouvelle formule** éditoriale a été déployée afin de **renforcer l'attractivité, la lisibilité et l'efficacité de la diffusion de l'information**, tout en optimisant les modalités de production et de diffusion. Cette évolution repose sur un format plus accessible, directement intégré au corps du courriel adressé aux abonnés, avec des renvois vers les articles complets publiés sur le site especes-risque-sante.info. Elle permet une meilleure appropriation des contenus, tout en garantissant la continuité et la régularité de la veille assurée par l'Observatoire.

LETTRE DE L'OBSERVATOIRE (BIMESTRIELLE) : Assurer une veille régulière sur les risques santé-environnement liés aux espèces à enjeux sanitaires et informer les partenaires et acteurs de terrain.

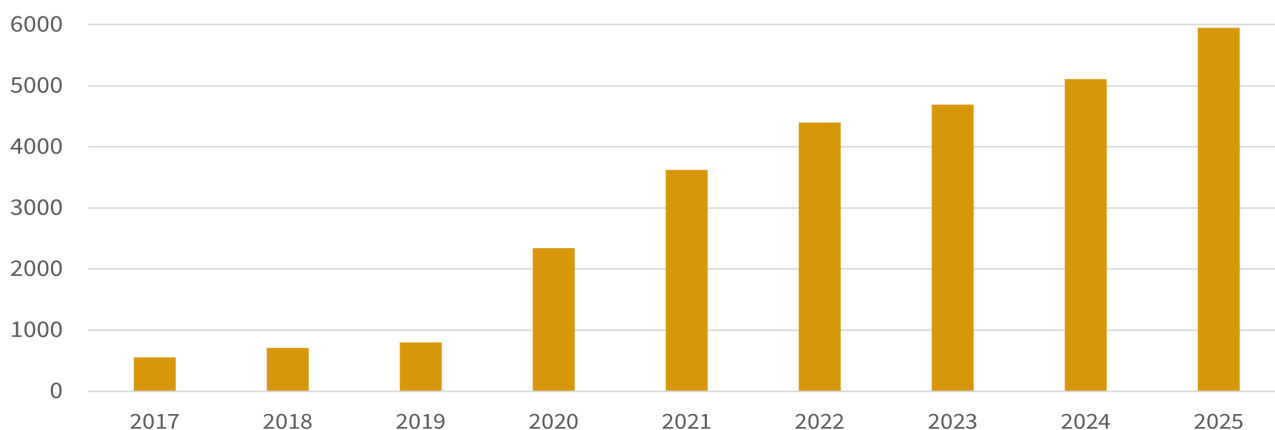
FLASHS DE L'OBSERVATOIRE (PONCTUELS) : Relayer rapidement une actualité urgente ou ciblée : saison à risque, événement national, évolution réglementaire ou arrivée d'une nouvelle espèce à enjeu sanitaire.

Dès **août** 2025, les 5 471 abonnés ont été informés de cette refonte à travers l'envoi du premier **Flash de l'Observatoire**. En **septembre** 2025, la **première Lettre de l'Observatoire dans ce nouveau format** a été diffusée à 5 734 destinataires, confirmant la dynamique de diffusion et l'élargissement progressif de l'audience.

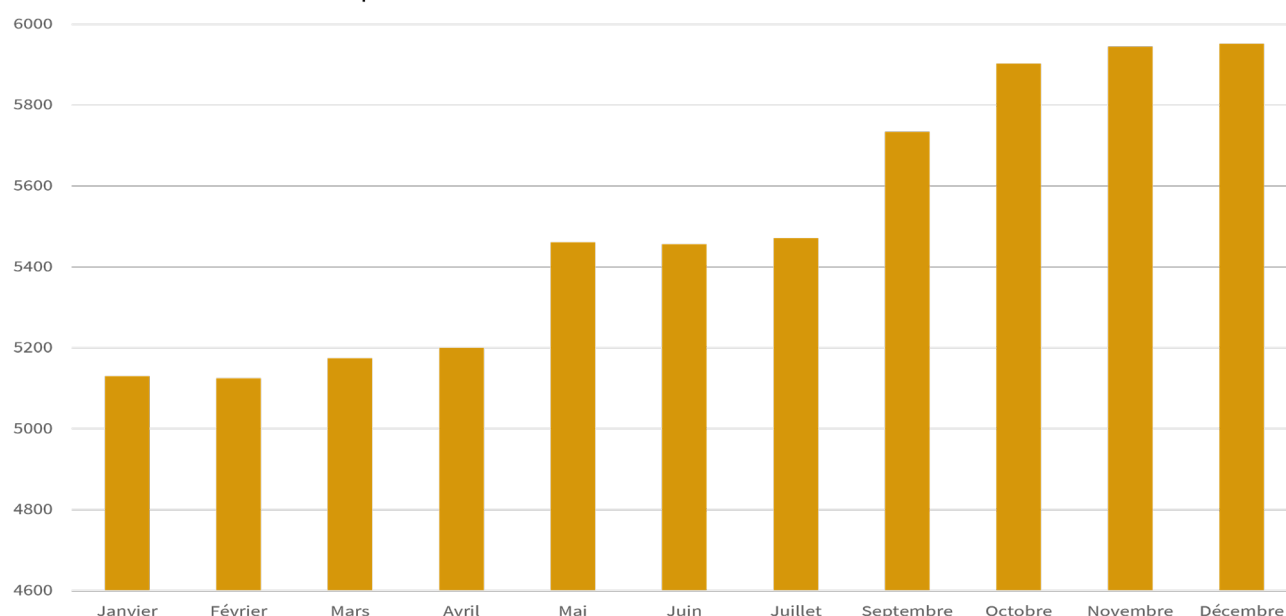
Parallèlement, les **modalités d'inscription ont été améliorées afin de faciliter l'accès à l'information et d'élargir la communauté des destinataires**. Désormais, l'inscription à la lettre est proposée lors de la procédure d'enregistrement des référents ambroisie et via des formulaires dédiés sur les sites especes-risque-sante.info, chenille-risque.info et ambroisie-risque.info, mais également lors de chaque questionnaire diffusé par l'Observatoire et dans les messages d'accueil adressés aux référents. Cette approche d'entrée multi-points contribue à consolider un réseau d'acteurs informés et mobilisés autour des enjeux santé-environnement.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Lettre de l'Observatoire : Nombre de numéros parus Nombre d'abonnés	12 publications/an 6 publications/an <i>(Indicateur modifié par suite du redimensionnement du budget 2025)</i> 3 lettres en anglais <i>(Réalisation abandonnée par suite du redimensionnement du budget 2025)</i> 6000 abonnés	6 publications 3 flash de l'Observatoire 5112 abonnés	→ ↘

Evolution du nombre de personnes recevant la lettre depuis 2017



Evolution du nombre de personnes abonnées à la lettre de l'Observatoire au court de l'année 2025



LES SITES INTERNET DE L'OBSERVATOIRE

Mis en place en 2021, les sites **ambroisie-risque.info**, **especes-risque-sante.info**, **chenille-risque.info** et **plantes-risque.info** constituent les principaux supports numériques de diffusion de l'information portée par l'OEESH.

En 2025, l'ensemble de ces sites a totalisé **plus de 900 000 vues cumulées**, confirmant leur rôle central dans la diffusion de l'information auprès des différents publics, tant institutionnels que professionnels et grand public.

Pour mémoire, **en 2024, l'évolution de l'outil de mesure d'audience Google Analytics (GA4) a affecté la fiabilité des données statistiques sur une partie de l'année, entraînant une sous-estimation des audiences sur plusieurs mois.** Seul le site ambroisie-risque.info avait été moins impacté par cette

problématique, la correction de l'outil étant intervenue en pleine saison des ambrosies, période de forte fréquentation du site.

En 2025, les données disponibles reflètent de manière plus fidèle la fréquentation réelle des sites. La progression observée s'inscrit également dans un contexte de renforcement des actions de publication, d'optimisation du référencement naturel et de communication, avec des renvois réguliers vers les sites de l'Observatoire. L'écart constaté avec les chiffres de 2024 apparaît ainsi d'autant plus marqué que ces derniers étaient partiellement sous-estimés.

Par ailleurs, la **forte augmentation du nombre de vues enregistrées sur le site chenille-risque.info** s'explique notamment par le lancement national de la plateforme de signalement des chenilles processionnaires et par la campagne de communication associée, largement relayée par les médias. Cette dynamique illustre l'impact direct des actions de communication sur la fréquentation des sites internet de l'Observatoire.

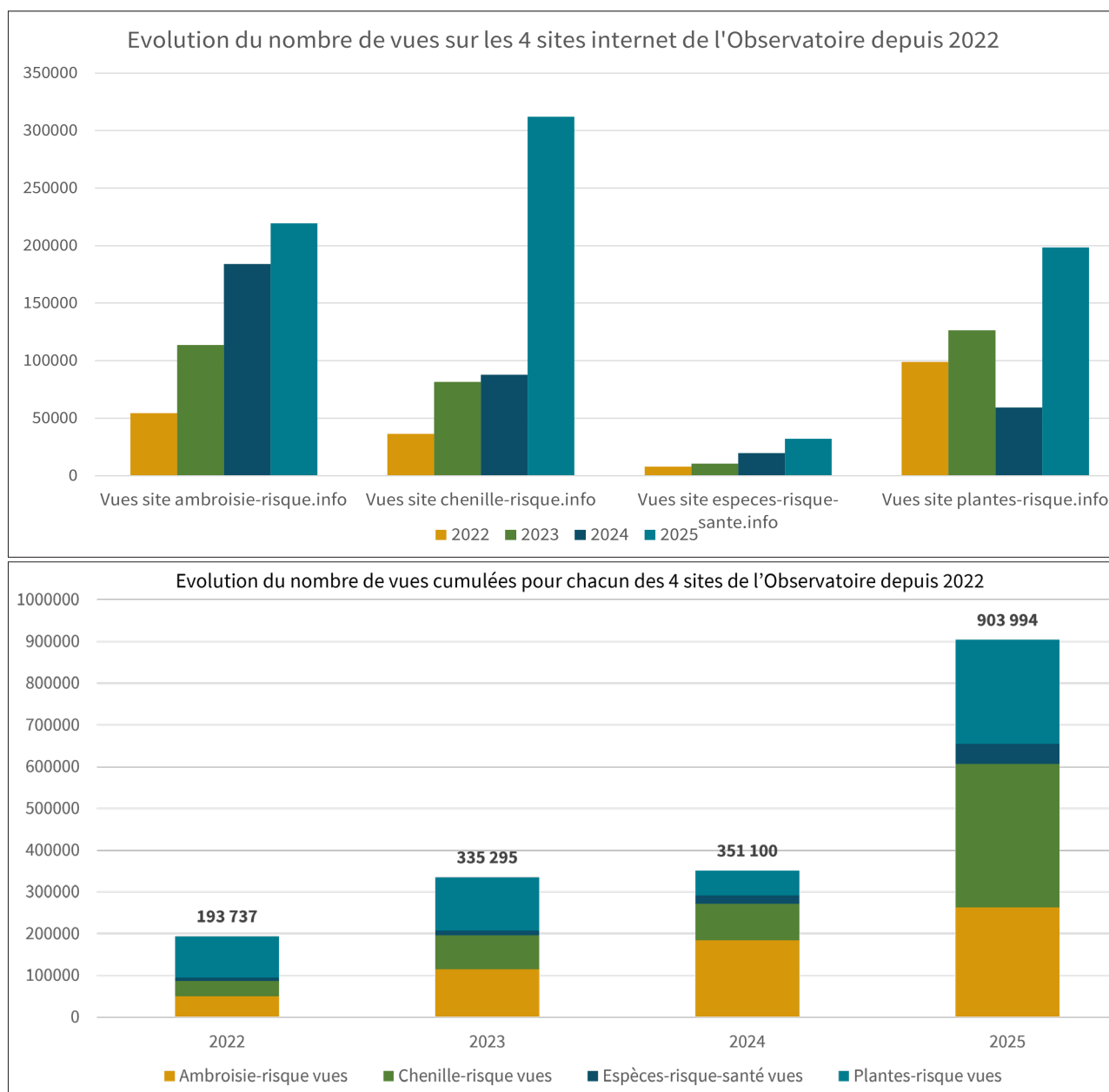
L'écart observé entre l'augmentation du nombre de vues et celle du nombre de visiteurs s'explique par une **évolution significative des comportements de navigation**. À l'échelle de l'ensemble des sites, **les utilisateurs consultent désormais un nombre plus important de pages par session**, avec une hausse d'environ 80 % du nombre moyen de pages visitées par utilisateur.

Cette dynamique résulte du travail structurant mené tout au long de l'année sur l'architecture des sites : clarification des arborescences, amélioration du maillage interne, optimisation des liens entre contenus et meilleure hiérarchisation de l'information. Ces ajustements favorisent des parcours de navigation plus fluides et incitent les visiteurs à approfondir leur consultation.

Par ailleurs, un **travail spécifique d'optimisation pour les moteurs de recherche (SEO : Search Engine Optimization) a été conduit**. Celui-ci repose notamment sur l'adaptation des contenus aux requêtes des utilisateurs (choix des mots-clés, structuration des titres et intertitres, amélioration des métadonnées), la qualité rédactionnelle et l'actualisation régulière des informations. Ces actions **contribuent à améliorer la visibilité des sites dans les résultats de recherche et à renforcer la cohérence entre les attentes des internautes et les contenus proposés**.

L'augmentation du nombre de pages vues traduit ainsi non seulement une meilleure visibilité, mais également un engagement accru des visiteurs dans leur navigation.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Site internet : Nombre de visiteurs et de visites des sites ambrosie-risque.info , chenille-risque.info, especes-risque-sante.info, plantes-risque.info	ambrosie-risque.info : 80 000 visites et 30 000 visiteurs	ambrosie-risque.info : 268 950 visites et 72 880 visiteurs	↗
	chenille-risque.info : 50 000 visites et 30 000 visiteurs	chenille-risque.info : 354 201 visites et 109 778 visiteurs	↗
	plantes-risque.info : 100 000 visites et 40 000 visiteurs	plantes-risque.info : 258 891 visites et 70 068 visiteurs	↗
	especes-risque-sante.info : 8 000 visites et 3 000 visiteurs	especes-risque-sante.info : 53 149 visites et 19 243 visiteurs	↗



CAP'TAIN ALLERGO

Dans le cadre de l'ajustement budgétaire intervenu en 2025, certaines actions à dimension nationale ont dû être adaptées. C'est notamment le cas du **dispositif d'animation en direct par l'Observatoire de Cap'tain Allergo qui a été décidé être arrêté au profit d'une animation par des structures régionales.**

Il est remonté à l'Observatoire que **13** sessions ont été organisées en France et qu'environ **347** personnes ont pu y participer.

Cette évolution n'interrompt pas la dynamique territoriale engagée. Les actions de formation, de sensibilisation et les événements conduits en région continuent d'être suivis et valorisés par l'Observatoire. Les informations issues du terrain font l'objet d'une remontée régulière, permettant de maintenir une vision consolidée de l'activité, d'en mesurer l'impact et d'assurer la continuité de la diffusion des bonnes pratiques.

Projets	Cible 2025	Réalisation
Cap'tain Allergo : Nombre d'événements ou publications participants à la promotion des outils Cap'tain Allergo	10 événements ou publications <i>(Réalisation abandonnée par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	/

DIFFUSION ET CRÉATION DE VIDÉOS

En 2025, l'OEESH a poursuivi le développement et la diffusion de contenus vidéo à vocation scientifique et informative via sa chaîne YouTube. L'ensemble des vidéos disponibles a cumulé plus de 50 000 vues sur l'année, témoignant de l'intérêt porté à ces formats par les différents publics de l'Observatoire.

Six nouvelles vidéos ont été mises en ligne en 2025 : une vidéo consacrée à *Ophraella communa* en France (« *Ophraella communa in France – Let's talk about ambrosia #4* »), ainsi que les cinq interventions issues du webinaire dédié aux chenilles processionnaires.

Par ailleurs, deux formats courts (« *Shorts* ») ont été réalisés autour des chenilles processionnaires. Ces vidéos synthétiques présentent cinq critères clés permettant de reconnaître la processionnaire du pin et la processionnaire du chêne. Leur publication est prévue en 2026, en cohérence avec les périodes saisonnières d'activité de chaque espèce, afin d'optimiser leur portée et leur utilité auprès du grand public et des professionnels.

Cette stratégie éditoriale, combinant formats longs et contenus courts, contribue à prolonger l'impact des actions de sensibilisation et à rendre accessibles, dans la durée, des contenus techniques et scientifiques auprès d'un public élargi.

En 2025, l'OEESH a poursuivi le **développement et la diffusion de contenus vidéo à vocation scientifique et informative** via sa chaîne YouTube. L'ensemble des vidéos disponibles a cumulé plus de **50 000 vues sur l'année**, témoignant de l'intérêt porté à ces formats par les différents publics de l'Observatoire.

Six nouvelles vidéos ont été mises en ligne en 2025 : une vidéo consacrée à *Ophraella communa* en France (« *Ophraella communa in France – Let's talk about ambrosia #4* »), ainsi que les cinq interventions issues du webinaire dédié aux chenilles processionnaires.

Par ailleurs, deux formats courts (« *Shorts* ») ont été réalisés autour des chenilles processionnaires. Ces vidéos synthétiques présentent cinq critères clés permettant de reconnaître la processionnaire du pin et la processionnaire du chêne. Leur publication est prévue en 2026, en cohérence avec les périodes saisonnières d'activité de chaque espèce, afin d'optimiser leur portée et leur utilité auprès du grand public et des professionnels.

Cette stratégie éditoriale, combinant formats longs et contenus courts, contribue à prolonger l'impact des actions de sensibilisation et à rendre accessibles, dans la durée, des contenus techniques et scientifiques auprès d'un public élargi.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Vidéos : Nombre de vues	30 000 vues/an- 25 000 vues/an <i>(Indicateur redimensionné par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	54 652 vues	↗

DOCUMENTATION TECHNIQUE ET DE COMMUNICATION

En 2025, l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine a poursuivi son **travail de production, de mise à jour et de diffusion de ressources techniques et de communication** destinées aux acteurs institutionnels, aux professionnels et au grand public. Ces documents visent à accompagner la surveillance, la gestion et la prévention des espèces à impact sanitaire sur l'ensemble du territoire.

DOCUMENTS MIS A JOUR

Guides d'utilisation de la plateforme de signalement ambroisie :

Mise à jour des trois guides utilisateurs afin d'intégrer les évolutions fonctionnelles de la plateforme et d'harmoniser les pratiques de gestion des signalements par les référents territoriaux.

Cartographies chenilles processionnaires :

Production d'une première cartographie nationale de présence des chenilles processionnaires, élaborée à partir des données issues de la plateforme de signalement et consolidée par des apports partenaires (DSF, INRAE, réseaux FREDON régionaux, etc.). Ce travail constitue une première étape vers une représentation partagée de la distribution de l'espèce ; toutefois, les modalités de représentation cartographique restant en discussion, sa diffusion publique n'est pas encore arrêtée. Un groupe de travail dédié à la cartographie sera mis en place en 2026 afin d'en définir le cadre méthodologique.

Cartographies ambroisie :

Mise à jour des cartographies nationales et régionales afin de suivre l'évolution de la présence de l'ambroisie et d'orienter les actions de surveillance et de gestion.

Cartographie *Ophraella communa* :

Actualisation de la cartographie de répartition de ce prédateur naturel de l'ambroisie à feuilles d'armoise, contribuant au suivi scientifique de sa progression sur le territoire.

Brochure sur les espèces à enjeux pour la santé humaine (EESH) :

Révision de la brochure sur les espèces à enjeux pour la santé humaine afin de mettre à jour les informations réglementaires sur ces espèces.

Vade-mecum sur les moyens légaux d'action dans le domaine des espèces à enjeux pour la santé humaine :

Document en cours de relecture ministérielle visant à clarifier le cadre réglementaire et les leviers juridiques mobilisables par les collectivités et services de l'État.

DOCUMENTS CRÉÉS EN 2025

Charte des bonnes pratiques – opérateurs chenilles processionnaires :

Élaboration d'une charte destinée aux professionnels intervenant dans la gestion des chenilles processionnaires, afin de promouvoir des pratiques sécurisées et respectueuses des enjeux sanitaires et environnementaux.

Pages internet « Ambrosies en milieu agricole » et « Ambroisie trifide : une menace émergente » :

Création de contenus web thématiques visant à informer respectivement les acteurs agricoles sur la gestion des ambrosies et le grand public sur les risques liés à l'émergence de l'ambroisie trifide.

Brochure Ambroisie à épis lisses :

Conception d'un support pédagogique dédié à la reconnaissance et à la gestion de cette espèce encore peu connue du grand public afin d'améliorer sa détection précoce.

Bilan des actions des référents 2024 :

Réalisation d'un bilan fondé sur un questionnaire adressé au réseau de référents territoriaux en 2024, visant à mieux caractériser leur activité (temps consacré aux missions, types d'actions menées, organisation locale).

Brochure Berce du Caucase :

Création d'un support pédagogique dédié à la reconnaissance et à la gestion de cette espèce encore peu connue du grand public afin d'améliorer sa détection précoce.

Fiche équipements de protection individuelle (EPI) – Berce du Caucase :

Réalisation d'une fiche rappelant les mesures de protection indispensables lors des interventions sur

RÉSEAUX SOCIAUX

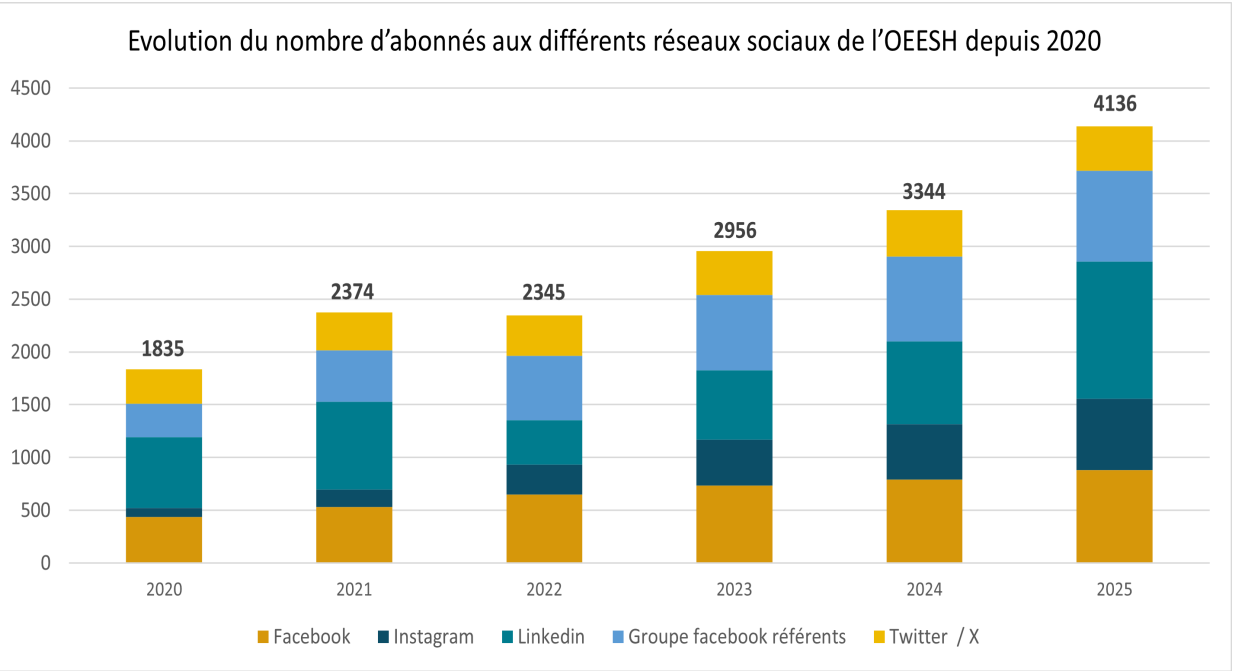
Mis en place dès 2017 par l’Observatoire des Ambroisies, **les réseaux sociaux sont devenus en 2021 ceux de l’OEESH, accompagnant l’élargissement de son périmètre d’action aux espèces à enjeux pour la santé humaine**. Ils constituent aujourd’hui un levier structurant de **diffusion de l’information** et de **valorisation** des travaux menés par l’Observatoire.

En 2025, une stratégie de communication ciblée a été consolidée autour de **trois plateformes prioritaires** – Facebook, LinkedIn et Instagram – correspondant aux canaux les plus utilisés par les publics de l’OEESH. Ce recentrage a permis de renforcer la visibilité des contenus, d’adapter les formats aux usages de chaque réseau et d’améliorer la cohérence globale de la communication.

Les réseaux sociaux permettent de relayer les présentations des espèces suivies dans le cadre de la **veille sanitaire internationale (VSI)**, mettre en lumière les **événements** auxquels participe l’Observatoire, ainsi que **diffuser les articles et ressources** publiés sur les sites internet.

Ils contribuent ainsi à une diffusion élargie de l’information, participent à la sensibilisation vis-à-vis des enjeux santé-environnement et au renforcement de la notoriété de l’OEESH auprès des différents publics.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Réseaux sociaux : Nombre de relations/abonnés sur les réseaux sociaux	450 abonnés Twitter <i>(Indicateur abandonné par suite du redimensionnement du budget 2025)</i> 800 abonnés Facebook (FB) 850 membres du groupe FB référents 800 abonnés LinkedIn 550 abonnés Instagram	424 abonnés Twitter 881 abonnés Facebook 888 membres du groupe FB référents 1306 abonnés LinkedIn 681 abonnés Instagram	↗ ↗ ↗ ↗



PRESSE

En 2025, l’OEESH a renforcé sa présence dans les médias à travers plusieurs campagnes de communication d’envergure, visant à sensibiliser largement aux enjeux sanitaires liés aux espèces à risque.

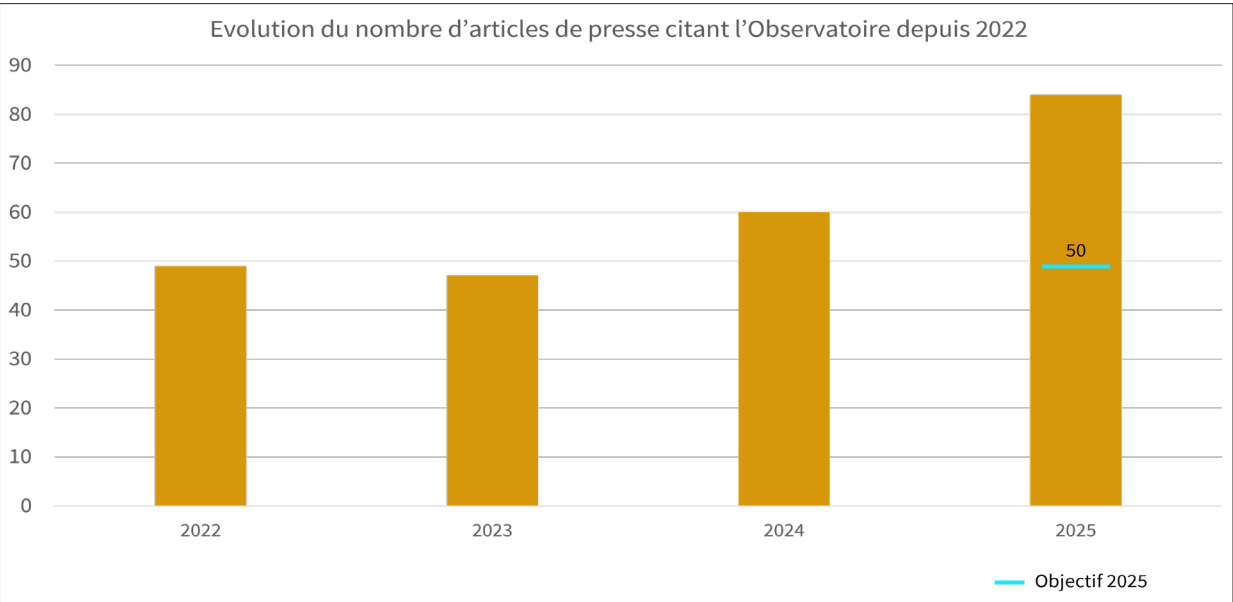
Deux temps forts ont marqué l’année : une première campagne, en février 2025, consacrée au **lancement national de la plateforme de signalement des chenilles processionnaires** et une seconde, en juin 2025, dédiée à l’**ambrosie trifide** et à ses enjeux sanitaires et environnementaux.

En complément de ces actions ciblées, des **communiqués de presse sont diffusés de manière régulière** à l’occasion des temps clés des saisons à risque, notamment lors du démarrage des saisons des ambrosies et des chenilles processionnaires. Cette communication récurrente contribue à inscrire l’OEESH comme un acteur de référence dans l’information et la prévention des risques sanitaires émergents liés aux espèces.

Grâce à cette stratégie de communication proactive, l’Observatoire est régulièrement sollicité par des **médias régionaux et nationaux**, tels que **Ouest-France**, les antennes régionales de **France 3**, **BFM TV**, **France 2** ou **France Inter**. Il intervient également dans des médias spécialisés s’adressant à des **publics professionnels cibles**, notamment Réussir Agriculture, Réussir Grandes Cultures, Maires de France et Maire info.



Ces sollicitations témoignent de la reconnaissance de l’expertise de l’OEESH et de sa capacité à apporter un éclairage fiable et opérationnel sur des enjeux de santé publique et d’environnement.



Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Presse : Nombre d'article de presse dans lesquels les Observatoires sont cités	50 articles	80 articles	↗

JOURNÉES AMBROISIE ET PROCESSIONNAIRES

Journées de lutte contre les ambrosies (15 au 30 juin) :

Comme chaque année, l'OEEESH a assuré la **valorisation et la centralisation des événements organisés** dans le cadre des Journées de lutte contre les ambrosies. Les actions portées par les différents acteurs impliqués (FREDON, collectivités territoriales, CPIE et autres partenaires) ont été recensées sur une page internet dédiée, facilitant leur visibilité à l'échelle nationale et l'accès à l'information pour le public et les relais locaux.

Au **niveau national**, l'Observatoire a également organisé un **concours de nouvelles** consacré à la thématique des ambrosies. Cette initiative originale, visant à diversifier les formats de sensibilisation, a suscité une forte mobilisation avec plus de **40 récits reçus**. Les nouvelles lauréates ont été publiées sur les sites de l'Observatoire, contribuant à renouveler les approches de communication autour de cette problématique.



Journée des chenilles processionnaires (18 mai) :

Dans le cadre de la Journée nationale des chenilles processionnaires, l'OEEESH a organisé, le 19 mai, un **webinaire en collaboration avec l'Anses**, réunissant cinq intervenants issus de structures de référence : **OPIE, Ordre des vétérinaires - Centre anti-poisons vétérinaire, INRAE**, ainsi qu'une **médecin allergologue**. L'événement a été animé par la Direction générale de la santé (DGS), représentée par Bertrand PENSEC.

Le webinaire a rassemblé en moyenne plus de **200 participants** sur les deux heures de diffusion **en direct**, illustrant l'intérêt marqué des acteurs pour cette thématique. Le **replay, diffusé sur demande**, a enregistré près de **400 vues**. Par ailleurs, **chaque intervention** a fait l'objet d'un découpage et d'une diffusion indépendante sur la chaîne YouTube de l'Observatoire, à partir de début 2026, pour un total de plus de **240 vues**. Cette stratégie de diffusion prolongée permet de pérenniser les contenus et d'en élargir l'audience au-delà de l'événement initial.



Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Journées de lutte contre les ambrosies : Nombre d'évènements inscrits Nombre de communes participantes	80 évènements listés 70 communes participantes pour les journées de luttas contre les ambrosies	JDA : 75 évènements 40 nouvelles pour le concours de nouvelles	→
Journées de lutte contre les chenilles processionnaires : Nombre d'évènements inscrits Nombre de communes participantes	Mise en place d'évènements locaux pour la "journée de la chenille processionnaire" 18 mai + conférence	JDCP : conférence webinaire avec l'Anses le 19 mai 200 participants au direct et 640 vues sur le replay et les vidéos de chaque partie	→

INTERVENTIONS DE COMMUNICATION

Cette année, l'OEESH est intervenu **20** fois à l'oral à diverses occasions sur des thématiques liées à l'ambrosie, les chenilles processionnaires ou des thématiques plus globales (One health, EEE ou EESH) et a présenté les thématiques EESH lors du **Salon International de l'Agriculture** (sur le stand de FREDON France) pendant **9 jours** et lors du **Salon des maires et des collectivités territoriales** (sur le stand du ministère chargé de la Santé) pendant **2 demi-journées** (cf. tableau ci-dessous).

Dates	Évènement	Nombre de personnes atteintes
22/02/2025 – 02/03/2025	Salon de l'Agriculture 2025 pendant 9 jours	3500
19/03/2025	GS PNSE4	10
27/03/2025	Présentation plateforme Chenilles processionnaires Acteurs Occitanie	25
16/04/2025	Congrès Francophone d'Allergologie	30
19/05/2025	Intervention PSCP lors du webinaire de la JDCP	200
25/05/2025	Intervention interne à la demande du DSF	10
17/06/2025	Journées d'échange technique EEE	15
26/09/2025 – 27/09/2025	Salon des maires ruraux	100
25/11/2025	Salon des maires	30
21/11/2025 et 28/11/2025	Présentation du réseau de surveillance EESH durant 4 réunions BSV-JEVI	50
TOTAL		3970

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
<u>Interventions de communication :</u> Nombre de communication(s) orale(s) lors de colloques, stands, réunions, conférences	15 communications orales dont : • participation au salon de l'Agriculture, • participation au salon des maires, • événement de promotion du vademecum juridique. <i>(Réalisation abandonnée par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	Une vingtaine de communications orales : • Salon International de l'Agriculture pendant 9 jours, 3500 pers. • Congrès Francophone d'Allergologie, 30 pers. • Journées d'échanges techniques EEE, 15 pers. • Intervention interne à la demande du DSF, 10 pers. • GS PNSE4, 10 pers. • Présentation des outils de l'Observatoire aux relais départementaux Occitanie, 25 pers. • Webinaire lors de la JDCP avec l'Anses : intervention PSCP, 19 mai 200 pers. • Salon des maires ruraux pendant 2 jours, 100 pers. • Salon des maires pendant 1/2 journée, 30 pers. • Présentation du réseau de surveillance EESH dans 4 réunions BSV JEVI, 50 pers. • Pas d'événement de promotion du vademecum car toujours en relecture.	↗

FORMATIONS DES ACTEURS CONCERNÉS

La stratégie de formation repose sur une logique de déploiement territorial, au plus près des besoins opérationnels exprimés localement. Les actions sont ainsi principalement portées à l'échelle régionale, permettant une adaptation fine aux enjeux spécifiques rencontrés sur le terrain.

L'Observatoire assure un appui scientifique et technique structurant lorsque cela est nécessaire, notamment **pour l'actualisation des contenus et la mise à jour des supports pédagogiques**, en particulier ceux relatifs aux plateformes de signalement des chenilles processionnaires (PSCP) et des ambrosies (PSA). Cette organisation garantit l'homogénéité, la fiabilité et la cohérence nationale des messages diffusés, tout en conservant une forte réactivité territoriale.

Dans ce cadre, aucune session nationale centralisée n'a été mobilisée en 2025, les besoins identifiés ayant été couverts par la dynamique régionale. Les données relatives aux formations conduites en région font l'objet d'une collecte structurée et d'un suivi consolidé au niveau national. Cette remontée d'informations permet d'objectiver la montée en compétence des acteurs et d'alimenter l'évaluation globale de l'action menée.

Projets	Cible 2025	Réalisation
<u>Formations (générales, spécifiques, webinaire, etc.) :</u> Nombre de formation(s) donnée(s) Nombre de personnes formées	En fonction des demandes ou en remplacement des acteurs locaux Resolliciter Résolia pour formation ambrosie des conseillers agricoles Favoriser l'information auprès des lycées agricole (A.trifide notamment) <i>(Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	/

CONCEPTION DE FORMATIONS

FREDON France a été certifiée « Qualiopi » en fin d'année 2021 : cette distinction permet d'attester de la qualité des formations proposées par la structure. Pour cela, une trame de déroulé des formations et des documents qui l'accompagnent doit être suivie.

Cette année, **les formations « chenilles processionnaire » et « ambroisie » pour les coordinateurs ont été mis à jour. La formation « Utilisation de la PSCP » a été créée.**

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
<u>Formations adaptées au référentiel Qualiopi :</u> Nombre de supports développés/actualisés	/	Création d'un support de formation PSCP - référents	↗

2 COOPÉRATION

**FAVORISER LES ACTIONS
DE COORDINATION ET
COLLABORER SUR DES
PROJETS**



CRÉATION ET MISE A DISPOSITION D'OUTILS FAVORISANT L'ORGANISATION TERRITORIALE

Des boîtes à outils pour les référents ambroisie et chenilles processionnaires sont disponibles sur les sites internet correspondants. Ces boîtes à outils sont régulièrement mises à jour, notamment par l'ajout des nouveaux outils créés pour et mis à la disposition des référents. Des **formations pour les référents territoriaux** créées par l'Observatoire sont mises en ligne et disponibles pour les coordinateurs régionaux.

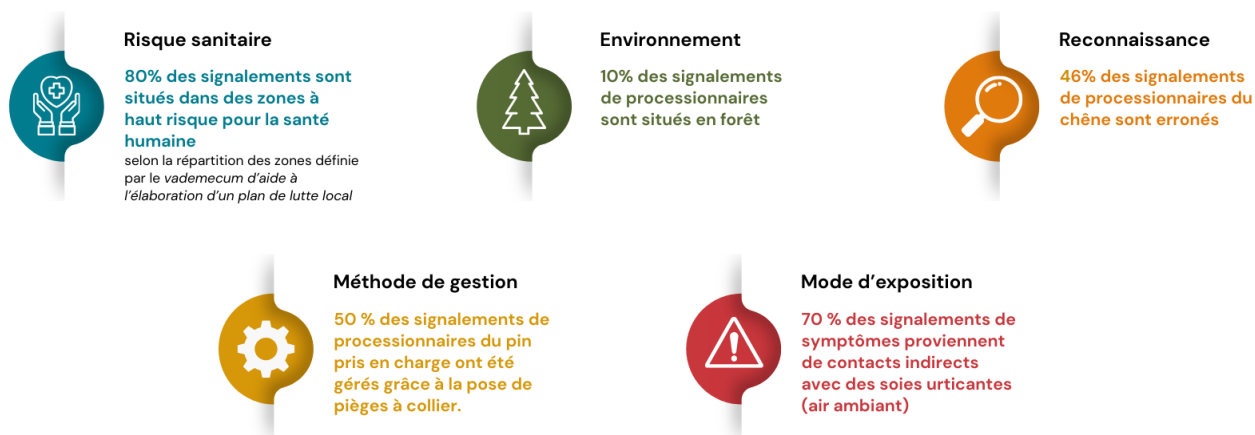
L'OA anime une **page Facebook spécifique pour les référents territoriaux ambroisie** qui regroupe actuellement **888** membres : « Groupe d'échange référents ambroisie France ». Ce groupe a été mis en place afin de favoriser la dynamique de réseau.

Le **Vademecum d'aide à l'élaboration de plans locaux d'actions** concernant la gestion du risque « **ambrosies** » a été remis à jour cette année.

Le **Vademecum d'aide à l'élaboration de plans locaux d'actions** concernant la gestion du risque « **chenilles processionnaires** » publié en 2023 n'a pas été réactualisé cette année car le comité technique ne l'a pas jugé utile. Il préconise la déclinaison locale de la stratégie nationale imaginée sur les mêmes principes que la stratégie ambroisie, notamment la **création d'un réseau de référents chenilles processionnaires**.

Dans le but de **lancer le développement du réseau de référents chenilles processionnaire**, l'OEESH a affiché clairement la volonté nationale de **faire évoluer le réseau de référents ambroisie en référents multi-espèces lors du comité technique de l'Observatoire des EESH**. Il a invité les ARS à initier dès à présent les réflexions pour mettre en place les stratégies souhaitées dans leurs régions et a rappelé les différents outils à leur disposition (formations, document de communication, plateforme, etc.)

La plateforme nationale de signalement des chenilles processionnaires a été développée à l'initiative du comité technique de l'Observatoire des chenilles processionnaires. Son déploiement à l'échelle nationale est intervenu en février 2025. **Pour sa première année de déploiement** à l'échelle nationale, la plateforme de signalement des chenilles processionnaires a **enregistré plus de 4 000 signalements** gérés par un réseau de près de 200 référents territoriaux.



Dans le cadre de sa convention pluriannuelle avec la Direction générale de la santé (DGS), FREDON France assure des **missions relatives aux plateformes nationales de signalement** opérées par Atlasanté. Ces missions comprennent notamment l'animation des groupes de travail techniques, ainsi que la production et la mise à jour des supports de formation et des guides utilisateurs.

Pour l'année 2025, la DGS a financé des actions spécifiques concernant la **plateforme de signalement des chenilles processionnaires** (PSCP), incluant la gestion des inscriptions des référents territoriaux, l'assistance aux utilisateurs & la formation à l'utilisation de la plateforme (voir annexe 6).

Par ailleurs, à la suite de la dissolution du Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) en 2025 et afin d'assurer la continuité du fonctionnement et de l'accompagnement de la **plateforme de signalement de l'ambroisie**, les Agences régionales de santé (ARS) d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Bourgogne-Franche-Comté et d'Occitanie ont confié à FREDON France des missions complémentaires. Celles-ci ont porté sur la gestion des inscriptions des référents territoriaux, l'assistance aux utilisateurs, la formation à l'utilisation de la plateforme, la fiabilisation de l'annuaire ainsi que la production de tutoriels vidéo (voir annexe 7).

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
<u>Création et mise à disposition d'outils favorisant l'organisation territoriale</u>	Mettre à jour la boîte à outils référents ambroisie	Mettre à jour la boîte à outils référents ambroisie	→
	Mettre à jour la boîte à outils référents chenilles processionnaires	Mettre à jour la boîte à outils référents chenilles processionnaires	→
	Mettre à jour le vademecum ambroisie	Mettre à jour le vademecum ambroisie	→
	Mettre à jour le vademecum chenilles	Mettre à jour le vademecum chenilles	→
	Développer le réseau de référents chenilles processionnaires	Développer le réseau de référents chenilles processionnaires	→
	Déployer nationalement un système de signalement et gestion des chenilles processionnaires	Déployer nationalement un système de signalement et gestion des chenilles processionnaires	→

ORGANISER LE LIEN AVEC LES MAIRIES

En 2025, l'OEESH a renforcé ses actions de communication et de mise en relation à destination des **collectivités territoriales**, et en particulier des élus locaux, acteurs clés de la prévention et de la gestion des risques sanitaires liés aux espèces à enjeux pour la santé humaine.

L'Observatoire a ainsi pu s'adresser directement au public cible des maires à plusieurs occasions, notamment lors de deux rendez-vous majeurs : le **Congrès des maires ruraux de France**, en septembre, et le **Salon des maires et des collectivités locales**, en novembre, sur le stand du ministère en charge de la santé. Ces temps d'échange ont permis de rencontrer de nombreux élus, de dialoguer sur leurs problématiques locales et de présenter les dispositifs, outils et ressources portés par l'OEESH en appui à l'action des collectivités.



En parallèle, la stratégie de relations presse a été élargie aux **médias spécialisés à destination des élus et des collectivités**, avec l'intégration des titres « *maire.info* », « *Maires de France* » et « *La Gazette des communes* » à la liste des destinataires des communiqués de presse. Cette démarche ciblée a permis la publication de deux articles consacrés à la thématique de l'ambroisie, renforçant la visibilité des enjeux portés par l'Observatoire auprès des décideurs locaux et de leurs réseaux professionnels.

Enfin, une rencontre avec le directeur de l'**Association des maires ruraux de France** (AMRF) a eu lieu en début d'année 2026. Cet échange a permis d'initier une réflexion commune sur les thématiques prioritaires

pour les élus locaux, notamment dans la perspective des prochaines élections municipales, et d'envisager des modalités de collaboration et de participation à différents événements organisés par l'association.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Organiser le lien avec les mairies	Poursuivre les échanges et la communication avec le RFVS. Participer au salon des maires. Rechercher des structures-relai de l'information (associations de maire, enquête parlementaire, réunions territoriales INET, etc.) <i>(Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	Ajout des contacts des journalistes de maires.info - proposition d'articles Congrès des Maires Ruraux de France pendant 2 jours Salon des maires et des collectivités locales 1/2 journée sur le stand du ministère en charge de la santé	→ → →

RELAIS DES MESSAGES PORTES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTE

Dans le cadre de sa mission d'appui à la politique nationale de prévention, **l'Observatoire assure un rôle actif de relais et de diffusion des messages portés par la Direction générale de la santé.**

L'objectif est double : **garantir une diffusion cohérente et scientifiquement fondée** de l'information relative aux espèces à impacts sanitaires, et **assurer une appropriation effective des dispositifs** nationaux par les acteurs territoriaux. Cette stratégie de communication et de valorisation contribue à renforcer la visibilité de l'action publique et à soutenir le déploiement opérationnel des outils mis à disposition.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Relais des messages portés par la Direction Générale de la Santé	Communiquer davantage sur l'utilité et l'importance des plateformes de signalement Accompagner la mise en place des actions découlant de l'arrêté du 4 septembre 2020 Proposer des améliorations de la réglementation du code de la santé publique concernant les EESH en lien avec le travail réalisé sur le vademecum juridique Poursuivre le plaidoyer pour la prise en compte de l'Ambrosie trifide par le ministère de l'agriculture <i>(Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	Page spécifique sur chenilles risque Page spécifique sur ambrosie risque Communication sur la plateforme (site, RS) Prise de contact avec la presse pour le déploiement de la PSCP 2 formations à l'utilisation de la PSCP (relais départementaux Occitanie, CT EESH - ARS et coordinateurs régionaux). Présentation de la plateforme au GS PNSE4 Présentation de la PSCP au webinaire JCP avec l'Anses Présentation des plateformes lors des 4 réunions DGAL BSV JEVI Présentation des plateformes auprès de l'ARS NA	→ →

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX PROJETS DE PARTENARIAT

En 2025, l'OEESH a poursuivi et consolidé plusieurs partenariats visant à renforcer la diffusion des messages de prévention auprès de publics professionnels et associatifs ciblés.

L'Observatoire a notamment continué à transmettre des alertes types à la **Mutualité sociale agricole (MSA)**, en vue de leur diffusion auprès des assurés concernés. Cette collaboration permet de relayer des informations sanitaires adaptées aux contextes professionnels agricoles et ruraux, en appui des actions de prévention existantes.



santé
famille
retraite
services

Par ailleurs, le partenariat engagé avec les **Scouts et Guides de France**, dans le cadre du projet CLAMEURS mené sur deux ans, a été approfondi. Il a donné lieu à la création de fiches spécifiques consacrées à l'ambroisie, mises en ligne sur leur site internet, ainsi qu'à l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques destinée à encadrer la gestion de l'ambroisie par les groupes scouts lors de leurs activités. Ces outils visent à sensibiliser un public jeune et encadrant aux enjeux sanitaires liés à cette espèce et à promouvoir des pratiques responsables. À ce stade, aucune sollicitation de FREDON par des camps scouts pour la mise en œuvre opérationnelle de ces actions n'a été recensée, mais les supports produits constituent une base mobilisable pour de futures initiatives.



SCOUTS
GUIDES
DE FRANCE

L'OEESH maintient également des liens étroits avec le **réseau vétérinaire**, notamment à travers la participation de deux membres de son comité technique : l'un en tant que conseiller de l'Ordre national des vétérinaires, l'autre en tant que vétérinaire toxicologue expert au sein d'un centre antipoison vétérinaire. Cette expertise contribue à renforcer l'approche interdisciplinaire de l'Observatoire sur les enjeux de santé animale liés aux espèces à risque.



ORDRE NATIONAL DES
vétérinaires

Un projet de webinaire à destination du public vétérinaire, envisagé pour 2025, n'a pas pu encore être mis en œuvre. L'OEESH demeure toutefois pleinement mobilisé et disponible pour contribuer à ce type d'action de sensibilisation dès que les conditions seront réunies.

Enfin, un partenariat est en cours de structuration avec **PanneauPocket**, application mobile d'information et d'alerte utilisée par plus de 13 000 collectivités en France. Dans ce cadre, FREDON France, en tant que partenaire de cœur de PanneauPocket, contribuera à l'élaboration et à la diffusion de contenus dédiés aux espèces à enjeux pour la santé humaine, adaptés au calendrier des risques sanitaires.



Ces messages auront vocation à être intégrés à la newsletter de PanneauPocket à destination des maires, diffusée auprès de près de 30 000 destinataires, ainsi qu'à être relayés via l'application auprès du grand public. Ce partenariat vise à renforcer la prévention et l'information de proximité sur les enjeux santé-environnement, en s'appuyant sur un outil déjà largement utilisé par les collectivités et reconnu pour son efficacité en matière de communication locale.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Mise en place de nouveaux projets de partenariat : Description sommaire du/des projet(s) et partenaires	CCMSA - transmettre des alertes types	Poursuite des collaborations en cours :	→
	Scouts et guides de France - développement de Cap'tain Allergo + sessions arrachage	CCMSA : envoi et partage des alertes types sur les espèces à enjeux pour la santé humaine	→
	Platform.garden - échanges de données	Scouts : mise en place de fiches ambrosies sur leur site et création d'une charte de prise en main des groupes scouts	→
	PlantNet signalement d'espèces d'intérêt	PlantNet : ouverture d'un espace de monitoring sur <i>A. trifida</i> et <i>A. psilostachya</i>	→
	TelaBotanica - signalement d'espèces d'intérêt	TelaBotanica : pas de renouvellement de la convention mais mission flore réalisée	→
	Vétérinaire - mener des campagnes de prévention	Platform.garden - échanges de données réalisés	→
	LPO - graines pour oiseaux	INPN : ouverture d'un espace de monitoring sur Determinobs permettant à l'Observatoire de valider ou invalider les observations d'ambrosies et de processionnaires s	→
	Résolia - mise en place de formation	Vétérinaires : webinaire reporté à une date ultérieure	→
	Eduscol - communication sur Cap'tain Allergo	Nouveaux partenaires :	
	<i>(Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	Panneau Pocket : messages types à partager sur leur plateforme à leurs abonnés.	↗

COMITÉ TECHNIQUE ET COMITÉ DE PILOTAGE

L'OEESH réunit, à plusieurs reprises au cours de l'année, les différents acteurs et parties prenantes sur les thématiques ambrosie et chenilles processionnaires, au travers du **Comité de pilotage (COPIL)** et des **Comités techniques (CT)**.

Comité de pilotage (COPIL)

Le Comité de pilotage de l'OEESH s'est réuni en décembre 2025, en présentiel au ministère chargé de la Santé et en ligne. Il regroupe des représentants des ministères chargés de la Santé, de l'Agriculture, de l'Environnement, des Transports et des Collectivités territoriales, des Agences régionales de santé (ARS), de l'ANSES, de l'OFB ainsi que les présidents des comités techniques. Sa mission principale est de définir les objectifs généraux auxquels concourent les actions de l'Observatoire, en cohérence avec FREDON France.

Cette réunion a été l'occasion de faire le point en interministériel sur les moments forts de l'année, d'analyser les éléments clés du programme d'actions et l'évolution des indicateurs, ainsi que d'échanger sur des thématiques présentées par les participants.

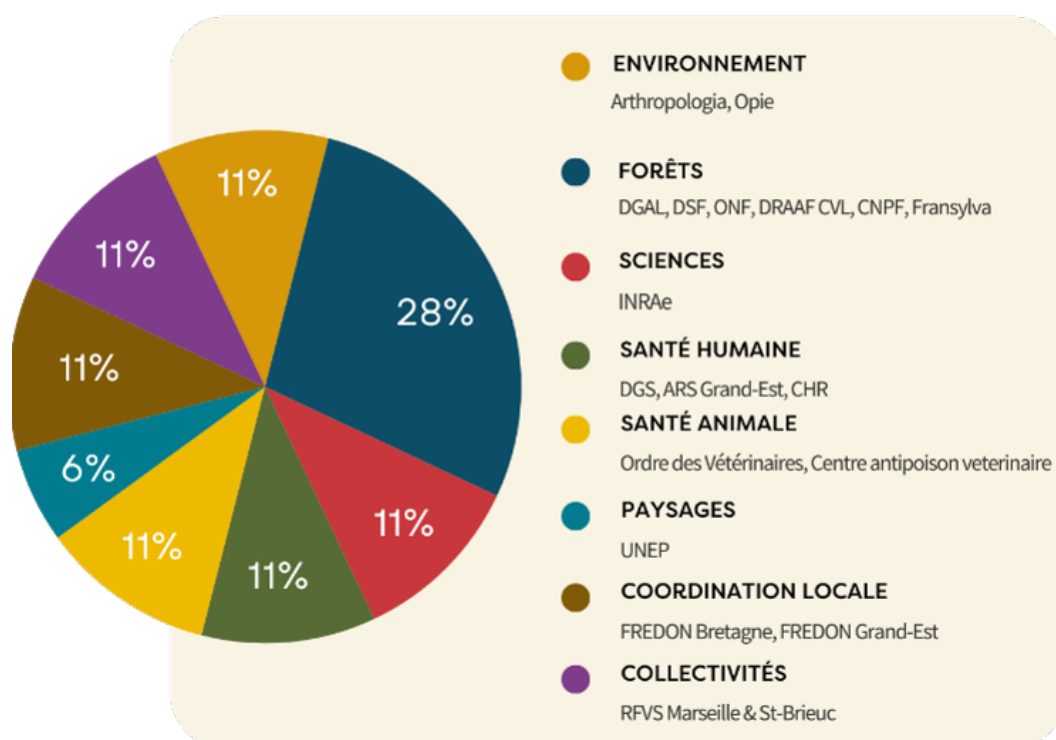
Comités techniques (CT)

Les Comités techniques de l'Observatoire des Ambrosies et de l'Observatoire des Chenilles Processionnaires **sont présidés respectivement par Hervé BERTRAND depuis 2024 et Barbara DEKEYSER depuis 2021**. Leur rôle consiste à conseiller la cellule opérationnelle, proposer un programme de travail et définir les conditions de mise en œuvre des missions confiées aux observatoires. Les compositions détaillées de ces comités sont présentées en Annexe 1 et 2.

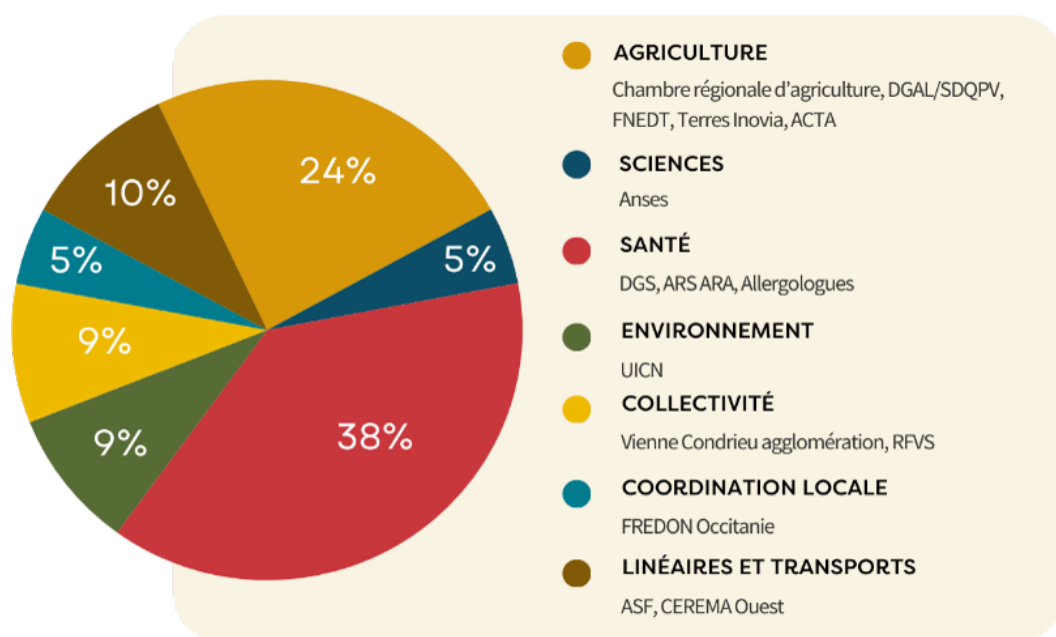
En 2025, les CT ont évolué afin de renforcer la participation active de leurs présidents dans la préparation et la conception de chaque réunion. Le déroulé des réunions a été repensé pour insuffler une nouvelle dynamique : elles combinent désormais la réflexion autour du projet de programme d'action, le bilan des actions clés de l'année, le partage de retours d'expérience régionaux et des interventions techniques spécialisées. Cette organisation favorise la convergence des expertises, la pertinence des propositions et la qualité des décisions opérationnelles.

Le Comité technique de l'OEEH réunit l'ensemble des duos FREDON/ARS régionales et constitue un espace d'échange sur les actions nationales et régionales menées par le réseau FREDON concernant les espèces à enjeux pour la santé humaine. Il permet de partager les expériences territoriales, d'identifier les bonnes pratiques et de renforcer la coordination entre les différents acteurs du réseau.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Organisation des Comités Techniques et participation au Comité de Pilotage : Nombre de réunions	6 CT et 1 COPIL	6 CT et 1 COPIL réalisés	→



Constitution du CT OCP représenté en fonction des domaines d'activité de chacun des membres.



Constitution du CT OA représenté en fonction des domaines d'activité de chacun des membres.

ANIMATION DES GROUPES DE TRAVAIL DES PLATEFORMES DE SIGNALEMENT AMBROISIES ET CHENILLES PROCESSIONNAIRES

L'OA est l'animateur du groupe de travail technique de la plateforme de signalement ambroisie (PSA) depuis sa création en 2019 et du groupe de travail de la plateforme de signalement chenilles processionnaires (PSCP) depuis 2023. Ces groupes réunissent les différentes ARS volontaires, Atlasanté, le RNSA (pour la PSA) ainsi que FREDON France.

En 2025, l'OA a organisé et animé cinq groupes de travail PSA et quatre groupes de travail PSCP.

Par ailleurs, quatre réunions initialement intitulées « **clubs utilisateurs** » ont été organisées afin de mieux identifier les besoins opérationnels. Cette instance a été renommée en cours d'année « **GT PSA/PSCP – Coordinateurs** ». L'Observatoire s'appuie en effet sur les coordinateurs régionaux, en contact direct avec les référents, pour centraliser et faire remonter les difficultés rencontrées, les besoins d'évolution et les propositions d'amélioration des plateformes.

Enfin, une évolution organisationnelle est prévue pour la fin d'année 2025 et pour 2026 : les groupes de travail PSA et PSCP associant Atlasanté seront fusionnés au sein d'un **GT commun « PSA/PSCP – Atlasanté »**. Cette rationalisation tient au fait que les problématiques techniques sont désormais largement communes aux deux plateformes et que les acteurs mobilisés sont identiques, notamment depuis l'arrêt de l'intervention du RNSA.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Animation des groupes de travail des Plateformes de Signalement Ambroisies et Chenilles Processionnaires : Nombre de réunions organisées	15 8 réunions, dont animation création des clubs utilisateurs des plateformes <i>(Indicateur redimensionné par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	13 GT Plateforme : 2 PSA 2 PSCP 3 PSA PSCP 1 Club utilisateur PSCP 1 Club utilisateur PSA 4 Club utilisateur PSA PSCP	

GROUPES DE TRAVAIL

L'OA anime ou **participe à plusieurs groupes de travail, aux échelles nationale et internationale**, contribuant à la coordination des acteurs, au partage d'expertise et à l'élaboration de stratégies communes.

En 2025, l'OA a ainsi été impliqué dans les instances suivantes :

- **REST EEE** (Réseau d'experts scientifiques et techniques sur les EEE) – 2 participations,
- **SNEEE** (groupe de travail sur la Stratégie nationale relative aux EEE) – 1 participation,
- **IRS Committee** (International Ragweed Society) – 4 réunions,
- **GT « Une seule santé » du PNSE4** – 3 réunions du groupe de suivi et 1 réunion du sous-groupe « indicateur »,
- **GT « espèces à enjeux »** du Réseau Français des Villes Santé – aucune réunion cette année,
- **GT EESH interne FREDON** pour l'animation du groupe de travail des coordinateurs – 2 réunions,
- **GT PSA et PSCP ainsi que GT PSA/PSCP** – Coordinateurs pour l'animation des plateformes de signalement – 13 réunions,
- **GT Ambroisie trifide** – 2 réunions.

En complément de ces instances pérennes, l'OA anime ponctuellement des groupes de travail temporaires sur des thématiques ciblées. En 2025, deux réunions ont ainsi été consacrées à l'élaboration d'une « *Charte des bonnes pratiques de gestion des chenilles processionnaires* ».

Par ailleurs, certaines évolutions organisationnelles sont à noter. L'OA ne participe plus au groupe de travail relatif au rapport « *Pollens et moisissures* », à la suite de l'arrêt du RNSA. De même, le groupe de travail « *Graines et semences* », initialement prévu dans les missions, n'a pas pu être animé en 2025, cette action ayant été retirée du périmètre en raison d'une réduction budgétaire en 2025.

L'ensemble de ces participations et animations illustre le rôle structurant de l'OA dans la coordination des acteurs, la circulation de l'information et l'évolution des stratégies de surveillance et de gestion des espèces à enjeux sanitaires et environnementaux.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Groupe de travail : Thématique travaillée	Participer au REST EEE Participer au comité de suivi de la SNEEE GS EEE Participer à l'IRS committee Participer au GT PNSE4 «une seule santé» Animer le GT «Plateforme Chenilles processionnaires» et «PSA» et les clubs utilisateurs de ces plateformes pour amélioration continue de l'outil Animer le GT «Ambroisie trifide» Animer le GT «EESH des FREDON» Animer le GT «Rapport pollens et moisissures» sous réserve de l'enquête IGAS et IGEDD Animer le GT «Graines et semences» <i>(Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	Participer au REST EEE Participer au comité de suivi de la SNEEE Participer à l'IRS committee (4 réunions) Participer au GT PNSE4 «une seule santé» Animer le GT «EESH des FREDON» Animer le GT «Plateforme Chenilles processionnaires» et «PSA» et les clubs utilisateurs de ces plateformes pour amélioration continue de l'outil Animer le GT «Ambroisie trifide» 2 réunions 2 GT « Charte des bonnes pratiques »	→

3 ANTICIPATION

**OBSERVER, INNOVER
ET VEILLER (PROGRÈS
SCIENTIFIQUES ET ACTUALITÉS)**



OBSERVER : INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE D’ACTION GLOBALE

Indicateurs de mise en œuvre de la réglementation ambroisie au niveau national :

Dans le cadre de sa mission d’observation des dynamiques territoriales, l’OA a pu relever que **82** arrêtés préfectoraux ambroisie étaient à jour en 2025, parfois accompagnés d’un plan de lutte pour **41** d’entre eux.

Il existe **7** comités ambroisie régionaux. **2** régions fonctionnent avec des GT par thématiques (grand linéaire, agriculture, etc.).

12 coordinateurs régionaux ambroisie délégataires des ARS sont identifiés : la liste a été mise en ligne sur l’adresse : <https://ambroisie-risque.info/contact/>. Par ailleurs, **une trentaine** de coordinateurs départementaux ou supra-départementaux sont également identifiés.

Il est remonté à l’OA qu’environ **1293** personnes ont été formées (contre 1300 l’année dernière) lors d’une des **162** sessions de formations organisées (contre 130 l’année dernière). En 2025, **737 nouveaux référents** (contre 732 en 2024) se sont inscrits. L’annuaire Atlasanté comptait **7463 référents** auxquels s’ajoutent environ **4500 sentinelles** (non-inscrits sur la plateforme mais capables de surveiller l’ambroisie).

Indicateurs de mise en œuvre de la réglementation chenille processionnaire au niveau national :

Dans le cadre de sa mission d’observation des dynamiques territoriales, l’OCP a pu relever que **19 arrêtés préfectoraux chenilles processionnaires sont en cours** en 2024. Ils sont recensés sur la page dédiée : <https://chenille-risque.info/reglementation/#les-arretes-prefectoraux-par-departement>.

8 ARS ont missionné FREDON sur des thématiques liées aux processionnaires.

Projets	Cible 202 5	Réalisation	Tendance
Indicateurs de mise en œuvre de la réglementation ambroisie au niveau national : Inventaires du nombre de : - comités départementaux, - arrêtés préfectoraux - plans de luttes départementaux - coordinateurs départementaux ou régionaux - référents territoriaux - référents formés par an - sessions de formations organisées par an - personnes ayant reçu ces formations - sessions de Cap'tain Allergo organisées en France - enfants participants au sessions Cap'tain Allergo en France Indicateurs de mise en œuvre de la réglementation chenille processionnaire au niveau national : - arrêtés préfectoraux - coordinateurs départementaux ou régionaux (missions financées par ARS)	Mettre à jour les inventaires Réaliser une enquête sur les actions des référents ambroisie (indicateurs d'efficacité qualitatif et quantitatif dans le but de mesurer la dynamique sur le territoire)	Indicateurs de mise en œuvre de la réglementation ambroisie au niveau national : - environ 7 COPIL au niveau régional + 2 régions qui fonctionnent avec des groupes de travail par milieu, 82 arrêtés préfectoraux 41 plans de luttes départementaux 12 structures coordinatrices au niveau régional 7437 référents territoriaux - plus de 720 référents formés par an 162 sessions de formations organisées par an - plus de 1293 personnes ayant reçu ces formations 13 sessions de Cap'tain Allergo organisées en France - environ 347 enfants participants au sessions Cap'tain Allergo en France Indicateurs de mise en œuvre de la réglementation chenille processionnaire au niveau national : 20 arrêtés préfectoraux 8 coordinateurs départementaux ou régionaux (missions financées par ARS)	→

OBSERVER : SITUATION DES ESPÈCES CONCERNÉES

Indicateurs de la situation des espèces d'ambrosies réglementées :

3 nouvelles cartes des observations des Ambrosies à feuilles d'armoise et trifide et à épis lisses en France ont été créées utilisant les données validées de la plateforme « signalement ambrosie », les données transmises par le réseau des Conservatoires Botaniques Nationaux et les données provenant de divers partenaires (FREDON, CPIE, collectivités, etc.). De même, **13 cartes régionales Ambrosie à feuilles d'armoise ont été créées**. Les cartes ont été mises en ligne sur le site ambrosie-risque.info.

Les zones 1, 2 et 3 ont été mises à jour en fonction des signalements et la carte concernée a été réactualisée en conséquence dans le Vademecum d'aide à l'élaboration de plan local d'actions. **Ainsi, 40 départements sont en zone 1 infestée, 27 en zone 2 front de colonisation et 29 en zone 3 pas ou peu infestée**. Environ **7139** communes ont été signalées avec au moins une observation d'ambrosie.

Indicateurs de la situation des chenilles processionnaires réglementées :

2 cartes des observations par département des chenilles processionnaires du pin et du chêne ont été réalisées en utilisant les données de la plateforme de signalement des chenilles processionnaires d'Atlasanté, l'Inrae, du DSF et du réseau FREDON France. Selon ces données, **85 départements sont concernés par la présence de la processionnaire du pin et 69 par la processionnaire de chêne depuis 2021**.

Indicateurs de la situation des *Ophraella communa* :

Une carte des observations validées de la présence entre 2023 et 2025 a été créée et actualisée.

Projets	Cible 2026	Réalisation	Tendance
<u>Indicateurs de la situation des espèces d'ambrosies réglementées :</u> Nombre de communes signalées Nombre de communes touchées par département	Actualiser la cartographie ambrosie Actualiser les zones 1,2 et 3 en fonction des signalements ambrosie	<u>Indicateurs de la situation des espèces d'ambrosies réglementées :</u> - Actualisation de la cartographie ambrosie (3 cartos nationales pour les 3 espèces + cartographie nationale sur 3 ans (demande CT) + régions pour <i>Ambrosia artemisiifolia</i>) - Actualisation des zones 1,2 et 3 en fonction des signalements ambrosie et mise à jour du Vademecum 40 départements sont en zone 1 infestée, 27 en zone 2 front de colonisation et 29 en zone 3 pas ou peu infestée - Environ 6500 communes ont été signalées avec au moins une observation d'ambrosie.	→
<u>Indicateurs de la situation des chenilles processionnaires réglementées :</u> Nombre de départements concernés	Actualiser la cartographie chenilles Actualiser la cartographie des localisations connues d' <i>Ophraella communa</i>	<u>Indicateurs de la situation des chenilles processionnaires règlementées :</u> 2 cartographies réalisées - Actualisation de la cartographie chenilles. 87 départements sont concernés par la présence de la PP et 81 par la PC. Actualisations réalisées des cartographies des localisations connues d' <i>Ophraella communa</i> , des ambrosies et chenilles processionnaires.	

OBSERVER : RECHERCHE DES AXES D'AMÉLIORATION SUR LA STRATÉGIE GLOBALE

Alimentation animale

L'OA a collaboré avec l'émission « **Sur le front** » (groupe France Télévision) sur la thématique de la présence de graines d'ambrosie dans l'alimentation animale, notamment dans les mélanges destinés aux oiseaux. Le reportage, diffusé en 2025, met en lumière le caractère possible et relativement fréquent de cette contamination, ainsi que ses implications sanitaires et environnementales. Cette participation s'inscrit dans une démarche de sensibilisation large, visant à mieux faire connaître cette voie de dissémination auprès du grand public et des professionnels.

Mise en place du réseau de surveillance EESH - Chenilles processionnaires

En 2025, l'OA a accompagné la **structuration du réseau de surveillance EESH concernant les chenilles processionnaires**. Ce travail s'est notamment traduit par des prises de contact avec les ARS et les coordinateurs régionaux afin de préciser l'organisation territoriale du dispositif, clarifier les rôles de chacun et structurer les circuits de remontée d'information. Des actions de communication ont également été engagées pour présenter le cadre du réseau et ses objectifs.

Cet accompagnement contribue à consolider l'organisation nationale du dispositif et à en renforcer la cohérence opérationnelle.

Gestion des déchets associés à la lutte contre les chenilles de processionnaires

En 2025, l'OCP a engagé un **travail exploratoire sur la gestion des déchets issus des opérations de lutte contre les chenilles processionnaires**. À cette fin, un questionnaire a été diffusé auprès des professionnels concernés, notamment avec le relais de plusieurs partenaires nationaux tels que l'UNEP, l'IUCN et dans la lettre de l'Observatoire. **Cette enquête a recueilli près de 230 réponses**, permettant de documenter les pratiques existantes, les contraintes rencontrées sur le terrain et les besoins d'accompagnement exprimés par les acteurs. **Les résultats feront l'objet, en 2026, d'une synthèse**. Ils serviront également de base à la mise en place d'un groupe de travail dédié, chargé d'élaborer un document de gestion des déchets visant à harmoniser et sécuriser les pratiques professionnelles.

Stratégie Ambrosie trifide

L'OA a animé en 2025 **deux réunions du groupe de travail « Ambrosie trifide », réunissant la DGAL, la DGS, les ARS, l'Anses, FREDON, l'ACTA, la fédération française des producteurs d'oléo-protéagineux, Terres Inovia, Arvalis et l'APCA**, afin de coordonner la surveillance et les actions nationales face à la progression de cette espèce émergente.

Un plan d'intervention d'urgence dédié à l'ambrosie trifide a été finalisé et publié en juin 2025, constituant un premier cadre opérationnel pour la gestion des foyers en zone nouvellement colonisée.

Une campagne nationale de communication spécifique a par ailleurs été déployée en juillet 2025 afin d'alerter sur la progression de l'espèce. **Un kit de communication** comprenant un article type, une photothèque et les informations clés a été élaboré et **transmis à 1 052 journalistes, avec un taux d'ouverture de 48 %**. Cette mobilisation a conduit à la publication de plus de dix articles dans la presse entre juin et septembre, ainsi qu'à une **évocation du sujet sur France Inter en septembre**. Une **nouvelle page dédiée, intitulée « Ambrosie trifide : une menace émergente »**, a également été mise en ligne sur le site internet afin de structurer et pérenniser l'information accessible au public et aux professionnels.

En parallèle, l'Observatoire a engagé **plusieurs travaux préparatoires visant à renforcer les outils de surveillance et de gestion**. Un suivi exploratoire des possibilités offertes par la **téledétection** pour l'identification des foyers, notamment d'ambrosie trifide, a été conduit en lien avec AgroSup Dijon, avec l'organisation d'une réunion technique dédiée.

Par ailleurs, un **protocole expérimental de gestion visant à tester des méthodes d'épuisement**

du stock semencier a été élaboré au cours de l'année, dans la perspective d'une mise en œuvre opérationnelle en 2026 dans le département de l'Ain. Deux réunions préparatoires ont permis d'en définir les modalités techniques et le cadre partenarial.

La mise en place d'un sous-groupe de travail consacré à la lutte biologique avait également été envisagée. Ce projet n'a toutefois pas pu être engagé en 2025 à la suite de l'évolution des fonctions d'Hervé BERTRAND (ARS AuRA).

Pour 2026, est également prévue la publication d'un **dossier dédié à l'ambroisie trifide dans la revue *Phytoma*, (1100 abonnés)** afin de diffuser largement les connaissances acquises et les retours d'expérience opérationnels auprès de **scientifiques spécialistes de la santé du végétal**.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Recherches concernant les thématiques identifiées : Notes, rapports d'expertise ou valorisation des recherches concernant les thématiques travaillées	Rechercher la jurisprudence existante sur EESH <i>(Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)</i> Chenilles processionnaires : - Rechercher des solutions pour la gestion des déchets de nids de processionnaires - Élaborer des protocoles clairs pour la prise en charge des animaux en cas de contact avec les soies urticantes - Mettre en place un plan d'action si risque «contradictions réglementaires» identifié	Chenilles processionnaires : - Rechercher des solutions pour la gestion des déchets associés à la lutte contre les chenilles de processionnaires - Ajout sur la page risque pour les animaux de premiers gestes en cas de contacts avec les chenilles processionnaires	
	Ambroisie : - Travailler sur la thématique alimentation animale et semences, - Relancer DGAL pour saisine ANSES impact Ambroisies sur agriculture (économie), - Travailler sur le projet de texte type pour inclusion dans les CCTP. <i>(Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	Ambroisie Trifide : - Animer une campagne de communication ciblée - Définir un plan d'action d'urgence lors de la découverte d'un foyer sur un territoire indemne	→
	Ambroisie trifide : - Animer une campagne de communication ciblée - Étudier les possibilités de créer une MAEC sur le sujet - Définir un plan d'action d'urgence - Sous-GT télédétection drone et satellite - Poursuivre les actions pour un classement au titre de la santé des végétaux, - Rechercher les signalements réalisés sur les sites de partenaires pour juger de leurs validités (PlantNet, TelaBotanica, INPN...) <i>(Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025);</i>	- Création d'un protocole pour la gestion sur ambroisie trifide pour épuiser le stock semencier. - Sous-GT lutte biologique - Suivi d'une recherche sur la télédétection	→

INNOVER : DÉVELOPPEMENT DE LA PORTÉE DE L'OBSERVATOIRE VERS L'INTERNATIONAL

En 2025, l'OEESH a poursuivi le développement de sa dimension internationale à travers le **renforcement de la veille sanitaire internationale (VSI)**. Plusieurs articles ont ainsi été publiés sur la page dédiée du site especes-risque-sante.info. Ces contenus participent à l'anticipation et au suivi des risques sanitaires, en apportant des éléments de connaissance sur les espèces exotiques présentes en France et celles susceptibles d'y être introduites, dans un contexte d'évolution des conditions écologiques et climatiques.

Par ailleurs, la rubrique « **Ambrosie dans le monde** » a été enrichie en 2025 par un focus consacré aux ambrosies aux États-Unis, apportant un éclairage comparatif sur les stratégies de gestion et les impacts sanitaires observés dans d'autres contextes géographiques.

Enfin, l'Observatoire a poursuivi sa **participation aux réunions de l'IRS Committee**, contribuant ainsi aux échanges internationaux sur la surveillance et la gestion de l'ambrosie. Cette implication permet de nourrir la réflexion nationale par des retours d'expérience internationaux et de positionner l'OEESH dans les réseaux de veille et d'expertise à l'échelle internationale.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Développement de la stratégie : Etat de lieux des acteurs européens et internationaux et de leurs actions sur les EESH (Benchmarking) Veille internationale sur les organismes non présents en France. Échanges avec les acteurs internationaux.	Poursuivre le travail sur la page internet dédiée à la veille sanitaire internationale Poursuivre le travail sur la page internet « ambrosie dans le monde »	8 articles de Veille Sanitaire Internationale publiées : • Veuve noire d'Amérique : une araignée sous surveillance • Tout savoir sur le frelon asiatique à pattes jaunes • Poisson-ballon : un danger marin à surveiller • 2 premiers cas de chikungunya en France métropolitaine • Ragondin, ce rongeur aquatique envahissant • <i>Vespa soror</i> : un nouveau frelon géant aux portes de la France • La Belladone : une plante mortelle • Mygale andalouse : la plus grande araignée d'Europe Publication de l'article « Ambrosies aux Etats Unis »	→ →

VEILLER : DIFFUSION ET PROMOTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

En 2025, l'OEESH a poursuivi son action en faveur de la diffusion et de la valorisation des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espèces à enjeux pour la santé humaine. À ce titre, **20 articles scientifiques et techniques ont été publiés au cours de l'année**.

Parmi ces publications, **12 portent sur les thématiques des ambrosies et des chenilles processionnaires**, contribuant à l'actualisation des connaissances sur les risques sanitaires, les dynamiques de propagation et les leviers de prévention associés à ces espèces. Huit autres articles s'inscrivent dans le cadre de la veille sanitaire internationale, offrant un éclairage sur des espèces

exotiques déjà présentes sur le territoire ou susceptibles d'y être introduites.

L'ensemble de ces contenus vise à rendre accessibles des informations scientifiques fiables à destination des acteurs institutionnels, des professionnels et du grand public et à appuyer les actions de prévention, de surveillance et d'anticipation des risques sanitaires liés aux espèces à enjeux pour la santé humaine.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
<u>Publications scientifiques :</u> Nombre de document(s) de vulgarisation produit(s) Veille sur l'actualité scientifique	Publier 20 vulgarisations d'articles scientifiques et techniques dans les lettres ou dans le cadre de la veille sanitaire internationale	20 publications de vulgarisation d'articles scientifiques et techniques : • La survie des graines d'ambrosie dans le sol • Graines d'ambrosie : comment les reconnaître ? • Ambrosie trifide : une nouvelle menace pour l'agriculture • Ambrosie : apprendre en s'amusant • L'ambrosie aux Etats-Unis • L'ambrosie est-elle résistante aux herbicides ? • Cartographie des pollens d'ambrosie : qui est le plus touché ? • Comprendre les soies urticantes des chenilles processionnaires • Pourquoi les chenilles sont-elles poilues ? • Climat et ensoleillement : ce qui freine la chenille processionnaire du pin • Plateforme de signalement ambrosie : le bilan 2025 • Plateforme de signalement chenilles processionnaires : le bilan 2025 • Veuve noire d'Amérique : une araignée sous surveillance • Tout savoir sur le frelon asiatique à pattes jaunes • Poisson-ballon : un danger marin à surveiller • 2 premiers cas de chikungunya en France métropolitaine • Ragondin, ce rongeur aquatique envahissant • <i>Vespa soror</i> : un nouveau frelon géant aux portes de la France • La Belladone : une plante mortelle • Mygale andalouse : la plus grande araignée d'Europe	

VEILLER : DIFFUSION ET PROMOTION DES ACTUALITES NATIONALES

L'OEESH a poursuivi la diffusion et la **valorisation des actualités nationales en lien avec les espèces à enjeux pour la santé humaine**, dans une logique de veille continue et de sensibilisation régulière des acteurs concernés.

L'Observatoire a notamment assuré une communication ciblée sur les réseaux sociaux autour de l'arrêt du 4 septembre 2020. Les échanges avec l'interprofession **VALHOR** ont été poursuivis et réactivés en 2025, dans une démarche de consolidation des liens existants autour des enjeux sanitaires liés aux espèces végétales, et en cohérence avec les actions de prévention et d'information portées par l'Observatoire.

L'année 2025 a également été marquée par un renforcement de la communication sur la thématique du frelon à pattes jaunes, avec la publication d'un article dédié dans le cadre de la veille sanitaire internationale et la participation de l'OEESH à plusieurs réunions auprès de différents ministères.

Projets	Cible 2025	Réalisation	Tendance
Actualités nationales : Veille sur l'actualité Diffusion des messages	Communiquer sur l'arrêt du 4 septembre auprès des jardinerie	Communication annuelle sur l'arrêt du 4 septembre 2020 et réunion avec Valhor Communication sur le frelon à pattes jaunes : article sur site et interventions auprès des différents ministères avec GDS et lors du PNSE4	→ ↗

LES ENJEUX POUR L'ANNÉE 2026

En 2026, l'Observatoire poursuivra le **renforcement du système national de surveillance et de gestion des espèces à enjeux sanitaires**, en articulant ses actions autour du triptyque fondateur : « *informer, coopérer et innover* ».

Sur le plan de l'information et de la sensibilisation, des actions ciblées seront déployées afin de **renforcer l'efficacité du dispositif de signalement** et de faciliter la compréhension des enjeux par l'ensemble des publics concernés. Une attention particulière sera portée **aux périodes optimales de signalement**, à la vigilance autour des espèces émergentes d'ambrosie (trifide et épis lisses), ainsi qu'à la reconnaissance des chenilles processionnaires du chêne. Parallèlement, la **production de documents techniques à destination des professionnels** se poursuivra, avec notamment l'élaboration d'une fiche de gestion des déchets liés aux chenilles processionnaires, la diffusion d'outils relatifs à l'intégration de l'ambrosie dans les projets de construction, ainsi qu'un guide d'accompagnement du référent.

Les actions de coopération resteront au cœur de la stratégie de l'Observatoire, avec **l'accompagnement des référents territoriaux** par le déploiement opérationnel de la plateforme de signalement des chenilles processionnaires (**PSCP** – délégation de la DGS) ainsi que la plateforme de signalement des Ambrosies (**PSA** – délégation des ARS ARA, Occitanie et Bourgogne Franche Comté) et le renforcement progressif du réseau de référents en région.

L'Observatoire poursuivra également son implication dans **l'amélioration continue des deux plateformes de signalement** et du système national de surveillance, en consolidant ses **collaborations avec les acteurs publics, les filières professionnelles, les professionnels de santé et le tissu associatif**. Ces partenariats constituent un levier essentiel pour renforcer la cohérence et l'efficacité des actions menées sur l'ensemble du territoire.

Dans cette dynamique, une attention particulière sera portée au **développement de nouveaux partenariats**, afin d'élargir la portée des messages de prévention et de sensibilisation. La recherche de relais institutionnels, professionnels, scientifiques ou associatifs permettra de toucher davantage de

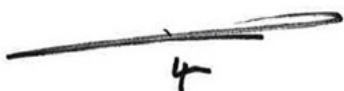
publics, de diversifier les canaux de diffusion et d'amplifier l'impact des actions conduites, contribuant ainsi à ancrer durablement les enjeux sanitaires dans les politiques publiques territoriales.

Enfin, l'Observatoire poursuivra ses **efforts d'anticipation et d'amélioration continue du dispositif**. Cela passera par un suivi renforcé et une valorisation systématique des documents produits, la diffusion régulière des connaissances scientifiques et techniques, ainsi que la recherche de nouveaux indicateurs permettant d'affiner le pilotage et l'évaluation du système de surveillance. **Le rapport consacré à l'impact des économies de coûts sanitaires réalisées en raison des actions de destruction des ambroisies** fera également l'objet d'une valorisation spécifique, sous réserve d'une relecture par l'Anses.

Ces orientations traduisent la volonté de consolider un dispositif à la fois réactif, structuré, ouvert et fondé sur l'expertise scientifique, pleinement mobilisé au service de la santé publique et des territoires.

Olivier PECHAMAT

Directeur général de FREDON France



Rédacteurs : Tristan GRAUSI, Alice SAMAMA, Olivier PECHAMAT.

ANNEXES

<i>Annexe 1 : Composition du Comité technique de l'OA en 2024</i>	<i>p.39</i>
<i>Annexe 2 : Composition du Comité technique de l'OCP en 2024.....</i>	<i>p.39</i>
<i>Annexe 3 : Organisation fonctionnelle OEESH 2025</i>	<i>p.40</i>
<i>Annexe 4 : Bilan récapitulatif des actions réalisées en 2025.....</i>	<i>p.41</i>
<i>Annexe 5 : Bilan financier 2024.....</i>	<i>p.48</i>
<i>Annexe 6 : Bilan d'activité 2025 : gestion de la plateforme de signalement chenilles processionnaires</i>	<i>p.49</i>
<i>Annexe 7 : Bilan d'activité 2025 : gestion de la plateforme de signalement ambrosies</i>	<i>p.62</i>
<i>Annexe 8 : Programme d'actions pour 2026</i>	<i>p.77</i>

Annexe 1 : Composition du Comité technique de l'OA en 2025

Prénom	Nom	Parties prenantes	Structure
Arnaud	ALBERT	Environnement	OFB
Hervé	BERTRAND	Santé	ARS ARA - Président du CT
Gilles	BIDET	Santé	ARS ARA
Philippe	BLONDEAU	Agriculture	Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine
Rodolphe	COULON	Linéaires et transports	ASF
Anne-Marie	DUCASSE Cournac	Coordination locale	FREDON Occitanie
Pierre	EHRET	Agriculture	DGAL/SDQPV
Guillaume	FRIED	Sciences	Anses
Martine	GROSCLAUDE	Santé	Médecin allergologue
Pierre	LECOQ	Santé	DGS
Marine	LEMAIRE	Collectivité	Réseau français villes santé OMS : Besançon
Carole	MERLE	Santé	DGS
Nellie	MEUNIER	Collectivité	Vienne Condrieu agglomération
François	PAYOT	Santé	Médecin allergologue
Olivier	PECHAMAT		FREDON France
Bertrand	PENSEC	Santé	DGS
Christophe	PINEAU	Linéaires et transports	CEREMA Ouest
Alain	RODRIGUEZ	Agriculture	ACTA
Yohann	SOUBEYRAN	Environnement	UICN
Aldric	DE SAINT PALAIS	Agriculture	FNEDT
Pascale	TARRADE	Expertise ambrisie	Experte indépendante
Fanny	VUILLEMIN	Agriculture	Terres Inovia

Annexe 2 : Composition du Comité technique de l'OCP en 2025

Prénom	Nom	Domaine de compétences	Structure
Olivier	AUDRAS	Coordination locale	FREDON Bretagne
Louis	AUDREN	Coordination locale	FREDON Grand-Est
Alexis	BORGES	Environnement	OPIE
Bastien	CASTAGNEYROL	Sciences	INRAE
Dominique	CHANAUD	Collectivités	OMS - ville-santé
Barbara	DEKEYSER	Paysages	UNEP – Présidente du CT
Frederic	DELPORT	Forêt	CNPF
Isabelle	FLOURET	Forêt	Fransylva
Gilbert	GAULT	Santé animale	Centre antipoison vétérinaire
François	JOLIVET	Santé animale	Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires
Sébastien	LEFEVRE	Santé humaine	Institut de pathologie allergologique de Lorraine au CHR de Metz-THIONVILLE
Pierre	LECOQ	Santé	DGS
Quentin	METTRAY	Paysage	Suppléant UNEP
Carole	MERLE	Santé	DGS
Hugues	MOURET	Environnement	Arthropologia
Olivier	PECHAMAT		FREDON France
Bertrand	PENSEC	Santé	DGS
Sylvain	PILLON	Forêt	CNPF - forêt privée
Cloé	RILLOUX	Collectivités	Villes santé OMS – Saint Brieuc
Jérôme	ROUSSELET	Sciences	INRAE
François-Xavier	SAINTONGE	Forêt	DGAL/ DSF
Hubert	SCHMUCK	Forêt	ONF / DSF
Benjamin	VIN	Santé humaine	ARS GRAND EST
Laurence	ZIEGLER	Santé humaine	Suppléante ARS GRAND EST

Annexe 3 : Organisation fonctionnelle OEESH 2025



Annexe 4 : Bilan récapitulatif des actions réalisées en 2025

INFORMER : communiquer et former

Projets	Indicateurs possibles sur l'année	Objectif 2025	Réalisation	Tendance
Création et diffusion de contenu autour de la problématique	Lettre de l'Observatoire : Nombre de numéros parus Nombre d'abonnés	12 publications/an 6 publications/an <i>(Indicateur modifié par suite du redimensionnement du budget 2025)</i> 3 lettres en anglais <i>(Réalisation abandonnée par suite du redimensionnement du budget 2025)</i> 6000 abonnés	6 publications 3 flash de l'Observatoire 5112 abonnés	→ ↘
	Site internet : <u>Nombre de visiteurs et de visites des sites</u> ambroisie-risque.info, chenille-risque.info, especes-risque-sante.info, plantes-risque.info	ambroisie-risque.info : 80 000 visites et 30 000 visiteurs chenille-risque.info : 50 000 visites et 30 000 visiteurs plantes-risque.info : 100 000 visites et 40 000 visiteurs especes-risque-sante.info : 8 000 visites et 3 000 visiteurs	ambroisie-risque.info : 268 950 visites et 72 880 visiteurs chenille-risque.info : 354 201 visites et 109 778 visiteurs plantes-risque.info : 258 891 visites et 70 068 visiteurs especes-risque-sante.info : 53 149 visites et 19 243 visiteurs	↗ ↗ ↗ ↗
	Captain Allergo : Nombre d'événements ou publications participants à la promotion des outils Cap'tain Allergo	10 événements ou publications <i>(Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	Article sur la lettre de juin 1 publication sur le site des scouts (campagne Clameurs)	→
	Vidéos : Nombre de vues	30 000 vues/an 25 000 vues/an	54 652 vues/an (YouTube)	↗
	Documentation technique et de communication : Document(s) créé(s)/actualisé(s)	MAJ : 3 guides d'utilisation de la PSA (COTECH PSA) Cartographies chenilles Cartographies ambroisie Brochure EESH Création : Vademecum sur les moyens légaux d'actions dans le domaine des espèces à enjeux sur la santé humaine Charte des bonnes pratiques – opérateurs chenilles processionnaires Point Villes-santé « Chenilles processionnaires » Brochure Ambroisie à épis lisses Bilan des actions des référents 2024 Fiche EPI Berce du Caucase Fiche de reconnaissance détaillée Berce du Caucase Panneaux « commune engagée sur ambroisie » Panneau « signalement d'ambroisie pris en compte » Plan d'action d'urgence « Ambroisie trifide » Kakemono Ambroisie à épis lisses <i>(Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	MAJ : 3 guides d'utilisation de la PSA (COTECH PSA) Cartographies chenilles Cartographies ambroisie Cartographie Ophraella Brochure EESH Création : Charte des bonnes pratiques – opérateur chenilles processionnaires Pages internet « Ambroisies en milieu agricole » et « Ambroisie trifide : une menace émergente ». Brochure Ambroisie à épis lisses Bilan des actions des référents 2024 Fiche de reconnaissance détaillée Berce du Caucase EPI Berce du Caucase Panneaux « commune engagée sur ambroisie » Plan d'action d'urgence « Ambroisie trifide » Kit Press ambroisie trifide	→ ↗

Stratégie de communication	Réseaux sociaux : Nombre de relations/abonnés sur les réseaux sociaux	450 abonnés Twitter <i>(Indicateur abandonné par suite du redimensionnement du budget 2025)</i> 800 abonnés Facebook 850 membres du groupe FB référents 800 abonnés LinkedIn 550 abonnés Instagram	424 abonnés Twitter 881 abonnés Facebook 888 membres du groupe FB référents 1306 abonnés LinkedIn 681 abonnés Instagram	↗ ↗ ↗ ↗
	Presse : Nombre d'article de presse dans lesquels les Observatoires sont cités	50 articles	80 articles	↗
	Journées de lutte contre les ambrosies : Nombre d'événements inscrits Nombre de communes participantes Journées de lutte contre les chenilles processionnaires : Nombre d'événements inscrits Nombre de communes participantes	80 évènements listés 70 communes participantes pour les journées de luttres contre les ambrosies Mise en place d'événements locaux pour la «journée de la chenille processionnaire» 18 mai + conférence	JDA : 75 événements 40 nouvelles pour le concours de nouvelles JDCP : conférence webinaire avec l'Anses le 19 mai 200 participants au direct et 640 vues sur le replay et les vidéos de chaque partie	→ ↗
	Interventions de communication : Nombre de communication(s) orale(s) ou poster(s) lors de colloques, stands, réunions, conférences	15 communications orales dont : - participation au salon de l'Agriculture - salon des maires - événement de promotion du vademecum juridique <i>(Réalisation abandonnée par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	17 communications orales : • Salon International de l'Agriculture pendant 9 jours, 3500 pers. • Congrès Francophone d'Allergologie, 30 pers. • Journées d'échanges techniques EEE, 10 pers. • Intervention interne à la demande du DSF, 10 pers. • GS PNSE4, 10 pers. • Présentation des outils de l'Observatoire aux relais départementaux Occitanie, 25 pers. • Webinaire lors de la JDCP avec l'Anses : intervention PSCP, 19 mai 200 pers. • Salon des maires ruraux pendant 2 jours, 100 pers. • Salon des maires pendant 1/2 journée, 25 pers. • Pas d'événement de promotion du vademecum car toujours en relecture.	↗
Formation des acteurs concernés	Formations (générales, spécifiques, webinaires, etc.) : Nombre de formation(s) donnée(s) Nombre de personnes formées	En fonction des demandes ou en remplacement des acteurs locaux Resolliciter Résolia pour formation ambrosie des conseillers agricoles Favoriser l'information auprès des lycées agricole (A.trifide notamment) <i>(Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	/	→
Conception des formations	Formations adaptées au référentiel Qualiopi : Nombre de supports développés/actualisés	/	Création d'un support de formation PSCP - référents	↗

COOPERER : Collaborer et favoriser les actions de coordination

Projets	Indicateurs possibles sur l'année	Objectif 2025	Réalisation	Tendance
Favoriser l'organisation territoriale	<u>Création et mise à disposition d'outils favorisant l'organisation territoriale</u>	Mettre à jour la boîte à outils référents ambroisie Mettre à jour la boîte à outils référents chenilles processionnaires Mettre à jour le vademecum ambroisie Mettre à jour le vademecum chenilles Développer le réseau de référents chenilles processionnaires Déployer nationalement un système de signalement et gestion des chenilles processionnaires	Mise à jour la boîte à outils référents ambroisie Mise à jour la boîte à outils référents chenilles processionnaires Mise à jour du vademecum ambroisie Mise à jour du vademecum chenilles Développer le réseau de référents chenilles processionnaires Déployer nationalement un système de signalement et gestion des chenilles processionnaires	→ → → → → →
	<u>Organiser le lien avec les mairies</u>	Poursuivre les échanges et la communication avec le RFVS. Participer au salon des maires 2024 Rechercher des structures-relai de l'information (associations de maire, enquête parlementaire, réunions territoriales INET.) <i>(Réalisation abandonnée par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	Ajout des contacts des journalistes de mairies.info - proposition d'articles Congrès des Maires Ruraux de France pendant 2 jours Salon des maires et des collectivités locales 1/2 journée sur le stand du ministère en charge de la santé	→ → →
	<u>Relais des messages portés par la Direction Générale de la Santé</u>	Accompagner la mise en place des actions découlant de l'arrêté du 4 septembre 2020 Communiquer davantage sur l'utilité et l'importance des plateformes de signalement Proposer des améliorations de la réglementation du code de la santé publique concernant les EESH en lien avec le travail réalisé sur le vademecum juridique Poursuivre le plaidoyer pour la prise en compte de l'Ambrosie trifide par le ministère de l'Agriculture <i>(Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	Page spécifique sur chenilles risque Page spécifique sur ambroisie risque Communication sur la plateforme (site, RS) Prise de contact avec la presse pour le déploiement de la PSCP 2 formations à l'utilisation de la PSCP (relais départementaux Occitanie, CT EESH - ARS et coordinateurs régionaux). Présentation de la plateforme au GS PNSE4 Présentation de la PSCP au webinaire JCP avec l'Anses Présentation des plateformes lors des 4 réunions DGAL BSV JEVI Présentation des plateformes auprès de l'ARS NA	→ →

Réflexion mutuelle sur des projets	Mise en place de nouveaux projets de partenariat : Description sommaire du/des projet(s) et partenaires	CCMSA - transmettre des alertes types Scouts et guides de France - développement de Cap'tain Allergo + sessions arrachage Vétérinaire - mener des campagnes de prévention Plateform.garden - échanges de données PlantNet signalement d'espèces d'intérêt TelaBotanica - signalement d'espèces d'intérêt LPO - graines pour oiseaux Résolia - mise en place de formation Eduscol - communication sur Cap'tain Allergo	Poursuite des collaborations en cours : CCMSA : envoi et partage des alertes types sur les espèces à enjeux pour la santé humaine Scouts : mise en place de fiches ambrosies sur leur site et création d'une charte de prise en main des groupes scouts PlantNet : ouverture d'un espace de monitoring sur A. trifida et A. psilostachya TelaBotanica : pas de renouvellement de la convention mais mission flore réalisée Plateform.garden - échanges de données réalisé INPN : ouverture d'un espace de monitoring sur Determinobs permettant à l'Observatoire de valider ou invalider les observations d'ambrosies et de processionnaire Vétérinaires : webinaire reporté à une date ultérieure Nouveaux partenaires : Panneau Pocket : messages types à partager sur leur plateforme à leurs abonnés.	→ → → → → → ↗
	Organisation des Comités Techniques et participation au Comité de Pilotage : Nombre de réunions	6 CT et 1 COPIL	6 CT et 1 COPIL réalisés	→
Réflexion mutuelle sur des projets	Animation du comité technique de la Plateforme Signalement Ambrosie et chenilles processionnaires: Nombre de réunions (CT et GT)	15 8 réunions dont animation création des clubs utilisateurs des plateformes <i>(Indicateurs redimensionné par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	13 GT Plateforme : 2 PSA 2 PSCP 3 PSA PSCP 1 Club utilisateur PSCP 1 Club utilisateur PSA 4 Club utilisateur PSA PSCP	↗
	Groupe de travail : Thématique travaillée	Participer au REST EEE Participer au comité de suivi de la SNEEE GS EEE Participer à l'IRS committee Participer au GT PNSE4 «une seule santé» Animer le GT «Plateforme Chenilles processionnaires» et «PSA» et les clubs utilisateurs de ces plateformes pour amélioration continue de l'outil Animer le GT «Ambrosie trifide» Animer le GT «EESH des FREDON» Animer le GT «Rapport pollens et moisissures» sous réserve de l'enquête IGAS et IGEDD Animer le GT «Graines et semences» <i>(Réalizations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)</i>	Participer au REST EEE Participer au comité de suivi de la SNEEE Participer à l'IRS committee (4 réunions) Participer au GT PNSE4 «une seule santé» Animer le GT «EESH des FREDON» Animer le GT «Plateforme Chenilles processionnaires» et «PSA» et les clubs utilisateurs de ces plateformes pour amélioration continue de l'outil Animer le GT «Ambrosie trifide» 2 réunions 2 GT « Charte des bonnes pratiques »	→ → → → → → →

ANTICIPER : Observer, innover, veiller sur les progrès scientifiques et l'actualité

Projets	Indicateurs possibles sur l'année	Objectif 2025	Réalisation	Tendance
Inventaire des indicateurs de la stratégie d'action globale	<u>Indicateurs de mise en œuvre de la réglementation ambroisie au niveau national :</u> Inventaires du nombre de : - comités départementaux, - arrêtés préfectoraux - plans d'actions départementaux - coordinateurs départementaux ou régionaux - référents territoriaux - référents formés par an - sessions de formations organisées par an - personnes ayant reçu ces formations - sessions de Cap'tain Allergo organisées en France - enfants participants au sessions Cap'tain Allergo en France <u>Indicateurs de mise en œuvre de la réglementation chenille processionnaire au niveau national :</u> - arrêtés préfectoraux - plans d'actions départementaux - coordinateurs départementaux ou régionaux (missions financées par ARS) - référents territoriaux - référents formés par an - sessions de formations organisées par an - personnes ayant reçu ces formations	Mettre à jour les inventaires Réaliser une enquête sur les actions des référents ambroisie (indicateurs d'efficacité qualitatif et quantitatif dans le but de mesurer la dynamique sur le territoire)	Indicateurs de mise en œuvre de la réglementation ambroisie au niveau national : - environ 7 COPIL au niveau régional + 2 régions qui fonctionnent avec des groupes de travail par milieu, - 82 arrêtés préfectoraux - 41 plans de lutttes départementaux - 12 structures coordinatrices au niveau régional - 7432 référents territoriaux - plus de 720 référents formés par an - 160 sessions de formations organisées par an - plus de 1270 personnes ayant reçu ces formations - 13 sessions de Cap'tain Allergo organisées en France - environ 347 enfants participants au sessions Cap'tain Allergo en France Indicateurs de mise en œuvre de la réglementation chenille processionnaire au niveau national : - 20 arrêtés préfectoraux - 8 coordinateurs départementaux ou régionaux (missions financées par ARS) Enquête sur les actions des référents réalisée. Parution des résultats prévue début 2025.	→ →

Recherche des axes d'amélioration sur la stratégie globale	Indicateurs de la situation des espèces d'ambrosies réglementées : Nombre de communes signalées Nombre de communes touchées par département Indicateurs de la situation des chenilles processionnaires réglementées : Nombre de départements concernés Indicateurs de la situation d'Ophraella communa en France : Nombre de foyers	Actualiser la cartographie ambrosie Actualiser les zones 1,2 et 3 en fonction des signalements ambrosie Actualiser la cartographie chenilles Actualiser la cartographie des localisations connues d'Ophraella communa	Indicateurs de la situation des espèces d'ambrosies réglementées : Actualisation de la cartographie ambrosie (3 cartos nationales pour les 3 espèces + cartographie nationale sur 3 ans (demande CT) + régions pour Ambrosia artemisiifolia Actualisation des zones 1,2 et 3 en fonction des signalements ambrosie et mise à jour du Vademecum 40 départements sont en zone 1 infestée, 27 en zone 2 front de colonisation et 29 en zone 3 pas ou peu infestée Environ 7139 communes ont été signalées avec au moins une observation d'ambrosie. Indicateurs de la situation des chenilles processionnaires réglementées : 2 cartographies réalisées Actualisation de la cartographie chenilles. 87 départements sont concernés par la présence de la PP et 81 par la PC. Actualisations réalisées des cartographies des localisations connues d'Ophraella communa.	→ → →
	Recherches concernant les thématiques identifiées : Notes, rapports d'expertise ou valorisation des recherches concernant les thématiques travaillées	Rechercher la jurisprudence existante sur EESH (Réalisation abandonnée par suite du redimensionnement du budget 2025) Chenilles processionnaires : - Rechercher des solutions pour la gestion des déchets de nids de processionnaires - Élaborer des protocoles clairs pour la prise en charge des animaux en cas de contact avec les soies urticantes Mettre en place un plan d'action si risque «contradictions réglementaires» identifié Ambrosie : -Travailler sur la thématique alimentation animale et semences -Relancer DGAL pour saisine ANSES impact Ambrosies sur agriculture (économie); -Travailler sur le projet de texte type pour inclusion dans les CCTP (Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025) Ambrosie trifide : - Animer une campagne de communication ciblée - Définir un plan d'action d'urgence -Poursuivre les actions pour un classement au titre de la santé des végétaux -Rechercher les signalements réalisés sur les sites de partenaires pour juger de leurs validités (PlantNet, TelaBotanica, INPN...); -Etudier les possibilités de créer une MAEC sur le sujet -Sous-GT télédétection drone et satellite (Réalisations abandonnées par suite du redimensionnement du budget 2025)	Chenilles processionnaires : - Rechercher des solutions pour la gestion des déchets associés à la lutte contre les chenilles de processionnaires [AS18.1] - Ajout sur la page risque pour les animaux de premiers gestes en cas de contacts avec les chenilles processionnaires Ambrosie Trifide : - Animer une campagne de communication ciblée - Définir un plan d'action d'urgence lors de la découverte d'un foyer sur un territoire indemne - Création d'un protocole pour la gestion sur ambrosie trifide pour épuiser le stock semencier. - Sous-GT lutte biologique - Suivi d'une recherche sur la télédétection	→ →

Développer la portée de l'Observatoire vers l'international	Développement de la stratégie : Etat de lieux des acteurs européens et internationaux et de leurs actions sur les EESH (Benchmarking) Veille internationale sur les organismes non présents en France. Echanges avec les acteurs internationaux.	Poursuivre le travail sur la page internet dédiée à la veille sanitaire internationale Poursuivre le travail sur la page internet « ambrosie dans le monde »	8 articles de Veille Sanitaire Internationale publiés : • Veuve noire d'Amérique : une araignée sous surveillance • Tout savoir sur le frelon asiatique à pattes jaunes • Poisson-ballon : un danger marin à surveiller • 2 premiers cas de chikungunya en France métropolitaine • Ragondin, ce rongeur aquatique envahissant • <i>Vespa soror</i> : un nouveau frelon géant aux portes de la France • La Belladone : une plante mortelle • Mygale andalouse : la plus grande araignée d'Europe Publication de l'article « Ambrosies aux Etats Unis »	→ →
Diffusion et promotion de la recherche scientifique	Publications scientifiques : nombre de document(s) de vulgarisation produit(s) veille sur l'actualité scientifique	Publier 20 vulgarisations d'articles scientifiques et techniques dans les lettres ou dans le cadre de la veille sanitaire internationale	20 publications de vulgarisation d'articles scientifiques et techniques : • La survie des graines d'ambrosie dans le sol • Graines d'ambrosie : comment les reconnaître ? • Ambrosie trifide : une nouvelle menace pour l'agriculture • Ambrosie : apprendre en s'amusant • L'ambrosie aux Etats-Unis • L'ambrosie est-elle résistante aux herbicides ? • Cartographie des pollens d'ambrosie : qui est le plus touché ? • Comprendre les soies urticantes des chenilles processionnaires • Pourquoi les chenilles sont-elles poilues ? • Climat et ensoleillement : ce qui freine la chenille processionnaire du pin • Plateforme de signalement ambrosie : le bilan 2025 • Plateforme de signalement chenilles processionnaires : le bilan 2025 • Veuve noire d'Amérique : une araignée sous surveillance • Tout savoir sur le frelon asiatique à pattes jaunes • Poisson-ballon : un danger marin à surveiller • 2 premiers cas de chikungunya en France métropolitaine • Ragondin, ce rongeur aquatique envahissant • <i>Vespa soror</i> : un nouveau frelon géant aux portes de la France • La Belladone : une plante mortelle • Mygale andalouse : la plus grande araignée d'Europe	→
Diffusion et promotion des actualités nationales	Diffusion et promotion des actualités nationales	Communiquer sur l'arrêté du 4 septembre auprès des jardinerie	Communication annuelle sur l'arrêté du 4 septembre 2020 et réunion avec Valhor Communication sur l'arrêté du 4 septembre 2020 lors d'une réunion organisée par la DGAL Communication sur le frelon à pattes jaunes : article sur site et interventions auprès des différents ministères avec GDS et lors du PNSE4	→ ↗

2. Tableau de synthèse¹.

Exercice 20.2.5

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 – Achat	4200	4278	102	70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	1100	0	0
				73 – Dotations et produits de tarification			
Achats matières et fournitures	3000	257	9	74- Subventions d'exploitation⁴	170000	199690	
Autres fournitures	1200	4021	335	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
61 - Services extérieurs	36400	25144	69	- Ministère Santé	170000	170000	100
Locations	30000	15875	53	- ARS ARA BFC Occitanie	0	29690	
Entretien et réparation	900	617	69	Région(s) :			
Assurance	1300	1172	90	-			
Documentation	1700	4324	254	Département(s) :			
Sous traitance	2500	3156	126	-			
62 - Autres services extérieurs	33925	26746	79	Intercommunalité(s) : EPCI ³			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	19400	13889	72	-			
Publicité, publication	0	0		Commune(s) :			
Déplacements, missions	11000	9876	90	-			
Services bancaires, autres	3525	2981	85	Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes	12800	9311	73	-			
Impôts et taxes sur rémunération	1900	2039	107	Fonds européens			
Autres impôts et taxes	10900	7272	67	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
64- Charges de personnel	132275	164530	124				
Rémunération des personnels	96575	112211	116	Autres établissements publics			
Charges sociales	33200	50088	151	Aides privées			
Autres charges de personnel	2500	2231	89				
65- Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courants		5650	
	0	0		Dont cotisations, dons manuels ou legs		4000	
66- Charges financières		0		76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles		0		77- Produits exceptionnels			
68- Dotation aux amortissements	0	0		78 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	5500	0	0
CHARGES INDIRECTES AFFECTEES A L'ACTION				RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION			
Charges fixes de fonctionnement				Autofinancement part DGS	15000	23203	155
Frais financiers				Autofinancement part ARS ARA BFC Occita		1466	
Autres							
Total des charges	219600	230009	105	Total des produits	191600	230009	120
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁴							
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	0		87 - Contributions volontaires en nature	28000	23235	83
860- Secours en nature				870- Bénévolat	28000		0
861- Mise à disposition gratuite de biens et services				871- Prestations en nature			
862- Prestations							
864- Personnel bénévole				875- Dons en nature		23235	
TOTAL	219600	230009	105	TOTAL	219600	253244	115

La subvention de..170000..€ représente 73.91015134.% du Total des produits.

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements obtenus d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

³ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁴ Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr »

BILAN D'ACTIVITE 2025



FREDON
FRANCE



OBSERVATOIRE
DES
CHÉNILLES PROCESSIONNAIRES

GESTION DE LA PLATEFORME DE SIGNALEMENT CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine - FREDON France
11 rue Lacaze - 75014 Paris
especes-risque-sante@fredon-france.fr

TABLE DES MATIERES

Cellule opérationnelle	51
1. Contexte et objet du rapport.....	51
2. Mise en place et bilan du dispositif d'assistance.....	52
2.1 Déploiement du support utilisateurs.....	52
2.2 Volume et typologie des demandes.....	53
2.3 Répartition géographique des sollicitations	54
3. Réseau des référents et gestion des inscriptions	54
4. Formations à l'utilisation de la plateforme PSCP.....	56
5. BILAN PLATEFORME DE SIGNALEMENT DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES (PSCP)	56
5.1 Volume et répartition des signalements.....	56
5.2 Développement d'analyses et d'outils d'aide à la décision.....	58
6. Perspectives.....	61

CELLULE OPERATIONNELLE

La cellule opérationnelle de l'Observatoire des chenilles processionnaires, basée à Paris au sein des locaux de FREDON France, est composée en 2025 de :

- **Alice SAMAMA**, chargée de mission santé environnement, FREDON France,
- **Tristan GRAUSI**, chargé de mission santé environnement, FREDON France,
- **Hugo BERTIN**, chargé de mission cartographie, FREDON France,
- **Marine AUDONNET**, stagiaire ingénieur Agro Paris Tech, FREDON France,
- **Olivier PECHAMAT**, directeur général de FREDON France et directeur des affaires juridiques FREDON France.

1. CONTEXTE ET OBJET DU RAPPORT

Dans le cadre de sa convention pluriannuelle avec la Direction Générale de la Santé (DGS), FREDON France assure parmi toutes ses missions de centre de ressource, des missions spécifiques relatives aux plateformes nationales de signalement Atlas Santé. Elles comprennent notamment l'animation de groupes techniques entre l'Observatoire, Atlasanté, Alkante et les coordinateurs FREDON Ambroisies et Chenilles, ainsi que la production et la mise à jour de supports de formation et de guides utilisateurs.

Fin du second semestre 2025, la Direction générale de la santé (DGS) a intégré à sa convention avec l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine, porté par FREDON France, une mission spécifique de support et d'animation dédiée à la plateforme nationale de signalement des chenilles processionnaires (PSCP).

Il est à noter qu'à compter de fin août 2025, des missions analogues de support et d'animation ont été par ailleurs financées pour la plateforme ambroisie (PSA) par trois Agences régionales de santé : Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté.

L'ensemble de ces missions confiées forment un tout cohérent avec la mission observatoire.

Elles consistent en :

- la gestion des inscriptions des référents territoriaux tendant à devenir multi espèces,
- l'assistance aux utilisateurs,
- la formation à l'utilisation de la plateforme,
- la fiabilisation de l'annuaire des référents

Elles ont permis :

- d'assurer la continuité de la surveillance et gagner en efficience,
- d'assurer un accompagnement cohérent des référents, depuis leur inscription jusqu'à leurs actions de terrain.
- d'interpréter des données fiabilisées et produites pour alimenter la réflexion de l'activité d'Observatoire,
- permettre leurs retranscriptions dans des représentations graphiques dans un but pédagogique et de compréhension du phénomène à l'échelle locale comme nationale.



Le présent rapport dresse le bilan des actions conduites en 2025 dans ce cadre.

2. MISE EN PLACE ET BILAN DU DISPOSITIF D'ASSISTANCE

2.1 DEPLOIEMENT DU SUPPORT UTILISATEURS

Un dispositif de support dédié a été pleinement déployé dès le mois d'août 2025 afin d'accompagner la montée en charge de la plateforme chenilles processionnaires. Sur la période septembre 2025 – février 2026, 280 demandes ont été traitées, par courriel et par téléphone. L'ensemble des sollicitations fait l'objet d'un suivi permettant d'analyser précisément les profils et les besoins exprimés.

Mi 2025, le support dédié à la plateforme de signalement chenilles processionnaires a fait l'objet d'une structuration progressive afin d'assurer la continuité opérationnelle du fonctionnement et de l'accompagnement des utilisateurs.

Une **assistance par messagerie électronique** a été mise en place dès le début du mois d'août, constituant une première étape opérationnelle. Ce dispositif a été consolidé fin août par le recrutement d'un personnel spécifiquement dédié au traitement des sollicitations, permettant de garantir un suivi réactif et homogène des demandes. Une **ligne téléphonique dédiée** aux deux plateformes a ensuite été ouverte le 11 septembre 2025. Sa mise en service a été relayée auprès des 5100 abonnés de l'infolettre de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine, afin d'assurer une large information des publics concernés.

En amont de ce déploiement, une **phase de formation interne à l'outil et aux procédures de traitement** a été conduite auprès de l'équipe afin d'harmoniser les pratiques et de structurer le circuit de réponse. Cette procédure permet aujourd'hui d'assurer un accompagnement adapté des usagers et une meilleure traçabilité des demandes.

Le déploiement étant intervenu après la fin de saison de surveillance 2025 et en amont de celle commençant fin 2025, le volume de sollicitations enregistré en 2025 ne reflète pas encore le potentiel d'une année complète d'activité. Il constitue toutefois une première base de fonctionnement consolidée, appelée à monter en charge lors des prochaines saisons.

2.2 VOLUME ET TYPOLOGIE DES DEMANDES

Les référents territoriaux et coordinateurs régionaux représentent 14 % des demandes. Leurs sollicitations portent principalement sur la gestion de leur compte et l'utilisation des fonctionnalités de la plateforme, traduisant un besoin d'appui technique dans le cadre du déploiement progressif du dispositif.

Le support étant mutualisé avec la plateforme ambrosie, une analyse comparative des indicateurs met en évidence une proportion plus faible de sollicitations émanant de référents ou coordinateurs pour les chenilles processionnaires (14 %, contre 41 % pour l'ambrosie). Cette différence s'explique par le caractère plus récent du classement réglementaire des chenilles processionnaires et de la récente structuration du dispositif de surveillance via une plateforme de signalement dédiée. Il est aussi à noter que **l'ensemble des départements ne dispose pas encore d'arrêtés préfectoraux ni d'un réseau de référents pleinement constitué.**

Les particuliers constituent ainsi la majorité des demandeurs. Ils sollicitent principalement l'Observatoire pour obtenir des conseils de gestion — notamment concernant les nids — ou pour signaler la présence de chenilles ou de nids sur leur commune.

Cette diversité confirme le rôle central du support dans la bonne articulation entre usagers, acteurs territoriaux et dispositif national.

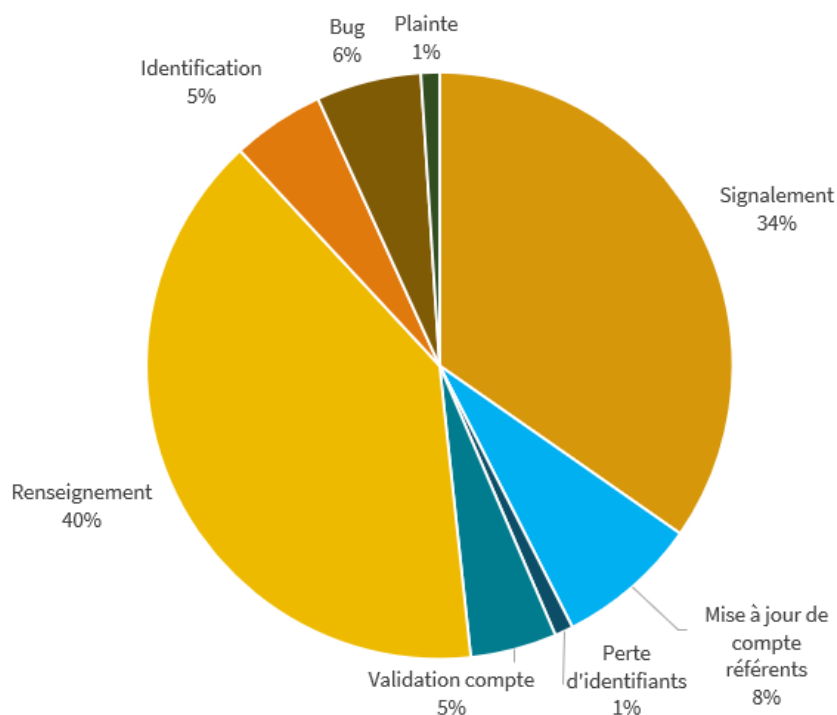


Figure 1 : Répartition des demandes support. En bleu : demandes spécifiques aux référents (14%)

La durée moyenne des échanges téléphoniques, estimée à 9 minutes 30 (avec un écart type important allant de 2 minutes à 40 minutes) témoigne d'un besoin d'accompagnement individualisé, tant pour l'analyse des situations signalées que pour l'orientation vers les bonnes pratiques et l'utilisation des outils mis à disposition. Elle illustre le rôle central du support dans la qualité de service rendue et dans l'efficacité opérationnelle du dispositif national.

Malgré cette fenêtre restreinte, les sollicitations enregistrées confirment toutefois la nécessité de disposer d'un dispositif d'appui capable de répondre aux besoins d'identification et d'orientation du public lors des phases clés de la saison.

2.3 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SOLLICITATIONS

La répartition géographique des demandes apparaît globalement homogène à l'échelle nationale en 2025. Certaines régions, notamment Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle-Aquitaine, présentent toutefois un volume de sollicitations relativement inférieur au regard du nombre de signalements enregistrés sur leur territoire. Cet écart peut s'expliquer par des modalités de relais locaux variables ainsi que par un recours différencié aux plateformes nationales en fonction des organisations territoriales existantes.

Par ailleurs, environ 14 de demandes reçues par courriel n'ont pu être rattachées à un territoire précis, en raison de l'absence d'informations géographiques transmises par les demandeurs.

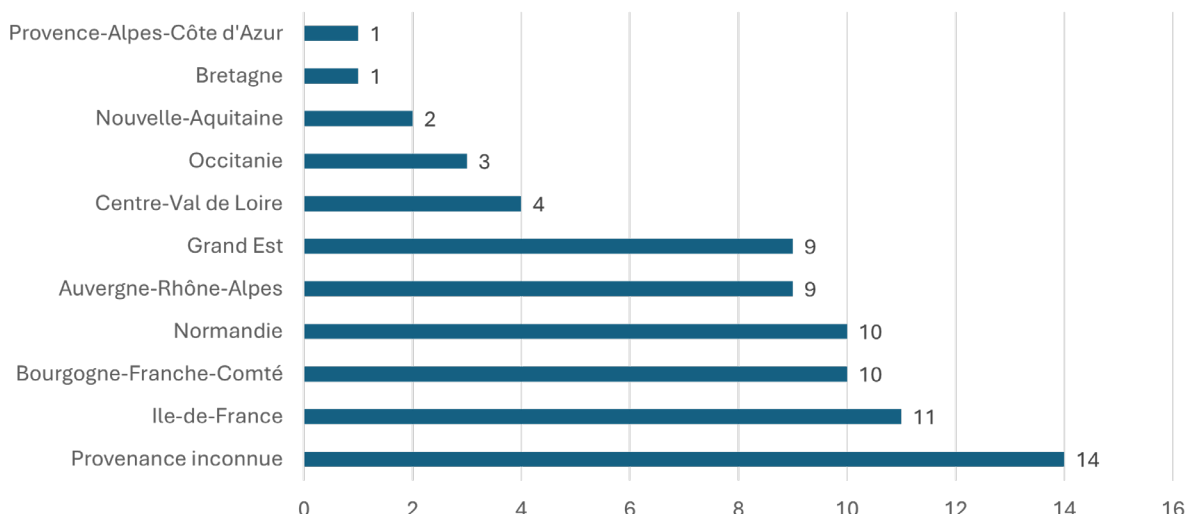


Figure 2 : Répartition des demandes enregistrées par région, entre août et décembre 2025.

3. RESEAU DES REFERENTS ET GESTION DES INSCRIPTIONS

Au terme de la période de gestion de l'annuaire par l'Observatoire, **85 référents sont nouvellement enregistrés sur la plateforme PSCP**. Ce chiffre doit toutefois être distingué du nombre de référents effectivement désignés sur le terrain : certains acteurs interviennent déjà sur la thématique sans être formellement inscrits sur la plateforme.

Des dynamiques d'évolution vers un positionnement multi-espèces des référents sont par ailleurs observées. En Auvergne-Rhône-Alpes, 98 référents ambroisie ont ainsi été identifiés comme actifs sur la thématique des chenilles processionnaires à la suite d'un questionnaire dédié. Des tendances comparables sont également constatées en Bourgogne-Franche-Comté et en Centre-Val de Loire, traduisant une diversification progressive des missions exercées par les référents.



Figure 3 : Répartition par région des référents inscrits sur la plateforme de signalement

En matière de **gestion des inscriptions**, 61 demandes ont été instruites en 2025, dont 33 validations et 28 suppressions. Les suppressions mettent en évidence deux problématiques récurrentes.

D'une part, un nombre significatif de particuliers procèdent à une demande d'inscription en pensant, à tort, qu'elle est nécessaire pour effectuer un signalement. Ceci pourrait être évité notamment par une meilleure ergonomie de la page d'accueil des signalements.

D'autre part, certains référents déjà titulaires d'un compte sur la plateforme ambroisie réalisent une nouvelle inscription, alors même que les comptes sont administrés via un annuaire commun aux différentes plateformes gérées par Atlasanté. Ces situations entraînent la création de doublons au sein de l'annuaire global.

Dans le cadre du financement des deux plateformes, **un travail spécifique de fiabilisation et de mise à jour de la base commune des référents** a été engagé en 2025. Cette démarche a consisté à identifier et supprimer les doublons, actualiser les coordonnées obsolètes et clarifier le statut des comptes (actifs, inactifs, à confirmer). Cet assainissement constitue un préalable indispensable à la gestion efficiente des comptes multi-espèces et à l'amélioration de la qualité du suivi des signalements.

Enfin, **les données présentées pour 2025 correspondent à une période de moindre activité s'agissant du cycle biologique des chenilles processionnaires**, ce qui explique un volume de sollicitations modéré. **À l'inverse, le début de l'année 2026, qui marque l'entrée en période d'activité soutenue, se caractérise par une nette accélération des demandes** : en janvier et février 2026, 72 demandes de création de compte ont déjà été traitées, dont 28 suppressions et 20 dossiers en attente de compléments ou de confirmation de la part des demandeurs.

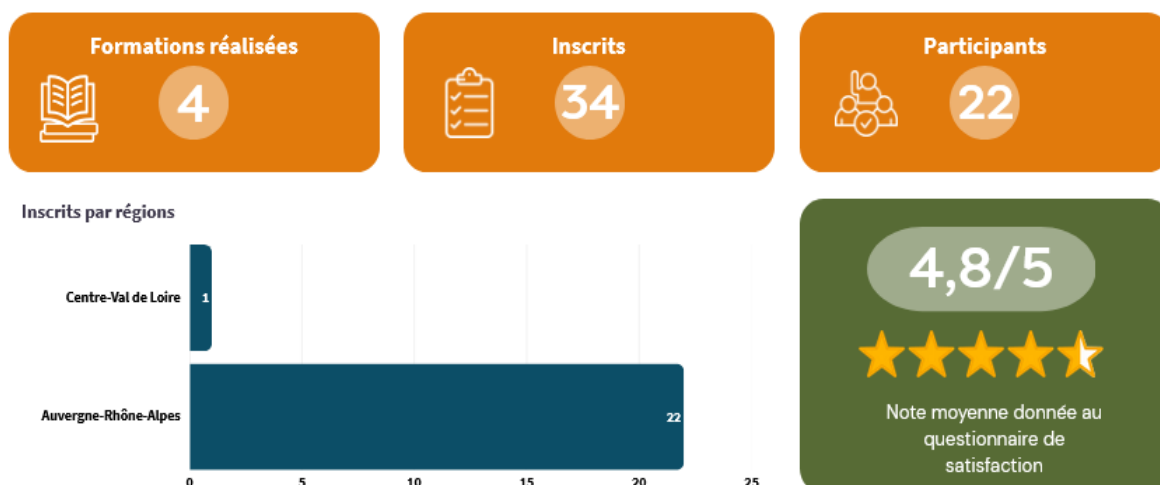
Cette évolution met en évidence le caractère fortement saisonnier des sollicitations et confirme que les enjeux identifiés en matière de compréhension des modalités d'inscription et de gestion de l'annuaire s'intensifient significativement en période de forte activité.

4. FORMATIONS A L'UTILISATION DE LA PLATEFORME PSCP

Dans le cadre du déploiement national de la plateforme de signalement des chenilles processionnaires, **quatre sessions collectives de formation** ont été organisées en 2025, d'une durée moyenne de 1h30. Elles ont réuni 22 participants, majoritairement issus d'Auvergne-Rhône-Alpes (21). Cette répartition s'explique par l'organisation préalable d'un premier cycle de formations consacré à l'ambroisie, qui avait mobilisé principalement des référents d'autres régions. En complément, **trois sessions individuelles de formation** ont été proposées afin de répondre à des besoins spécifiques ou à des contraintes techniques.

Sur les 22 participants, 18 ont répondu au **questionnaire d'évaluation, avec une note moyenne de satisfaction de 4,8/5**. Les retours qualitatifs soulignent la clarté des démonstrations, l'utilité des rappels méthodologiques relatifs à la validation et au suivi des signalements, ainsi que l'importance accordée au retour vers le signalant lorsque ses coordonnées sont disponibles.

Au-delà des aspects strictement techniques liés à la gestion des signalements, ces formations ont contribué à **harmoniser les pratiques entre référents**, à **renforcer la qualité et la fiabilité des données collectées**, et à **structurer le réseau d'acteurs mobilisés autour du dispositif national** de surveillance.



Pour 2026, la dynamique se confirme dès le premier trimestre : entre janvier et mars, **quatre sessions collectives et une session individuelle** ont été organisées, réunissant 15 participants. Ces premiers éléments traduisent la montée en charge progressive du dispositif en période d'activité et l'appropriation croissante de la plateforme par les référents.

5. BILAN PLATEFORME DE SIGNALEMENT DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES (PSCP)

5.1 VOLUME ET REPARTITION DES SIGNALEMENTS

Pour sa première année de déploiement à l'échelle nationale, la plateforme de signalement des chenilles processionnaires a **enregistré plus de 4 000 signalements**, dont près de 3 800 concernent la processionnaire du pin, espèce aujourd'hui la plus identifiée par le grand public.

2025

Déploiement national en février

50

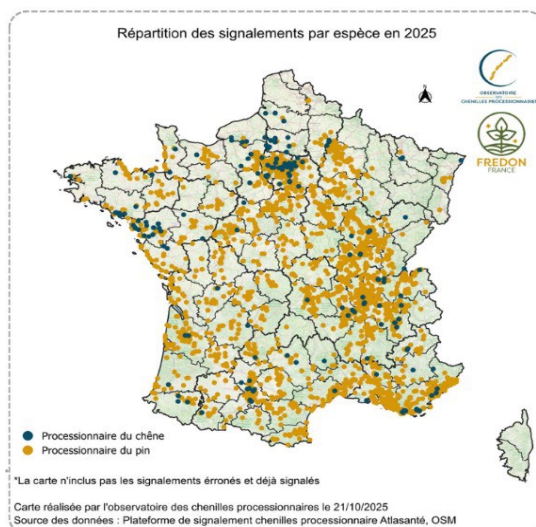
occurrences dans les médias
(presse écrite, journaux télévisés)

4000

signalements sur tout le territoire

200

référénts actifs sur la plateforme



Les données collectées confirment la **présence de la processionnaire du pin sur la quasi-totalité du territoire métropolitain**, à l'exception de quelques départements des Hauts-de-France. La répartition des signalements suit globalement la densité de population : les zones urbanisées génèrent davantage de déclarations, en raison d'une exposition plus directe des habitants et d'un recours plus fréquent aux outils de signalement. Une concentration plus marquée est observée en Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec la mobilisation du réseau FREDON régional et l'antériorité du dispositif ambroisie, qui ont favorisé une appropriation rapide de la plateforme par les acteurs locaux et le grand public.

Le volume de signalements enregistré dès cette première année de déploiement national illustre la montée en charge du dispositif et confirme l'intérêt de cet outil pour documenter la présence des chenilles processionnaires sur le territoire.

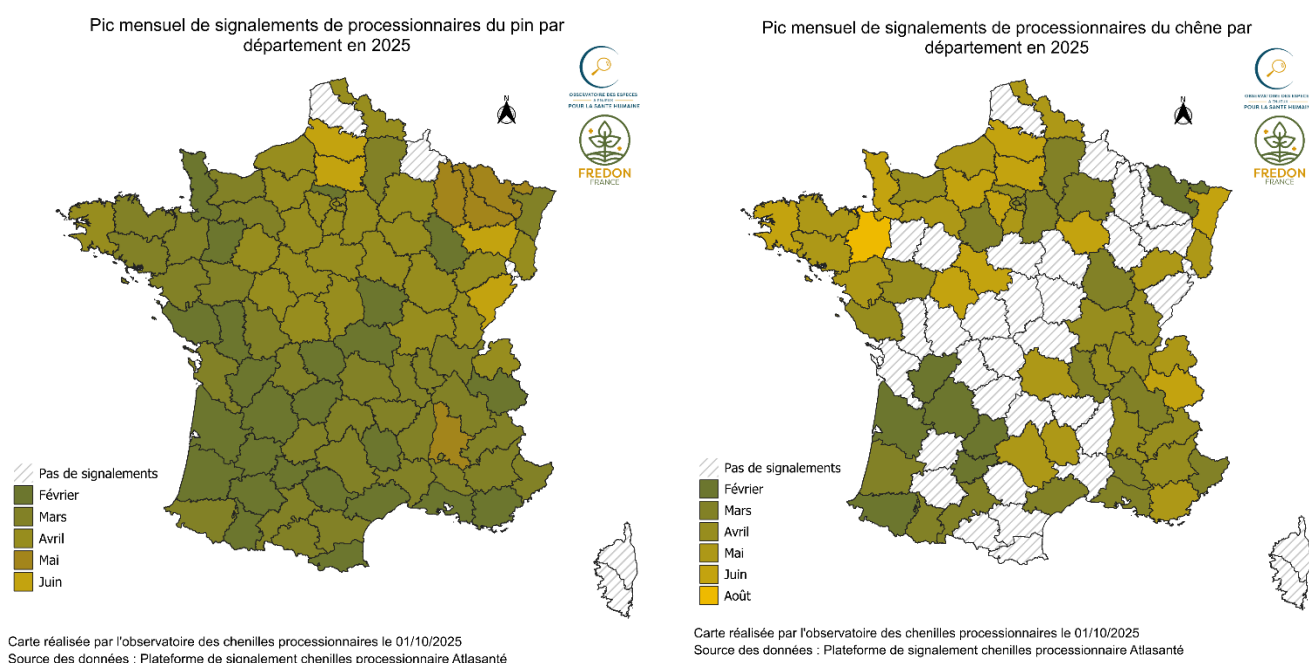
L'analyse des signalements vérifiés permet également d'apprécier leur niveau de fiabilité. Le **taux d'erreur est estimé à environ 3 % pour la processionnaire du pin**, contre plus de **40 % pour la processionnaire du chêne**. Cet écart met en évidence une difficulté d'identification plus importante pour cette dernière espèce et souligne l'**intérêt de renforcer, dès 2026, les actions d'information et de sensibilisation dédiées à sa reconnaissance**.



5.2 DEVELOPPEMENT D'ANALYSES ET D'OUTILS D'AIDE A LA DECISION

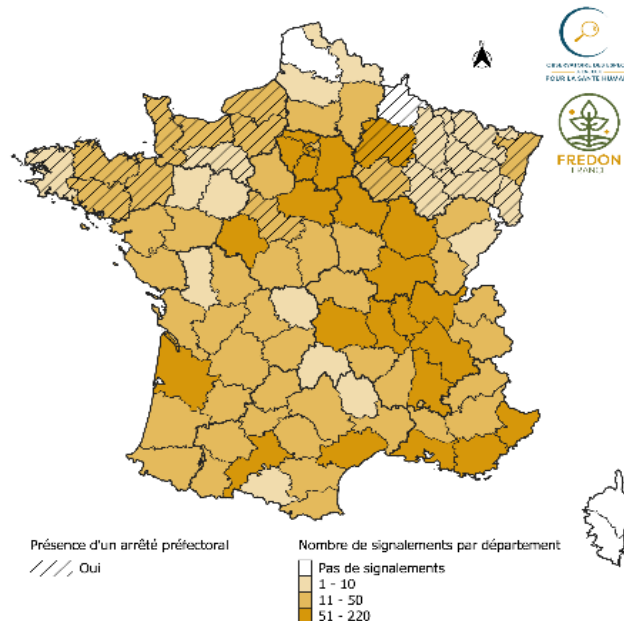
Dans le cadre du suivi de la plateforme PSCP, un **travail d'analyse et de valorisation des données collectées a été engagé en 2025**. Compte tenu de l'initialisation de l'inscription des référents inscrits lors de l'année 2025, les analyses statistiques relatives au réseau d'acteurs restent, à ce stade, exploratoires. L'exploitation des données s'est donc principalement concentrée sur la dynamique des signalements et leur répartition territoriale.

Plusieurs productions cartographiques ont été réalisées afin d'objectiver les tendances observées et d'appuyer les échanges avec les partenaires du comité technique et du COPIL. **Une première série de cartes** met en évidence les pics mensuels de signalements par département, permettant d'identifier les périodes de plus forte exposition et d'affiner la **compréhension des dynamiques d'apparitions saisonnières**.



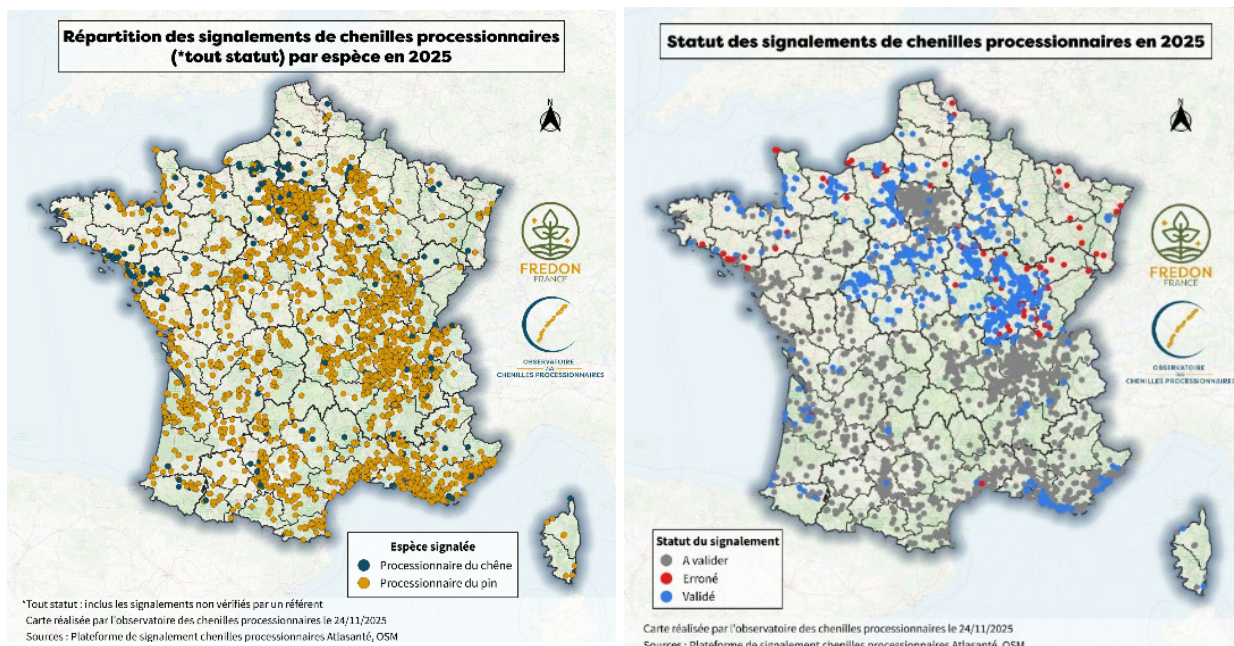
Une seconde analyse cartographique porte sur la densité de référents par département, mise en parallèle avec l'existence ou non d'arrêtés préfectoraux relatifs à la gestion des chenilles processionnaires. Cette lecture croisée permet d'identifier les écarts éventuels entre cadre réglementaire et structuration opérationnelle du réseau, et constitue un outil d'aide à la décision pour le déploiement futur du dispositif.

Nombres de signalements rapportés à la présence d'arrêtés



Carte réalisée par l'observatoire des chenilles processionnaires le : 30/09/2025
Source des données : Plateforme de signalement chenilles processionnaires Atlasanté

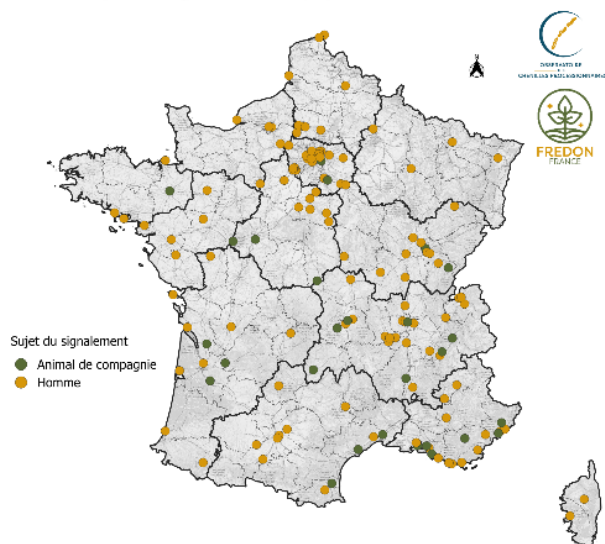
S'agissant du **suivi et du traitement des signalements**, une première dynamique d'appropriation du dispositif par le réseau territorial est engagée : **environ 25 % des signalements ont déjà fait l'objet d'une validation par un référent ou un coordinateur**. Cet indicateur a vocation à être consolidé dans la durée, au fur et à mesure de la structuration du réseau de surveillance et de l'appropriation progressive de l'outil par les acteurs territoriaux, accompagnées par l'Observatoire.



La plateforme de signalement offre également la possibilité aux usagers de **signaler** la survenue éventuelle de **symptômes consécutifs à une exposition aux chenilles processionnaires**. Cette fonctionnalité permet de documenter plus finement les situations d'exposition et d'enrichir les

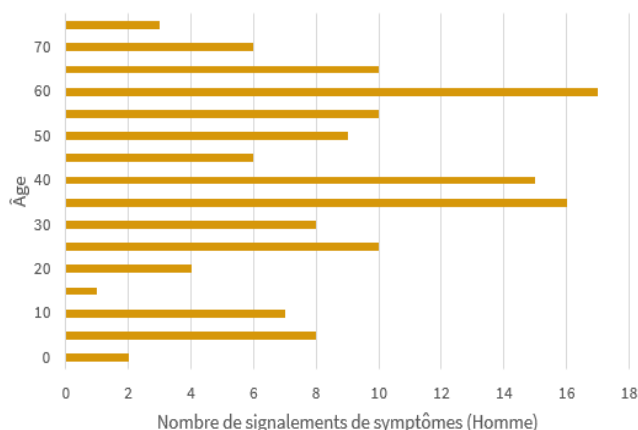
analyses conduites par l'Observatoire. Les données ainsi collectées constituent un premier niveau d'information utile pour mieux caractériser les contextes d'exposition et alimenter les réflexions en matière de prévention et de gestion des risques sanitaires.

Sujets des signalements de symptômes en France en 2025



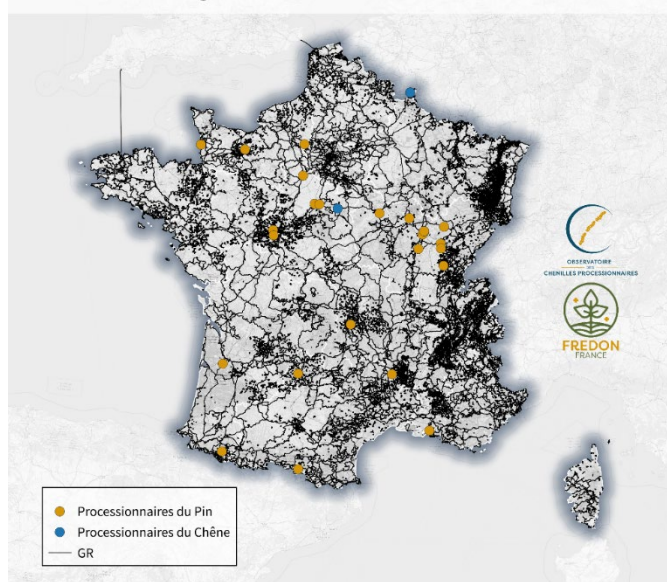
Carte réalisée par l'observatoire des chenilles processionnaires le 21/10/2025
Source des données : Plateforme de signalement chenilles processionnaires Atlasanté, OSM

Répartition des âges par tranches de 5 ans



Par ailleurs, des **analyses spatiales spécifiques** ont été réalisées afin d'examiner la **proximité des signalements avec certains espaces à forte fréquentation**, tels que les gares et les infrastructures ferroviaires, ainsi que les principaux itinéraires de randonnée (pour ce dernier cas, voir l'exemple de carte ci-contre). La production de ces cartes permet d'identifier des zones de co-présence entre les populations et les foyers signalés de chenilles processionnaires, et d'améliorer la compréhension des situations d'exposition potentielles dans des lieux de passage ou de loisirs. Ces travaux ouvrent également des perspectives pour développer des actions de prévention plus ciblées et renforcer les coopérations avec les gestionnaires d'infrastructures et d'espaces ouverts au public.

Signalements vérifiés de chenilles processionnaires en bordure de chemins de grande randonnée en France en 2025



Carte réalisée par l'observatoire des chenilles processionnaires le 19/01/2026
Sources : Plateforme de signalement chenilles processionnaires Atlasanté, © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL

Ces premières analyses illustrent le potentiel de la plateforme PSCP comme outil d'observation et d'aide à la décision. Elles ont vocation à être enrichies au fur et à mesure de la montée en charge du dispositif et de la consolidation du réseau de référents.

6. PERSPECTIVES 2026

Malgré un déploiement tardif du support à la fin du 3^{ème} trimestre 2025, l'activité enregistrée met en évidence un **besoin structurant et durable d'accompagnement des acteurs de terrain**. Le dispositif de support joue un rôle central en assurant la **fiabilité des signalements**, en garantissant la **qualité et la cohérence du traitement des dossiers et en maintenant la mobilisation active du réseau**. Ces éléments sont essentiels pour que les informations collectées soient exploitables et pertinentes pour l'ensemble des parties prenantes.

Au regard des enjeux sanitaires et territoriaux liés à l'ambrosie et aux chenilles processionnaires, la **pérennisation de la mission de support dédiée apparaît comme un levier stratégique pour renforcer l'efficacité du dispositif**, en sécurisant le suivi des signalements et en optimisant l'animation du réseau. Elle permettra également de **consolider l'expertise acquise**, d'accompagner la **montée en compétences des acteurs locaux** et de préparer la saison 2026 dans les meilleures conditions, garantissant ainsi une action cohérente, réactive et pleinement opérationnelle à l'échelle nationale.

L'action conjointe des missions « plateforme de signalement ambrosie » et « plateforme signalement chenille » par un opérateur unique est aussi source d'optimisation de l'action. Cela se traduit par :

- **L'optimisation par une gestion unifiée des deux plateformes (ambrosies et chenilles)**, qui partagent le même annuaire, le même prestataire et mobilisent pour beaucoup les mêmes acteurs.
- **L'amélioration de la fluidité des missions** : les missions des observatoires seront plus fluides en assurant la gestion et l'amélioration de plateformes de gestion de signalements (relations Atlas Santé, ARS et DGS facilitées).
- **Le développement d'une Hotline facilitatrice de l'identification de l'Observatoire, centre de ressources** : l'Observatoire et le réseau FREDON reçoivent déjà des questions par mail et téléphone et apportent un support aux utilisateurs des plateformes (meilleure identification de l'Observatoire).
- **L'opportunité d'une coanimation en direct du réseau des référents** : aujourd'hui les coordinateurs régionaux de terrain (collaborateurs FREDON), veillent à la dynamique locale et au partage d'information. Demain, l'Observatoire aura la capacité de faire passer des messages clés en direct (lettres, événements, informations et documents à portée nationale, enquête référents annuelle).
- **La garantie de la cohérence de formations centralisées** : FREDON France, qui assure déjà la création et l'amélioration continue des supports de formation, pourra garantir un accompagnement cohérent grâce à un interlocuteur unique dédié enrichi des retours des coordinateurs régionaux.
- **Une meilleure exploitation des données pour une meilleure analyse de la lutte contre les ambrosies** : L'accès direct aux données et la possibilité de faire évoluer les protocoles de signalement permettent d'imaginer de meilleures exploitations des jeux de données produits. L'enjeu est que ces exploitations permettent de mieux communiquer vers les publics cibles (solicitation du grand public et facilitation du rôle des référents), de mieux étudier le phénomène de propagation ainsi que la mesure de la maîtrise de la problématique et de donner une meilleure lisibilité à la gestion de la politique publique de santé environnement.

BILAN D'ACTIVITE 2025



FREDON
FRANCE



OBSERVATOIRE
DES
AMBROISIES



GESTION DE LA PLATEFORME DE SIGNALEMENT AMBROISIES

Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine - FREDON France
11 rue Lacaze - 75014 Paris
especes-risque-sante@fredon-france.fr

TABLE DES MATIERES

Cellule opérationnelle.....	64
1. Contexte et objet du rapport.....	64
2. Mise en place et bilan du dispositif d'assistance.....	65
2.1 Déploiement du support utilisateurs.....	65
2.2 Volume et typologie des demandes.....	66
2.3 Répartition géographique des sollicitations	67
3. Actions de formation	68
4. Gestion et fiabilisation de l'annuaire des référents	69
4.1 Inscriptions et procédure de validation.....	69
4.2 Mise à jour et nettoyage de l'annuaire.....	70
5. Bilan des signalements – Plateforme ambroisie (PSA)	70
5.1 Volume et répartition des signalements.....	70
5.2 Développement d'analyses et d'outils d'aide à la décision	71
6. Production de capsules vidéo tutoriels à destination des référents	75
7. Perspectives.....	75

CELLULE OPERATIONNELLE

La cellule opérationnelle de l'Observatoire des ambroisies, basée à Paris au sein des locaux de FREDON France, est composée en 2025 de :

- **Alice SAMAMA**, chargée de mission santé environnement, FREDON France,
- **Tristan GRAUSI**, chargé de mission santé environnement, FREDON France,
- **Hugo BERTIN**, chargé de mission cartographie, FREDON France,
- **Marine AUDONNET**, stagiaire ingénieur Agro Paris Tech, FREDON France,
- **Olivier PECHAMAT**, directeur général de FREDON France et directeur des affaires juridiques FREDON France.

1. CONTEXTE ET OBJET DU RAPPORT

Dans le cadre de sa convention pluriannuelle avec la Direction Générale de la Santé (DGS), FREDON France assure parmi toutes ses missions de centre de ressource, des missions spécifiques relatives aux plateformes nationales de signalement Atlas Santé. Elles comprennent notamment l'animation de groupes techniques entre l'Observatoire, Altasanté, Alkante et les coordinateurs FREDON Ambroisies et Chenilles, ainsi que la production et la mise à jour de supports de formation et de guides utilisateurs.

En mars 2025, la dissolution du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) a mis un arrêt à l'accompagnement permettant d'entretenir la dynamique de contributions volontaires à la révélation des espèces par les référents territoriaux et le grand public. Si le fonctionnement de la plateforme Atlas Santé a perduré automatiquement, cela s'est fait sans accompagnement des référents existants, ou nouveaux, qui utilisaient, ou souhaitaient utiliser, la plateforme de signalement des ambroisies. Toutefois, FREDON France a, lors de ce délaissement et à minima, assuré spontanément la gestion de demandes d'inscriptions à la plateforme pour ne pas bloquer la dynamique des bénévoles et la production de données dont elle a, par ailleurs, besoin dans le cadre de sa mission d'Observatoire des Ambroisies.

Mi 2025 et face au risque de tombée en désuétude de la dynamique de révélation et de gestion des ambroisies, les Agences régionales de santé (ARS) d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Bourgogne-Franche-Comté et d'Occitanie ont accepté de confier à FREDON France une mission connexe de gestionnaire de ladite plateforme.

Cette mission contractualisée entre août et septembre 2025 a permis, non seulement de préserver la dynamique de surveillance épidémiologique via les référents territoriaux, mais aussi, de reprendre l'observation de l'évolution de l'espèce dans le temps et l'espace à travers les données produites.

Ces missions confiées forment un tout cohérent avec la mission observatoire. Elles consistent en :

- la gestion des inscriptions des référents territoriaux,
- l'assistance aux utilisateurs,
- la formation à l'utilisation de la plateforme,
- la fiabilisation de l'annuaire des référents
- la production de tutoriels vidéo,

Elles ont permis :

- d'assurer la continuité de la surveillance et gagner en efficience,
- d'assurer un accompagnement cohérent des référents, depuis leur inscription jusqu'à leurs actions de terrain.
- d'interpréter des données fiabilisées et produites pour alimenter la réflexion de l'activité d'Observatoire,
- permettre leurs retranscriptions dans des représentations graphiques dans un but pédagogique et de compréhension du phénomène à l'échelle locale comme nationale.



Le présent rapport dresse le bilan des actions conduites en 2025 dans ce cadre.

2. MISE EN PLACE ET BILAN DU DISPOSITIF D'ASSISTANCE

2.1 DEPLOIEMENT DU SUPPORT UTILISATEURS

En 2025, le support dédié à la plateforme de signalement de l'ambroisie a fait l'objet d'une structuration progressive afin d'assurer la continuité opérationnelle du fonctionnement et de l'accompagnement des utilisateurs.

Une assistance par messagerie électronique a été mise en place dès le début du mois d'août, constituant une première étape opérationnelle. Ce dispositif a été consolidé fin août par le recrutement d'un personnel spécifiquement dédié au traitement des sollicitations, permettant de garantir un suivi réactif et homogène des demandes. Une **ligne téléphonique dédiée** a ensuite été **ouverte le 11 septembre 2025**. Sa mise en service a été relayée auprès des 5 100 abonnés de l'infolettre de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine, afin d'assurer une large information des publics concernés.

En amont de ce déploiement, une **phase de formation interne à l'outil et aux procédures de traitement** a été conduite auprès de l'équipe afin d'harmoniser les pratiques et de structurer le circuit de réponse. Cette procédure permet aujourd'hui d'assurer un accompagnement adapté des usagers et une meilleure traçabilité des demandes.

Le déploiement étant intervenu sur la fin de saison de surveillance, le volume de sollicitations enregistré en 2025 ne reflète pas encore le potentiel d'une année complète d'activité. Il constitue toutefois une première base de fonctionnement consolidée, appelée à monter en charge lors des prochaines saisons.

2.2 VOLUME ET TYPOLOGIE DES DEMANDES

Depuis la mise en place opérationnelle du dispositif fin août 2025, **228 demandes ont été prises en charge** (179 en 2025, courriels et appels téléphoniques confondus). Chaque sollicitation fait l'objet d'un enregistrement systématique, permettant une traçabilité précise et permettant une analyse fine de la nature des demandes, du profil des utilisateurs et, lorsque l'information est disponible, de leur origine géographique.

Les référents territoriaux représentent 41 % des sollicitations. Leurs demandes portent principalement sur la gestion de leur compte, l'attribution ou la modification d'un territoire de gestion et l'utilisation des fonctionnalités de la plateforme. Ce volume met en évidence l'importance d'un **dispositif d'accompagnement permettant aux référents territoriaux d'exercer leurs missions** dans des conditions optimales et d'utiliser pleinement les fonctionnalités de la plateforme. A noter qu'en raison de contraintes liées à la gestion des droits par Atlasanté, Hugo BERTIN n'a pu accéder aux fonctionnalités de gestion des comptes référents **avant le 30 septembre 2025**. Dans l'intervalle, ces missions ont été assurées par les autres membres de l'Observatoire.

Les autres sollicitations émanent majoritairement de particuliers souhaitant obtenir des informations relatives à un signalement, voire d'acteurs institutionnels (collectivités, coordinateurs régionaux), ou encore, concernent des demandes d'aide à l'identification de la plante.

Cette diversité confirme le rôle central du support dans la bonne articulation entre usagers, acteurs territoriaux et dispositif national.

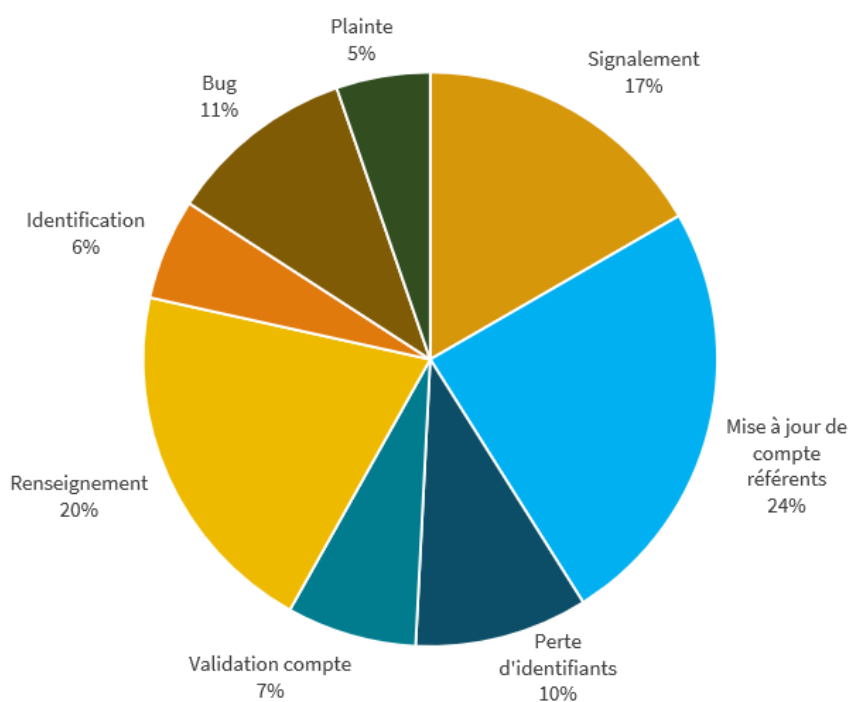


Figure 1 : Répartition des demandes support. En bleu : demandes spécifiques aux référents (41%)

La **durée moyenne des appels, d'environ huit minutes** (avec un écart type important allant de 2 minutes à 40 minutes) qui traduit toutes les fois un besoin d'accompagnement individualisé dans la compréhension des situations signalées et la prise en main des outils mis à disposition.

Contrairement à la plateforme dédiée aux chenilles processionnaires, le support téléphonique relatif à l'ambrosie a été moins sollicité par les particuliers. Cet écart s'explique principalement par une période d'accessibilité plus limitée du service en 2025 (de mi-septembre à décembre) correspondant à un lancement en fin de saison des ambrosies.

Malgré cette fenêtre restreinte, les sollicitations enregistrées confirment toutefois la nécessité de disposer d'un dispositif d'appui capable de répondre aux besoins d'identification et d'orientation du public lors des phases clés de la saison.

2.3 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SOLLICITATIONS

La **Région Auvergne-Rhône-Alpes concentre 59 % des demandes enregistrées**, tandis qu'une partie des courriels reste non localisée, faute d'informations géographiques suffisantes et transmises par les demandeurs.

Dans les **Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté**, les sollicitations proviennent majoritairement de particuliers (respectivement 66 % et 64 % des demandes régionales). À l'inverse, en **Régions Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Centre-Val de Loire**, près de 60 % des demandes émanent de référents ou de coordinateurs. Les autres Régions présentent des volumes plus faibles ou des répartitions plus équilibrées.

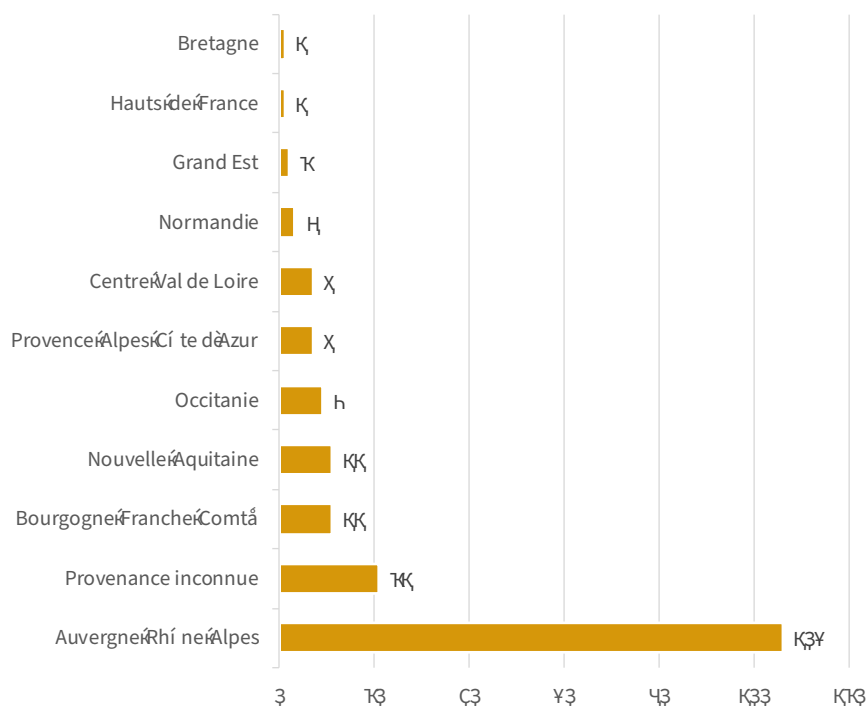


Figure 2 : Répartition des demandes enregistrées par région, entre août et décembre 2025.

Cette répartition reflète, dans les régions historiquement les plus exposées, une meilleure connaissance de la problématique par le grand public.

L'écart entre les chiffres estimés en début de projet et les données effectivement enregistrées s'explique par le fait que l'estimation initiale réalisée en juillet reposait, d'une part, sur des données historiques insuffisamment précises issues de la hotline RNSA et, d'autre part, sur une mission de support potentiellement reprise dès fin juillet alors que la mise en place, quoique rapide, n'a pu être pleinement opérationnelle uniquement qu'à partir de septembre 2025. Au vu de la saisonnalité des signalements de l'ambrosie, ceci a réduit la capacité à capter l'ensemble des sollicitations de fin juillet à août 2025.

3. ACTIONS DE FORMATION

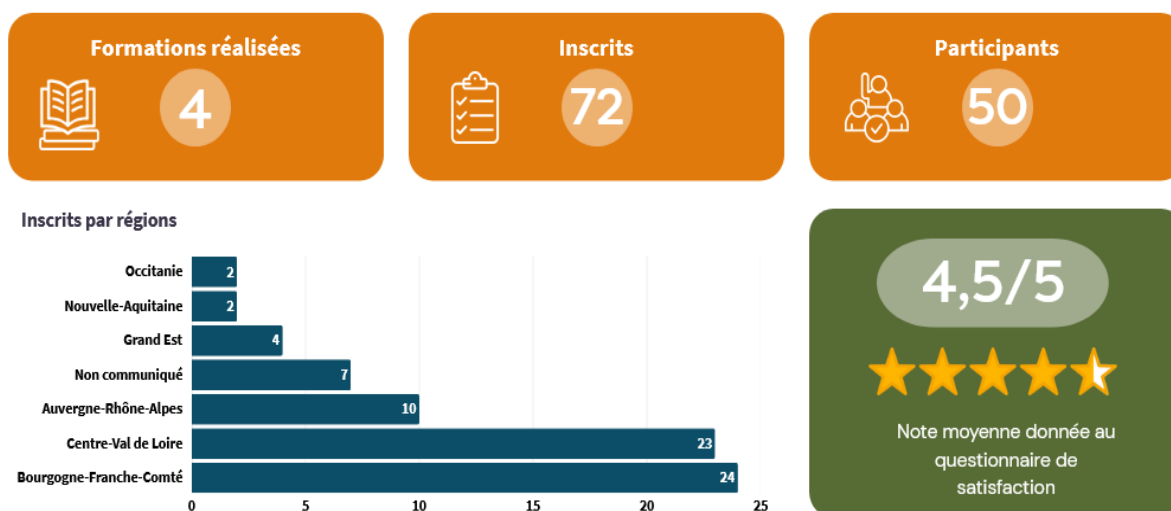
En 2025, l'ensemble des référents nouvellement inscrits s'est vu proposer une **formation à l'utilisation de la plateforme**, afin de garantir une appropriation homogène des fonctionnalités et des procédures de gestion des signalements.

Cette démarche a également été conduite de manière rétroactive : **l'ensemble des référents inscrits au cours de l'année a été recontacté**, y compris ceux enregistrés avant la reprise des missions de gestion de la plateforme, afin de leur proposer un temps de formation et d'assurer un niveau d'information équivalent pour tous.

Quatre sessions collectives de 1h30 ont été organisées en visioconférence d'août à novembre conformément aux prévisions, **complétées par trois sessions individuelles** destinées à des référents n'ayant pu participer aux sessions collectives pour des raisons techniques. Soixante-douze référents se sont inscrits aux sessions collectives. Cinquante y ont effectivement participé, soit un **taux de participation de 69 %**. Ceci constitue un taux performant au regard des standards des formations à distance habituellement constatés qui se situent aux environs de 30 à 40 %.

Précisions que les formations étant dispensées à distance, plusieurs agents d'une même structure ont parfois suivi la même session depuis un poste unique, le nombre de 50 participants constitue donc un minimum de personnes effectivement formées.

Un formulaire de satisfaction a été transmis à l'issue de chaque session. Sur 30 répondants, la **satisfaction moyenne s'élève à 4,5 sur 5**, traduisant une appréciation positive des contenus et des modalités pédagogiques.



La répartition géographique des inscrits met en évidence une forte représentation de la Bourgogne-Franche-Comté (33 %) et du Centre-Val de Loire (32 %), suivies par l'Auvergne-Rhône-Alpes (14 %). Les autres régions sont représentées de manière plus marginale.

Au-delà des aspects techniques, les formations ont insisté sur la qualité du traitement des signalements, leur suivi sur plusieurs années et l'importance d'un retour au signalant lorsque ses coordonnées sont disponibles, conditions essentielles au maintien de la mobilisation du public.

4. GESTION ET FIABILISATION DE L'ANNUAIRE DES REFERENTS

4.1 INSCRIPTIONS ET PROCEDURE DE VALIDATION

4.1.1 INSCRIPTIONS

En 2025, **732 nouveaux référents se sont inscrits** sur la plateforme. L'inscription est réalisée en ligne par l'utilisateur, puis fait l'objet d'un traitement par l'Observatoire comprenant trois opérations distinctes et manuelles :

- Validation du compte,
- Attribution d'un territoire de gestion,
- Activation des alertes courriels associés,
- Traitement après inscription.

À noter que l'accès à l'annuaire des référents, permettant la réalisation de ces actions, n'a pu être accordé à Hugo BERTIN **qu'à partir du 30 septembre 2025**, en raison de difficultés de gestion des droits côté Atlasanté. Un délai d'environ un mois a ainsi été nécessaire avant que ces fonctionnalités soient pleinement accessibles. Durant cette période, ces missions ont été assurées par les autres membres de l'Observatoire.

4.1.2 PROCEDURE

1) VALIDATION DU COMPTE

Depuis septembre 2025, un **filtre de vérification renforcé** a été mis en place : en cas de doute, l'Observatoire vérifie systématiquement la désignation effective du référent par la commune ou la structure compétente. Cette mesure répond à un taux d'erreur significatif observé dans les demandes, lié notamment à des particuliers pensant devoir créer un compte pour signaler, ou à des référents déjà inscrits procédant à une nouvelle inscription après perte de leurs identifiants.

Sur les **152 demandes reçues depuis septembre 2025**, 119 ont été validées (78 %) et 33 supprimées (22 %) en raison d'erreurs ou de doublons.

2) ASSIGNATION DU TERRITOIRE DE GESTION

L'assignation du territoire de gestion conditionne l'accès du référent aux signalements relevant de son périmètre d'intervention. Jusqu'en décembre 2025, cette opération reposait sur la sélection manuelle de chaque commune dans une liste déroulante pour chaque fiche d'inscription. Si cette procédure est adaptée pour un référent communal, elle devient particulièrement fastidieuse lorsque le territoire correspond à une communauté de communes (CC), un EPCI ou toute autre

structure couvrant un grand nombre de communes, chaque commune devant être sélectionnée individuellement.

3) L'ACTIVATION DES ALERTES MAILS

Elle nécessite, en outre, une procédure technique spécifique : la création d'un fichier CSV comportant une ligne par utilisateur et par commune de rattachement. Lorsqu'un référent est rattaché à plusieurs communes (cas des communautés de communes ou des coordinateurs départementaux et régionaux), une ligne distincte doit être créée pour chaque commune, avec mention du code INSEE correspondant. Cette étape a impliqué également la mise à jour préalable des codes INSEE, certains référentiels n'étant pas à jour.

Cette procédure, particulièrement fastidieuse — voire difficilement soutenable en cas de volume important — a été significativement optimisée grâce au **développement d'un script Python spécifique**. Celui-ci génère automatiquement le fichier CSV à partir des communes, intercommunalités ou départements sélectionnés, permettant un gain de temps substantiel et une réduction du risque d'erreur.

4) TRAITEMENT APRES INSCRIPTION

Chaque référent nouvellement validé **reçoit un courriel d'accueil** rappelant son rôle, mettant à disposition des outils et documents d'accompagnement et précisant les contacts régionaux et proposant une formation. Les coordinateurs régionaux des FREDON prennent ensuite le relais, en assurant un accompagnement de proximité, notamment par des actions de formation à la reconnaissance de l'espèce et aux modalités de gestion.

4.2 MISE A JOUR ET NETTOYAGE DE L'ANNUAIRE

Un travail spécifique de fiabilisation de l'annuaire a été conduit en 2025. **Parmi l'ensemble des 7463 comptes existants, 277 ne disposaient pas de territoire d'attribution.** Ils étaient donc inopérants. Après analyse, 265 comptes ont fait l'objet d'une attribution de territoire et 12 ont été désactivés en l'absence d'éléments suffisants permettant une régularisation fiable.

Par ailleurs, 71 comptes en doublons ont été identifiés. Leur désactivation massive sera réalisée en lien avec l'équipe Atlasanté après les élections municipales de 2026, afin d'éviter toute suppression inappropriée dans un contexte de renouvellement des désignations. Les coordinateurs régionaux transmettront préalablement les listes consolidées pour permettre une opération sécurisée à l'échelle nationale.

5. BILAN DES SIGNALEMENTS – PLATEFORME AMBROISIE (PSA)

5.1 VOLUME ET REPARTITION DES SIGNALEMENTS

En 2025, la plateforme a enregistré environ **6 500 signalements**, dont 98 % concernent l'ambroisie à feuilles d'armoise. La répartition territoriale reste fortement marquée par l'Auvergne-Rhône-Alpes (66 % des signalements), suivie de la Bourgogne-Franche-Comté (11 %) et de l'Occitanie (8 %).

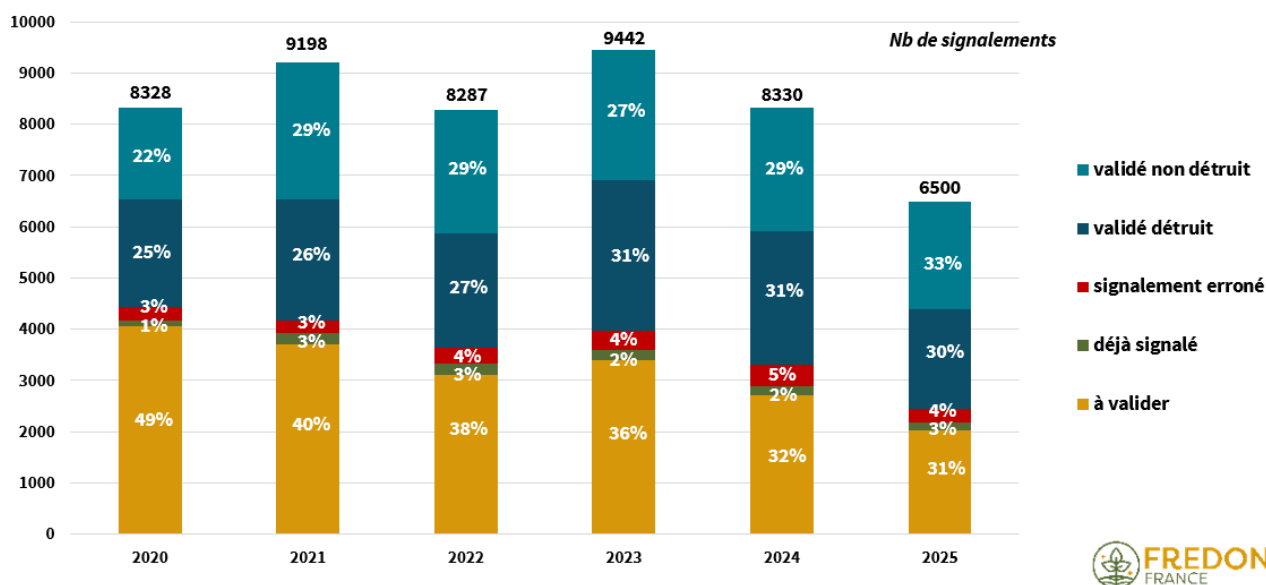


Figure 3 : Statuts des signalements par année, entre 2020 et 2025.

On observe une **baisse du nombre total de signalements** par rapport aux années précédentes. Cette diminution peut s'expliquer en partie par **l'absence de support opérationnel durant une partie de l'année**, qui a limité temporairement la capacité de traitement des sollicitations.

5.2 DEVELOPPEMENT D'ANALYSES ET D'OUTILS D'AIDE A LA DECISION

À partir des données issues de la plateforme de signalement, l'Observatoire a élargi en 2025 son travail d'exploitation des données. Celui-ci ne s'est pas limité à la production cartographique, mais a également intégré de **nouvelles analyses statistiques et fonctionnelles destinées à appuyer la décision publique, l'animation du réseau et la communication ciblée**.

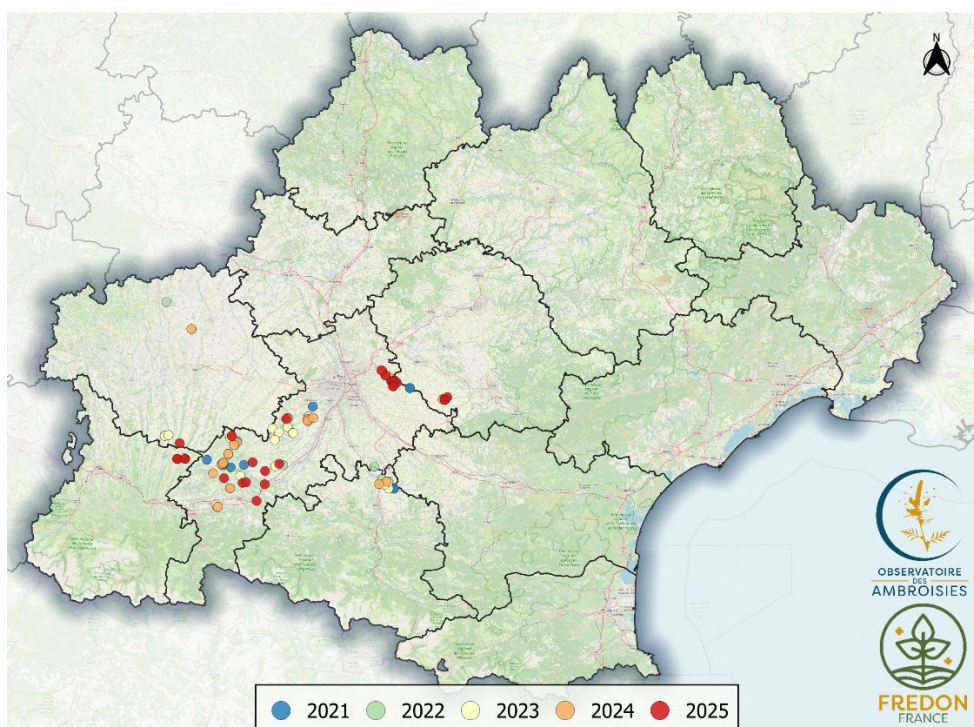
A) DONNEES ISSUES DES SIGNALEMENTS

À partir des données de signalement, l'Observatoire a développé de nouvelles projections cartographiques et analyses quantitatives permettant de mieux caractériser les dynamiques spatiales et opérationnelles.

Parmi les productions cartographiques :

- **Carte des périodes de pic de signalement par département**, mettant en évidence les dynamiques saisonnières territorialisées ;
- **Cartographies pluriannuelles des foyers d'ambrosie trifide** dans les régions concernées, afin de suivre l'évolution des zones d'implantation de cette espèce émergente ;
- **Cartes thématiques ciblées**, produites pour appuyer les échanges avec certaines filières professionnelles ou associations (par exemple : présence d'ambrosie en bord de voies ferrées, en bord de routes, etc.).

Signalements validés d'ambrosie trifide (*ambrosia trifida*) en
région Occitanie entre 2021 et 2025



Carte réalisée par l'observatoire des ambrosies le : 19/11/2025

Source des données : Plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, OSM

Figure 4 : Carte pluriannuelle des foyers d'ambrosie trifide (*Ambrosia trifida*) en Occitanie

En complément, une analyse de la densité des signalements par type de milieu a été réalisée. Elle met en évidence des densités significativement plus élevées dans les parcelles agricoles que dans d'autres environnements.

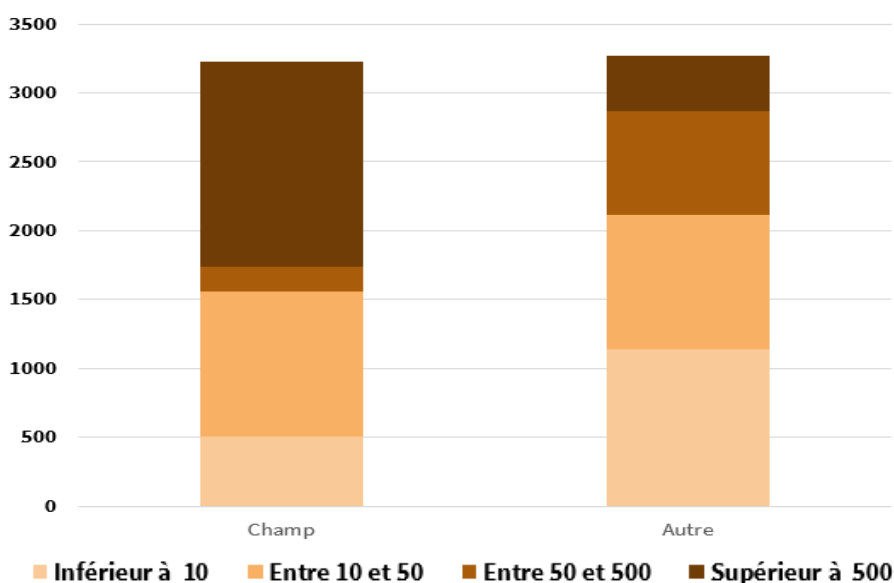


Figure 5 : Densités des foyers d'ambrosie en fonction de leur environnement

Ces travaux permettent d'identifier les zones de pression les plus marquées, d'orienter les priorités d'action et d'alimenter les échanges techniques avec les partenaires territoriaux. Ils ont également mis en évidence un élément nouveau : si l'on savait déjà qu'environ 50 % des signalements concernaient des parcelles agricoles, l'analyse montre désormais que la densité de signalements (nombre d'individus constatés) y est également plus élevée que dans les autres types d'environnements, traduisant une pression particulièrement marquée en contexte agricole.

B) DONNEES RELATIVES AU RESEAU DES REFERENTS

Les données relatives au réseau ont également fait l'objet d'une exploitation approfondie, tant à des fins d'analyse que de pilotage.

Plusieurs outils cartographiques ont été produits :

- **Atlas départemental des référents ambroisie**, permettant de visualiser le maillage territorial,
- **Carte croisée de densité des référents par département**, mise en perspective avec l'existence ou non d'arrêtés préfectoraux relatifs à la lutte contre l'ambroisie.

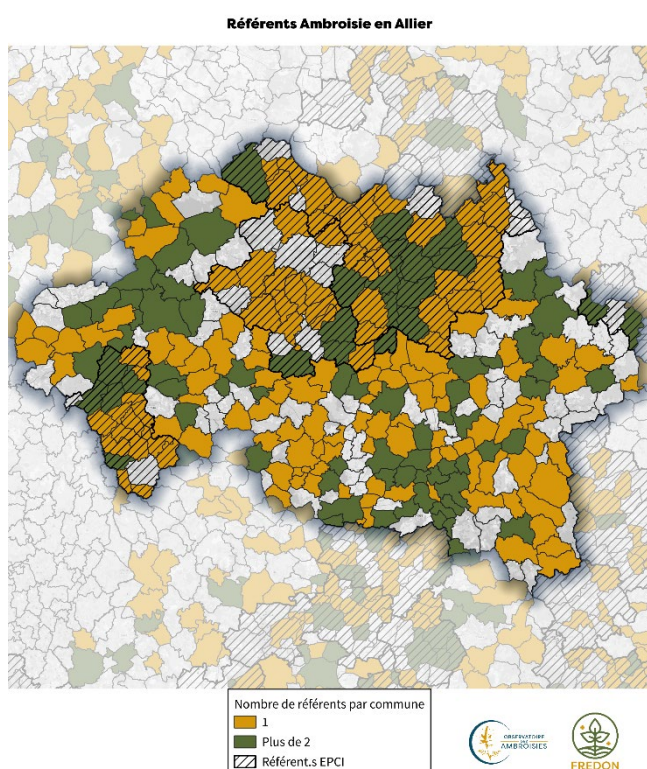


Figure 7 : Atlas départemental des référents ambroisie : exemple de l'Allier

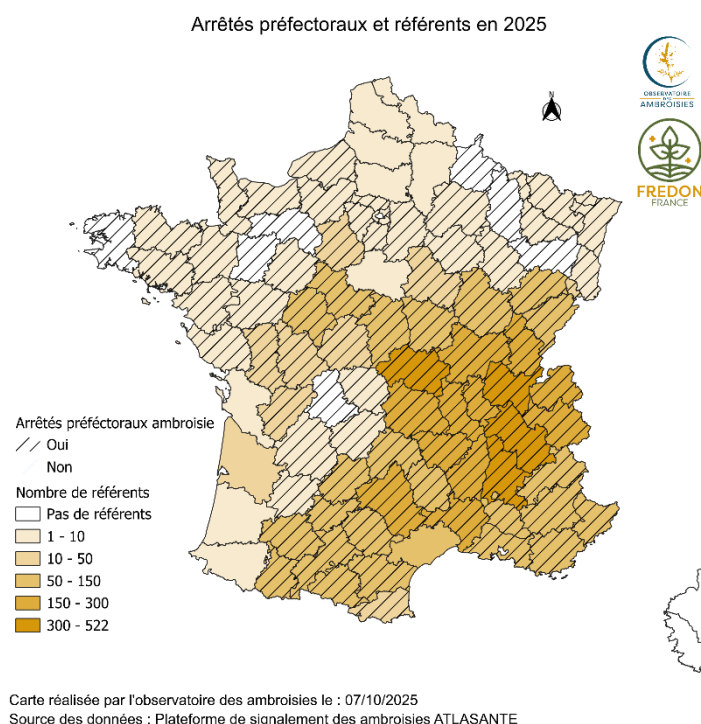
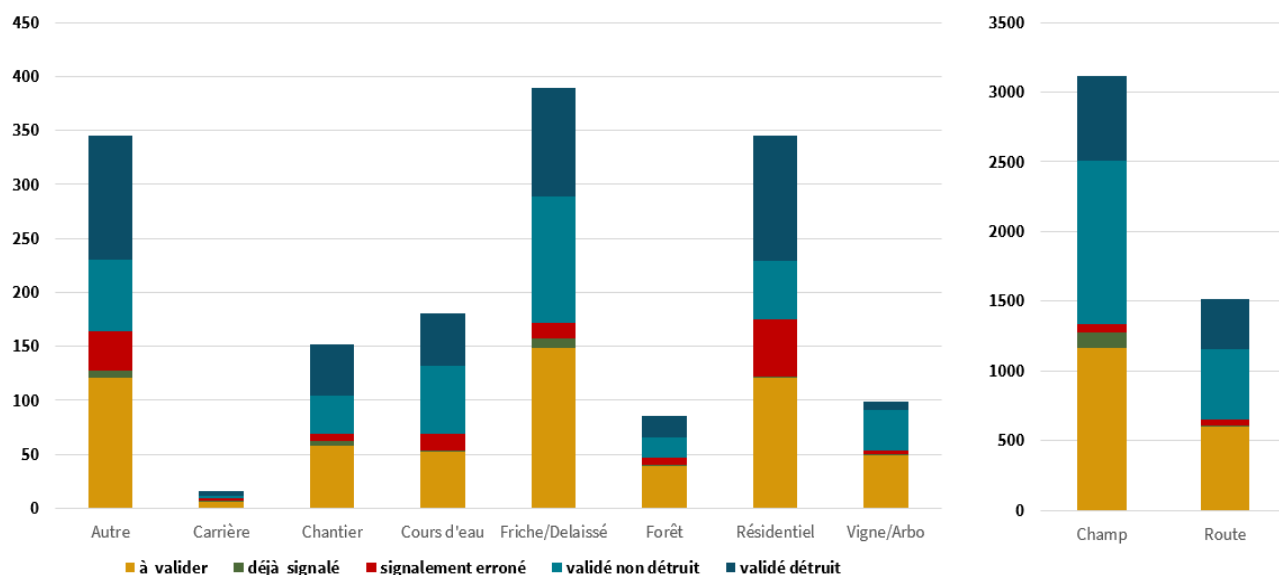


Figure 6 : Carte croisée de densité des référents par département

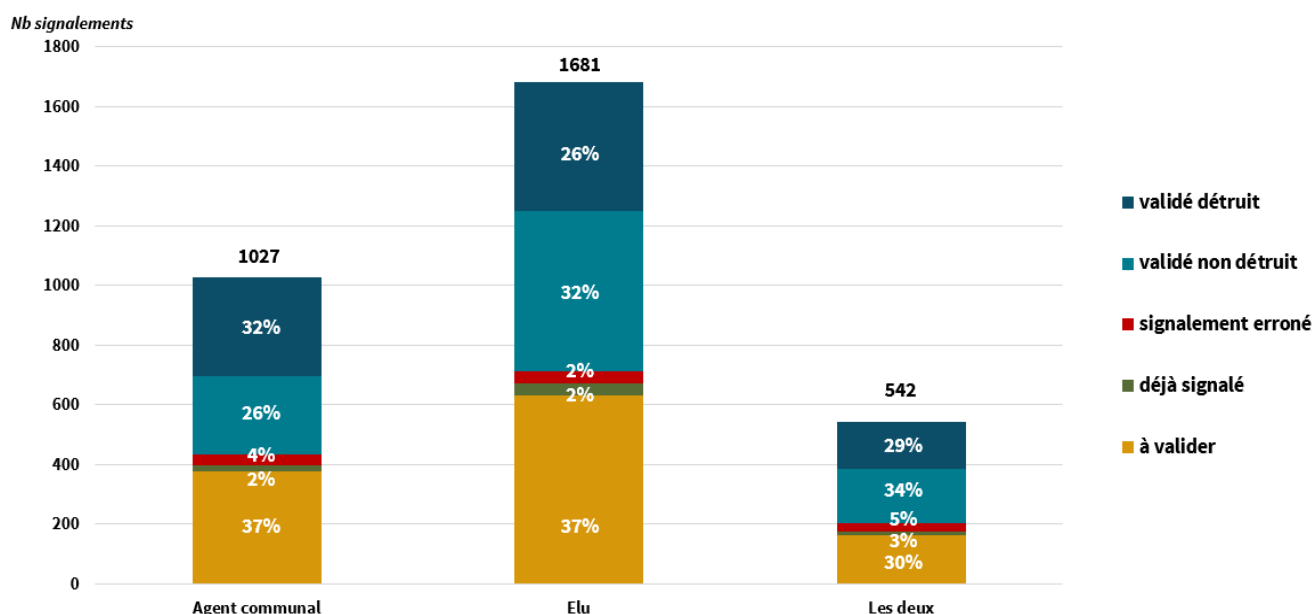
Par ailleurs, des analyses spécifiques de l'activité du réseau ont été conduites :

- Analyse du niveau d'intervention des référents selon l'environnement du signalement (agricole, urbain, infrastructures, etc.),



Cette représentation révèle que le niveau d'intervention suivant le varie très peu selon le milieu concerné. Cette relative homogénéité constitue un résultat positif, traduisant une mobilisation comparable quel que soit le contexte géographique. Cet indicateur a vocation à être suivi dans les années à venir afin de vérifier la stabilité de cette dynamique.

- Analyse du traitement des signalements selon la fonction du référent.



Cette représentation révèle l'absence de différence significative dans les modalités de traitement selon la fonction exercée. Ce résultat traduit une mise en œuvre homogène des procédures entre les différents profils de référents et constitue un indicateur pertinent à suivre dans la durée. Une limite méthodologique subsiste toutefois : il n'est pas possible, à ce stade, de distinguer si la validation a été effectuée par le référent local ou par un coordinateur départemental ou régional.

Ces analyses traduites en supports facilitent le pilotage du réseau, l'identification des territoires nécessitant un renforcement de l'animation et l'appui aux échanges institutionnels.

6. PRODUCTION DE CAPSULES VIDEO TUTORIELS A DESTINATION DES REFERENTS

Dans le cadre de sa mission d'animation et d'accompagnement du réseau, l'Observatoire a produit cinq capsules vidéo tutoriels à destination des référents ambroisie pour la prise en main de la plateforme de signalement ambroisie :

(<https://www.youtube.com/playlist?list=PLEJX7ly3C1b5TQLkp2LeOzG0uM6xgx5jX>)

Ces supports visent à faciliter la prise en main de la plateforme, harmoniser les pratiques et proposer un appui accessible en autonomie, en complément des formations organisées en visioconférence. Ils constituent également un outil structurant pour l'intégration des nouveaux référents.

Les cinq modules couvrent l'ensemble du parcours utilisateur :

- **Module 1 – Introduction : réglementation et système national de surveillance** : cadre réglementaire, organisation du dispositif national et rôle des différents acteurs.
- **Module 2 – Signaler des ambrosies** : procédure de signalement, bonnes pratiques et qualité des données.
- **Module 3 – Se connecter et gérer ses signalements** : gestion de l'espace référent, traitement et suivi des signalements.
- **Module 4 – Fonctionnalités avancées** : outils complémentaires (filtres, exports, paramétrage des alertes, suivi d'activité).
- **Module 5 – Outils à disposition des référents** : ressources techniques, supports de communication, contacts des coordinateurs régionaux et offres de formation.

Ces capsules renforcent l'autonomie des référents et contribuent à améliorer la qualité et la cohérence du traitement des signalements sur l'ensemble du territoire.

7. PERSPECTIVES

Malgré un déploiement tardif du support à la fin du 3^{ème} trimestre 2025, l'activité enregistrée met en évidence un **besoin structurant et durable d'accompagnement des acteurs de terrain**. Le dispositif de support joue un rôle central en assurant la **fiabilité des signalements**, en garantissant la **qualité et la cohérence du traitement des dossiers et en maintenant la mobilisation active du réseau**. Ces éléments sont essentiels pour que les informations collectées soient exploitables et pertinentes pour l'ensemble des parties prenantes.

Au regard des enjeux sanitaires et territoriaux liés à l'ambroisie, la **pérennisation de la mission de support dédiée apparaît comme un levier stratégique pour renforcer l'efficacité du dispositif**, en sécurisant le suivi des signalements et en optimisant l'animation du réseau. Elle permettra

également de **consolider l'expertise acquise**, d'accompagner la **montée en compétences des acteurs locaux** et de préparer la saison 2026 dans les meilleures conditions, garantissant ainsi une action cohérente, réactive et pleinement opérationnelle à l'échelle nationale.

L'action conjointe des missions « plateforme de signalement ambroisie » et « plateforme signalement chenille » par un opérateur unique est aussi source d'optimisation de l'action. Cela se traduit par :

- **L'optimisation par une gestion unifiée des deux plateformes (ambrosies et chenilles)**, qui partagent le même annuaire, le même prestataire et mobilisent pour beaucoup les mêmes acteurs.

- **Amélioration de la fluidité des missions** : les missions des observatoires seront plus fluides en assurant la gestion et l'amélioration de plateformes de gestion de signalements (relations Atlas Santé, ARS et DGS facilitées).

- **Le développement d'une Hotline facilitatrice de l'identification de l'Observatoire, centre de ressources** : l'Observatoire et le réseau FREDON reçoivent déjà des questions par mail et téléphone et apportent un support aux utilisateurs des plateformes (meilleure identification de l'Observatoire).

- **L'opportunité d'une coanimation en direct du réseau des référents** : aujourd'hui les coordinateurs régionaux de terrain (collaborateurs FREDON), veillent à la dynamique locale et au partage d'information. Demain, l'Observatoire aura la capacité de faire passer des messages clés en direct (lettres, événements, informations et documents à portée nationale, enquête référents annuelle).

- **La garantie de la cohérence de formations centralisées** : FREDON France, qui assure déjà la création et l'amélioration continue des supports de formation, pourra garantir un accompagnement cohérent grâce à un interlocuteur unique dédié enrichi des retours des coordinateurs régionaux.

- **Une meilleure exploitation des données pour une meilleure analyse de la lutte contre les ambrosies** : L'accès direct aux données et la possibilité de faire évoluer les protocoles de signalement permettent d'imaginer de meilleures exploitations des jeux de données produits. L'enjeu est que ces exploitations permettent de mieux communiquer vers les publics cibles (solicitation du grand public et facilitation du rôle des référents), de mieux étudier le phénomène de propagation ainsi que la mesure de la maîtrise de la problématique et de donner une meilleure lisibilité à la gestion de la politique publique de santé environnement (par exemple, un travail expérimental en cours de validation essaye de mesurer l'impact sur les finances publiques des destructions par la mesure des soins évités à travers les foyers « validés - détruits »).

Annexe 8 : Programme d'actions 2026

En **rouge** les éléments revus à la hausse ou ajoutés par rapport à 2025. En **bleu** les indicateurs de suivi.

INFORMER : communiquer et former

Projets	Indicateurs possibles sur l'année	Objectif 2026
Création et diffusion de contenu autour de la problématique	Lettre de l'Observatoire : Nombre de numéros parus Nombre d'abonnés	6 publications/an + flashs de l'Observatoire 6200 abonnés Taux d'ouvertures et de cliques (indicateur de suivi)
	Site internet : Nombre de vues des sites ambroisie-risque.info , chenille-risque.info, especes-risque-sante.info, plantes-risque.info Mise à jour des sites internet et amélioration continue du référencement	ambroisie-risque.info : 200 000 visites chenille-risque.info : 200 000 visites plantes-risque.info : 200 000 visites especes-risque-sante.info : 50 000 visites
	Vidéos : Nombre de vues	50 000 vues/an
	Documentation technique et de communication : Document(s) créé(s)/actualisé(s)	MAJ : Cartographies chenilles Cartographies ambrosies Cartographie Ophraella communale Vademecum ambroisie Vademecum chenilles 6 guides d'utilisation de la PSA et PSCP Création : Vademecum sur les moyens légaux d'actions dans le domaine des espèces à enjeux sur la santé humaine Fiche "Gérer les déchets de processionnaires" Synthèse des usages en terme de gestion des déchets de processionnaires Fiche d'accompagnement dans la prise d'AP 6 Fiches : Construire avec l'ambrosie selon les corps de métier Espèces à enjeux sanitaires : comprendre, prévenir, agir (à destination des collectivités élus et personnels administratifs) Plaquette moustique tigre

Stratégie de communication	Réseaux sociaux : Nombre de relations/abonnés sur les réseaux sociaux	900 abonnés Facebook 900 membres du groupe FB référents 1500 abonnés LinkedIn 700 abonnés Instagram
	Presse : Communication auprès des médias Nombre d'occurrence dans les médias	50 articles Communication auprès des journalistes (indicateurs de suivi)
	Journées de lutte contre les ambroisies : Nombre d'événements inscrits Nombre de communes participantes Journées de lutte contre les chenilles processionnaires : Nombre d'événements inscrits Nombre de communes participantes	JDA : nombre d'événements inscrits, nombre de communes participantes (indicateurs de suivi), organisation d'un concours de nouvelles 2026 JDCP : nombre d'événements inscrits, nombre de communes participantes (indicateurs de suivi), organisation d'un webinaire
	Interventions de communication : Nombre de communication(s) orale(s) ou poster(s) lors de colloques, stands, réunions, conférences	Nombre de communications orales et nombre de participants (indicateur de suivi)
Formation des acteurs concernés	Formations (générales, spécifiques, webinaires, etc.) : Nombre de formation(s) donnée(s) Nombre de personnes formées	En fonction des demandes ou en remplacement des acteurs locaux Formation PSA et PSCP : nombre de personnes formées, note de satisfaction (indicateur de suivi)
Conception des formations	Formations adaptées au référentiel Qualiopi : Nombre de supports développés/actualisés	/

COOPERER : Collaborer et favoriser les actions de coordination

Projets	Indicateurs possibles sur l'année	Objectif 2026
Favoriser l'organisation territoriale	<u>Coordonner le système de surveillance</u>	Accompagner le développement du réseau de référents chenilles processionnaires Accompagner la mise en place d'arrêtés préfectoraux Faire le lien entre les différents acteurs nationaux, régionaux et locaux Promouvoir l'utilisation des plateformes de signalement et son caractère opérationnel Gérer l'amélioration continue des plateformes en lien avec Atlasanté Sous réserve de contractualisation avec l'ARS : Assurer les missions supports de la plateforme de signalement PSA (hotline, formation, gestion des comptes) Sous réserve de financement contractualisation avec la DGS : Assurer les missions supports de la plateforme de signalement PSCP (hotline, formation, gestion des comptes) Indicateur de suivi : nombre d'ARS nous citant sur leur site
	<u>Organiser le lien avec les mairies</u>	Poursuivre les échanges et la communication avec des structures relais Se rendre disponible pour une participation au salon des maires Gérer les inscriptions des référents sur les plateformes de signalement
	<u>Relais des messages portés par la Direction Générale de la Santé</u>	Accompagner la mise en place des actions découlant de l'arrêté du 4 septembre 2020
Réflexion mutuelle sur des projets	<u>Mise en place de nouveaux projets de partenariat :</u> Description sommaire du/des projet(s) et partenaires	Collaboration en cours : CCMSA - transmettre des alertes types Scouts et guides de France PlantNet – Ouverture d'un espace de monitoring sur A. trifida et A. psilostachya TelaBotanica – pas de renouvellement de la convention mais mission flore réalisée Platform.garden - échanges de données réalisé INPN – validation des observations d'ambrosies et de processionnaires Vétérinaire - mener des campagnes de prévention IUCN & Centre de ressources EEE Recherche de nouveaux partenaires

Organisation des Comités Techniques et participation au Comité de Pilotage :

Nombre de réunions

6 CT + 2 réunion de préparation avec président de CT
1 COFIL

**Animation des groupes techniques de la Plateforme
Signalement Ambroisie et chenilles processionnaires :**

6 réunions PSA PSCP avec Atlasanté
3 réunions PSA PSCP avec les coordinateurs régionaux
Mise à jour du tableau des bugs et propositions de développement tout au long de l'année

Groupe de travail :
thématique travaillée

Poursuite :
Participer au REST EEE (1)
Participer au comité de suivi de la SNEEE (1)
Participer GS EEE (1)
Participer au GT PNSE4 «une seule santé» - GSE (2)
Animer le GT «EESH des FREDON» (2)
Animer le GT «Ambroisie trifide» (1)

Nouveaux GT :
Animer le GT «Ambroisie à épis lisses» (1)
Animer le GT «Cartographies annuelles des chenilles processionnaires»

ANTICIPER : Observer, innover, veiller sur les progrès scientifiques et l'actualité

Projets	Indicateurs possibles sur l'année	Objectif 2026
Inventaire des indicateurs de la stratégie d'action globale	<u>Indicateurs de mise en œuvre de la réglementation ambrosie au niveau national :</u> Inventaires du nombre de : - comités départementaux, - arrêtés préfectoraux - plans d'actions départementaux - coordinateurs départementaux ou régionaux - référents territoriaux - référents formés par an - sessions de formations organisées par an - personnes ayant reçu ces formations - sessions de Cap'tain Allergo organisées en France - enfants participants aux sessions Cap'tain Allergo en France <u>Indicateurs de mise en œuvre de la réglementation chenille processionnaire au niveau national :</u> - arrêtés préfectoraux - plans d'actions départementaux - coordinateurs départementaux ou régionaux (missions financées par ARS) - référents territoriaux - référents formés par an - sessions de formations organisées par an - personnes ayant reçu ces formations	Mettre à jour les inventaires

	<u>Indicateurs de la situation des espèces d'ambrosies règlementées :</u> Nombre de communes signalées Nombre de communes touchées par département <u>Indicateurs de la situation des chenilles processionnaires règlementées :</u> Nombre de départements concernés <u>Indicateurs de la situation d'Ophraella communa en France :</u> Nombre de foyers	Mettre à jour les inventaires
Recherche des axes d'amélioration sur la stratégie globale	<u>Recherches concernant les thématiques identifiées :</u> Notes, rapports d'expertise ou valorisation des recherches concernant les thématiques travaillées	Améliorer l'exposition des documents créés et leur appropriation <i>Sous réserve de relecture : valoriser le rapport sur l'impact sanitaire des actions de gestion</i> Renforcer le système de surveillance par d'autres moyens
Développer la portée de l'Observatoire vers l'international	<u>Développement de la stratégie :</u> Veille internationale sur les organismes non présents en France. Échanges avec les acteurs internationaux.	Échanges avec l'Observatoire Wallon des ambrosies Échanger avec l'IRS
Diffusion et promotion de la recherche scientifique	<u>Veille, diffusion et promotion des actualités scientifiques et techniques:</u> Nombre de document(s) de vulgarisation produit(s) Veille sur les parutions scientifiques Veille sur l'activité scientifique nationale	Publier 18 vulgarisations d'articles scientifiques et techniques dans les lettres ou dans le cadre de la veille sanitaire internationale Participer à des groupes de suivi scientifiques
Diffusion et promotion des actualités nationales	<u>Veille, diffusion et promotion des actualités nationales non scientifiques</u>	Nombre d'articles d'actualité publiés (indicateur de suivi)



FREDON
FRANCE



OBSERVATOIRE DES ESPECES
— A ENJEUX —
POUR LA SANTE HUMAINE

Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine - FREDON France
11 rue Lacaze - 75014 Paris

especes-risque-sante.info

chenille-risque.info

ambrosie-risque.info